
L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - *Propriétaire et rédacteur-en-chef*



LE MARQUIS DE MONTCALM

Général en chef des armées du roi de France au Canada. Arriva au Canada en 1756. Remporta la victoire de Carillon en 1758. Il mourut d'une blessure reçue à la bataille des Plaines d'Abraham, 13 septembre 1759. Montcalm sacrifia jusqu'à sa vie pour l'honneur de sa patrie. Ce fut un héros.

PÉDAGOGIE

CONCOURS SCOLAIRES

Au mois de juin dernier, dans la paroisse de St-Léon, comté de Maskinongé, un concours scolaire avait lieu sous la présidence du curé de la paroisse, M. l'abbé Mayrand, et sous la direction de l'inspecteur des écoles du district, M. Béland.

Le 21 juin, à l'école du village, tous les lauréats des dix écoles primaires de St-Léon étaient réunis pour répondre, par écrit, à une série de questions préparées d'avance par l'inspecteur d'écoles. Les concurrents furent examinés sur la composition française, la dictée, la grammaire et l'analyse, et l'arithmétique. Dix points par matière furent accordés, soit en tout 40 notes. Les copies furent corrigées par M. l'inspecteur Béland lui-même. Soixante élèves avaient mérité de prendre part à cette joute d'honneur. Le concours avait été annoncé à l'église, du haut de la chaire, par le zélé curé de la belle et florissante paroisse de St-Léon. Ce fut donc un événement important pour les élèves et les parents de ces élèves.

De fort jolis prix, fournis par le curé, la commission scolaire, l'inspecteur d'écoles, le député provincial, M. Hector Caron, le médecin de l'endroit et plusieurs citoyens, furent décernés solennellement aux vainqueurs.

Sur les soixante élèves qui subirent l'examen, vingt-quatre méritèrent une récompense spéciale : ces vingt-quatre enfants, sortis deux fois vainqueurs des concours organisés pour eux par les autorités paroissiales et pédagogiques forment en quelque sorte l'élite de la population enfantine de toute une localité.

St-Léon vient de donner un bel exemple. Que ce système s'étende à chaque municipalité ; qu'il soit appliqué à tout un comté, et les commissions scolaires trouveront là un excellent moyen de suivre les progrès qui s'accomplissent dans le domaine de l'enseignement. Ces concours entre les écoles des arrondissements et les écoles d'une paroisse avec celles d'une autre ou de plusieurs autres paroisses, exciteraient le zèle des instituteurs et des institutrices ; ils constitueraient aussi un puissant moyen d'émulation chez les enfants.

C.-J. MAGNAN.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

Les tout petits.— *Le Volume* dit avec raison ce qui suit :

“ Je plains ceux qui ne comprennent pas la grandeur des “ petites classes ”. Il n’y a, en éducation, rien de “ petit ”. En ces garçonnetts doivent germer lentement les qualités qui feront plus tard des hommes. Il faut y semer la loyauté, l’amour du travail et de l’ordre, les habitudes régulières, il faut les rendre sensibles au souci de la dignité personnelle, leur inculquer l’amour du bien et l’horreur de tout ce qui est mal, les rendre bons et compatissants et les endurcir sur leurs propres maux, bref, développer en eux la vie morale et préparer les voies de la vie intellectuelle. En vérité, il n’est pas de mission plus grave ni plus belle.”

Ces réflexions sont frappantes de vérité. La *petite classe* est bien celle qui est la plus difficile à conduire, et en définitive la plus importante. Cependant, il y a encore des gens qui pensent que pour faire la classe aux tout petits, il n’est pas nécessaire d’avoir reçu une préparation raisonnable.

L’histoire nationale à l’école.— *L’Ecole et la Famille* publie un excellent article sur ce sujet. Voici les principaux passages de ce travail :

Lorsqu’il enseigne l’histoire à l’école primaire, l’instituteur n’a pas seulement pour but de familiariser ses élèves avec les événements les plus remarquables de notre histoire nationale, de leur faire connaître les hommes célèbres, les dates importantes et les changements opérés dans les institutions de notre pays. Il poursuit un but plus élevé, celui de donner aux enfants des leçons de morale et de patriotisme. Nous allons voir par quels moyens ce double but peut être atteint.

1. L’histoire a été justement appelée une morale en action. L’expérience nous apprend qu’il n’y a pas de leçons plus efficaces que les exemples. Or, il n’est pas de branche d’enseignement plus féconde que “ *l’histoire en exemples de tous genres placés dans un grand jour* ”, selon l’expression de Rollin. L’histoire est le tableau le plus vrai, le plus complet, le plus varié que l’on puisse présenter aux yeux de l’homme pour lui faire connaître, aimer et imiter le bien, haïr et fuir le mal. Ces sentiments d’amour pour le bien et d’horreur pour le mal, il sera surtout facile de les faire germer dans l’âme des enfants.

Le maître atteindra ce résultat par la manière dont il présentera son enseignement, et par les réflexions morales dont il saura l’assaisonner. Sans doute, l’on ne peut pas demander à l’enfant de connaître toutes les causes, l’enchaînement des événements ; mais il est cependant nécessaire qu’on l’exerce à juger le bien et le mal dans les actions humaines.

L’instituteur dispose encore d’un autre moyen bien plus efficace : s’étendre particulièrement sur la vie des hommes et des personnages illustres, et faire ressortir les bons exemples qu’elle peut offrir. L’enseignement de l’histoire sera donc surtout biographique, anecdotique ; le maître aura soin d’animer le récit de tons vifs et familiers, de détails, de particularités intéressant les enfants, et toujours à leur portée.

Il fera parler et agir ces grands hommes de manière que les enfants, qui ont l’imagination vive, croient les voir et les entendre. “ Il faut que les personnages historiques, dit Guizot, deviennent pour les enfants des êtres réels, vivants, qu’ils aiment ou qu’ils haïssent, qu’ils estiment ou qu’ils repoussent. Tout en glissant sur les scandales et les faits qu’il est prudent de cacher aux enfants, l’instituteur aura soin,

en parlant des hommes célèbres, de faire admirer les traits de charité, d'abnégation, de dévouement, de courage, en un mot, il mettra en lumière les vertus religieuses, morales et civiques qui sont une leçon pour tous les âges. La place nous manquerait pour citer ici seulement le titre de quelques-uns de ces traits qui peuvent servir de thèmes aux leçons du maître.

Notre histoire est si riche en beaux traits que le maître n'a que l'embarras du choix.

Mais l'histoire n'est pas seulement le tableau le plus sincère pour inculquer l'amour du bien, elle doit encore inspirer l'horreur du mal. Le maître flétrira donc le vice partout où il le rencontre dans l'histoire : crimes, injustices, cruautés, trahisons, etc. ; il expliquera ce qu'ont d'odieux certaines devises historiques : " Qui ne sait dissimuler ne sait régner—Après moi le déluge—La force prime le droit, etc. "

2. Il ne suffit pas de faire connaître aux enfants la série des événements les plus remarquables, des personnages illustres par leurs talents, leurs vertus ou leurs actions, il faut encore leur inspirer, avec le respect des traditions nationales, l'amour de la patrie et, par là même, un noble désir d'imiter ceux qui ont bien mérité du pays.

L'histoire, on l'a dit, doit être pour les enfants une leçon constante de patriotisme. Ce n'est pas tout d'aimer sa patrie, il faut encore savoir pourquoi on l'aime, et on l'aimera d'autant plus qu'on l'appréciera mieux. Pour cela, il faut connaître son histoire, ses gloires et ses revers, ainsi que le rôle historique de notre pays. Le patriotisme n'est à l'origine, pour l'enfant, qu'un sentiment instinctif, irréfléchi. Mais à mesure que ses idées s'élargissent avec l'âge, la réflexion doit intervenir pour fortifier, épurer l'amour de la patrie. Cette tâche incombe à l'école.

Rien ne peut mieux inspirer aux enfants l'amour de la patrie, leur faire admirer les actes de courage et d'abnégation, leur prêcher l'esprit de dévouement et de sacrifice, provoquer en eux l'horreur de la lâcheté et de la trahison, que l'étude de l'histoire et la vie des hommes qui ont défendu notre patrie. Qui de nous ne se rappelle les émotions, les enthousiasmes éveillés dans nos jeunes années par les récits de notre histoire ? En entendant raconter des combats et des actions valeureuses, notre esprit s'exaltait, le cœur bouillait de courage et de rage, nous assistions à toutes les péripéties de la bataille, triomphant avec nos soldats ou pleurant leur défaite. On ne saurait le nier, ces évocations du passé exercent une influence très grande sur l'enfance, et contribuent puissamment à fortifier, à exalter en elle le patriotisme.

Les exemples de patriotisme abondent dans notre histoire : aucune n'est aussi riche sous ce rapport. Le maître n'a que l'embarras du choix, lorsqu'il s'agit de traits de courage militaire ou civil.

Encore une fois, les récits détachés sont la meilleure manière d'enseigner l'histoire aux jeunes enfants. Peu importe qu'ils sachent plus ou moins bien lire la chronologie, la série des événements, l'ordre et la date des traités. L'essentiel est que, sur chaque période, ils aient un certain nombre de renseignements, que des épisodes bien choisis et contés en détail leur *suggéreront* plus encore qu'ils ne leur *apprendront*.

Mais, pour animer ainsi l'enseignement historique et en faire sortir des leçons de morale et de patriotisme, il importe que le maître ait à sa disposition des séries de bons exemples, de traits et d'anecdotes, de scènes et d'épisodes, en un mot une véritable *Morale en action par l'histoire*. Ce qui implique naturellement, pour lui, la nécessité de bien préparer sa leçon d'histoire. (1)

(1) Ce qui précède s'applique parfaitement à l'histoire du Canada.

La politesse en classe.— *Le Manuel général* croit " qu'il est de toute nécessité que l'école publique donne à l'enfant des notions de civilité, soit à l'aide de lectures appropriées et commentées, soit au moyen de leçons familières. Un intérieur, si pauvre qu'il soit, dans lequel règne ce respect de la bienséance qui confine avec la propreté, a quelque chose de moins miséreux, de moins triste. Ce n'est pas encore le confortable, mais c'est déjà la décence, et le respect de soi-même et des autres... Il faut que l'école ne se borne pas à enseigner le respect aux parents ou aux maîtres, mais que l'on y enseigne l'éducation extérieure qui n'exclut nullement la modestie et la simplicité. Cette éducation ne doit pas, dans une société démocratique, être l'apanage de gens riches seulement. C'est d'autant plus indispensable qu'elle est négligée dans beaucoup de familles auxquelles, ici comme sur tant d'autres points, l'école doit suppléer. Eh bien, c'est ce que nous devons nous efforcer de faire... mais sans manuels."

LES CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES DE QUÉBEC

(CONVENTION DE 1902)

Conférence de M. l'abbé Th. G. Rouleau, Principal de
l'École normale Laval.

L'éducation religieuse et l'enseignement du catéchisme à l'école primaire

Mesdames,

Ce n'est pas sans dessein que la conférence sur l'éducation religieuse et l'enseignement du catéchisme précède toutes les autres. L'enfant qui fréquente l'école primaire réclame de votre sollicitude une formation conforme à sa nature et à son état. La nature l'a fait homme, le baptême l'a fait chrétien. Le développement de ses facultés sous ce double rapport doit marcher de front. Les lois qui président à la végétation des plantes sont indépendantes de la volonté du jardinier. Il ne réussit que dans la mesure du respect qu'il a pour ces exigences de la nature. Bien plus nécessaire encore dans l'ordre physique, intellectuel et moral la soumission aux règles qui président au développement de nos facultés. Vouloir séparer l'homme du chrétien, tenter de former l'un indépendamment de l'autre est une de ces erreurs monstrueuses qui ne peuvent germer que dans le cerveau des ennemis de toute religion. Les païens eux-mêmes l'ont repoussée et ils ont compris qu'un très grand respect est dû à l'enfant : " *Maxima puero debetur reverentia*". (Juvénal).

Chef-d'œuvre de la création par sa nature même, reflétant déjà, dans une ressemblance qui l'honore et le grandit, les perfections du Fils de Dieu, l'homme a été élevé à un état surnaturel lui créant des obligations proportionnées à la gloire qu'il est appelé à en retirer, des devoirs sacrés auxquels il ne peut se soustraire sans déchoir, nécessités morales auxquelles il doit être préparé et assujéti dès son bas âge : " Heureux l'homme qui a porté le joug du Seigneur dès son enfance." (Jérémie)

Est-il nécessaire de vous prouver que cette formation chrétienne à laquelle vous devez travailler est le côté le plus honorable de votre profession, comme elle doit faire plus tard le joyau le plus brillant de votre couronne ? "Ceux qui auront instruit les autres brilleront comme des étoiles." (Daniel). C'est par l'âme que le corps vaut quelque chose, par la religion que vaut l'âme ; c'est aussi de la formation religieuse que l'enseignement primaire tire sa valeur essentielle : "Donnez à l'école ce bien nécessaire et tout le reste y viendra comme par surcroît." Cette vérité est facile à comprendre : La vie chrétienne, étant le degré le plus élevé de la vie humaine, comprend éminemment tous les degrés inférieurs. De là ce rayonnement des vérités religieuses à tous les aboutissants de l'activité humaine : la lutte pour la vie, le respect de soi-même et des autres, la constance dans le devoir, la patience dans le sacrifice, la soumission dans l'effort.

Partout où l'on a séparé l'enseignement de l'idée religieuse, on a produit un abaissement général du niveau intellectuel et moral. L'enfance et la jeunesse sont sorties atrophiées de ces établissements neutres où les plus belles énergies de l'âme ne trouvent aucun aliment qui les développent et les fortifient. L'intelligence et le cœur ne se nourrissent pas de simples formules. La vérité et la vertu peuvent seules les satisfaire. Les formules peuvent donner un certain lustre, c'est le vernis qui décore le bois sans en modifier la qualité. Jamais elles ne créeront la science, ni la vertu : elles en sont le résultat ou elles ne sont rien du tout.

Est-ce à dire, mesdames, que vous devez consacrer la majeure partie de votre temps à enseigner spécialement le catéchisme ou ce qui se rapporte à la religion ? Evidemment non. Le dynamo et les fils électriques n'occupent pas la majeure partie de l'espace éclairé. Cependant y a-t-il un coin de cet espace qui échappe à leur influence ? Ainsi de la religion. Elle pénètre tout de sa divine influence sans être à chaque instant l'objet d'un enseignement spécial. Le nombre lui-même (l'arithmétique) peut-il être enseigné indépendamment des principes de justice et d'honnêteté ? Serait-il bien chrétien celui qui l'enseignerait en dehors de toute charité ? Ces principes de justice et de charité, c'est la religion qui nous les enseigne, et l'institutrice qui n'en tiendrait pas compte dans la donnée et la solution des problèmes ne devrait pas être surprise de l'usage que ses élèves, devenus citoyens, feraient des formules d'addition, de soustraction, de multiplication et de division au détriment même de sa carrière professionnelle si peu lucrative qu'elle soit. Un peuple formé sans Dieu n'a pas le sens moral, et aucune société ne peut subsister, encore moins progresser, sans la science pratique du *juste* et de l'*injuste*.

L'histoire ne peut vraiment pas s'enseigner sans que la formation religieuse en soit affectée au bénéfice ou au détriment de l'enfant. J'irai plus loin, l'histoire est une vraie *Tour de Babel* pour tout homme qui ne croit pas en Dieu. C'est, dans le sens le plus littéral, la confusion des langues que cet ensemble de démarches et de contremarches, de thèses et d'antithèses, d'héroïsme et de lâcheté, de vertus et de vices, de prières et de blasphèmes, de tendresses et de cruautés, de gloires et de hontes, de victoires et de défaites, de domination et d'esclavage, de paix et de guerre, d'ignorance et de science, à moins que la religion pénétrant cette masse informe comme le soleil pour la terre à l'aurore d'un beau jour, n'en fasse saisir les lumières.

et les ombres, les saillies et les angles, en un mot et pour tout dire, à moins que la Religion ne nous fasse démêler dans ce champ du Père de famille, l'ivraie du bon grain, ce qui est semé de la main de Dieu et ce qui provient de la faiblesse ou de la perversité de la créature, manifestant à tous la marche de la Providence divine à travers les siècles. L'enseignement de l'histoire ne contribue qu'à cette condition à la véritable éducation. De même, en est-il de toutes les matières du cours primaire. C'est dans un esprit chrétien que nous devons les étudier et les enseigner. C'est le secret de les approfondir, d'en saisir toute la portée et de donner à notre éducation une perfection entière.

Tel est le préambule que je crois devoir donner à la question du programme : *L'enseignement du catéchisme à l'école*. En ce faisant, j'ai accédé au désir de l'autorité ecclésiastique. Ces notions générales sur le rôle de la religion dans l'éducation doivent vous pénétrer de l'importance de votre profession dans une société chrétienne. Vous n'êtes pas appelées à faire des grammairiens, des teneurs de livres, des écrivains, des commis de banque ; vous devez former des hommes complets qui soient, en même temps que des citoyens utiles et honnêtes, des chrétiens éclairés et vertueux.

Toutes les matières du cours ne sont pas de trop pour obtenir un si beau résultat. Mais il est une branche qui traite de nos intérêts religieux et moraux et qui contribue plus et plus directement que les autres à la formation du chrétien. J'ai nommé le catéchisme.

Les autres matières du cours primaire peuvent varier, et la formation du citoyen, de l'homme, n'en est pas entravée. De même que des nourritures diverses alimentent les peuples des diverses contrées, de même les matières du cours de la petite école varient suivant les mœurs et les coutumes des races et des pays, et il serait risqué de vouloir donner la palme à telle ou telle autre nation avant d'avoir étudié à fond les résultats obtenus, c'est-à-dire la perfection de la société instruite et formée suivant tel ou tel système.

Pour la formation du chrétien il en est autrement, car la religion ne se modifie pas d'après les latitudes ou les longitudes. C'est nous qui devons nous modifier d'après l'exemplaire qu'elle nous présente. Elle ne subit de changement que dans l'esprit et le cœur des fidèles qui sont plus ou moins savants, plus ou moins fervents. En elle-même elle est éternelle, immuable, c'est dire : toujours la même. "Le Christ était hier, il est aujourd'hui et il sera dans les siècles des siècles." (St Paul). Donc le catéchisme, en d'autres termes, le manuel qui renferme ce que nous devons croire et pratiquer est le livre nécessaire pour la formation du chrétien.

Pour remplir les devoirs de sa religion il ne suffit pas d'avoir de bonnes dispositions, il faut connaître les obligations qui nous sont imposées ainsi que les principes d'où elles découlent. Comme il s'agit de notre salut éternel, l'ignorance de ces devoirs entraînerait des conséquences irrémédiables et la responsabilité de l'institutrice est proportionnée à l'importance de la matière. D'ailleurs la fonction du catéchiste a tant de points de contact avec le sacerdoce que toute personne vraiment chrétienne la remplit avec bonheur et piété, la regardant à juste titre comme la plus noble et la plus digne de son zèle.

Pour s'acquitter avec succès de cette fonction, l'institutrice se rappellera souvent qu'en travaillant au salut des enfants elle ressemble davantage à Notre Seigneur et qu'elle aura une récompense spéciale, n'eût-elle instruit qu'un seul enfant. C'est la pensée rappelée aux catéchistes par l'illustre Cardinal Dechamps qui veut qu'on se prépare à cet enseignement par la prière et la méditation des choses divines. Cette piété nous rendra la tâche plus agréable et, dit St Augustin, "on nous écoute avec plus de plaisir lorsque nous y allons nous-même avec bonheur".

Les enfants doivent être distribués de manière que les groupes soient constitués par des élèves d'égale force. Les explications sont proportionnées au degré d'avancement. On explique le texte même, le sens littéral du Manuel approuvé par NN. Seigneurs les Archevêques et Evêques de la Province. Les explications doivent rouler sur le sens des mots et des expressions, les tournures et les constructions des phrases, en un mot sur le sens littéral. Que l'institutrice n'entre pas dans la théologie.

Cependant quelques applications faciles et pratiques dont vous êtes absolument sûre rendent la leçon plus intéressante et plus efficace. Vous parlez des devoirs à remplir envers Dieu. Il est très utile de faire voir l'accomplissement de ces devoirs dans les prières du matin et du soir, dans l'assistance aux offices établis par l'Eglise, dans la réception des sacrements, dans l'audition de la parole de Dieu, etc. Vous entreriez dans le domaine des théologiens, si vous vouliez préciser et dire aux enfants à quel moment et dans quelle mesure cette obligation d'adorer Dieu lie strictement la conscience.

Vous parlez du quatrième commandement de Dieu, montrez par des exemples combien il est beau et avantageux d'observer ce précepte. Pénétrez bien les enfants de l'importance que Dieu attache à l'accomplissement de sa loi sur ce point, rappelez de quelles punitions il a frappé les enfants désobéissants ou irrespectueux.

Vous comprenez d'ores et déjà que l'institutrice doit préparer sa leçon de catéchisme; qu'elle étudie d'avance la matière à expliquer, dit le Cardinal Dechamps, qu'elle prévoie avec soin les points sur lesquels elle appuiera, ceux qu'elle touchera légèrement, et qu'elle recherche les expressions les plus appropriées et les moyens qu'elle emploiera pour faire pénétrer la leçon dans l'esprit et le cœur de ses jeunes auditeurs. Qu'elle prévienne l'ennui en rendant sa leçon intéressante par des traits d'histoire (l'histoire sainte lui en fournira en quantité), par des comparaisons faciles à saisir, par des questions posées ingénieusement et inopinément. Ces explications doivent être données avant que les enfants apprennent la lettre du catéchisme. *On doit toujours faire comprendre avant de faire apprendre.* Cette règle générale est plus rigoureuse pour le catéchisme que pour toute autre matière. On termine la préparation de la leçon en s'assurant par des questions que les enfants ont bien compris les explications.

Ces leçons doivent durer une heure et se donner deux fois la semaine. Les enfants doivent apprendre le *texte même*, le *mot à mot* du catéchisme. L'institutrice ne doit rien négliger pour exciter l'émulation. Les élèves doivent saisir par sa manière de faire que le catéchisme est la matière la plus importante et celle à l'enseignement de laquelle l'institutrice tient le plus.

Tant que les enfants ne savent pas lire, l'institutrice doit leur faire apprendre, en les leur répétant elle-même et les leur faisant répéter par des moniteurs, *l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres, les actes de Foi, d'Espérance, de Charité et de Contrition*, les trois principaux mystères (*la Sainte-Trinité, l'Incarnation et la Rédemption*).

Elle leur apprend aussi à se confesser. Elle leur explique comment ils doivent examiner leur conscience, entrer et se tenir au confessionnal, commencer et finir leur confession, dire le nombre de leurs péchés et les circonstances qui en changent l'espèce, etc. Cette dernière instruction doit être donnée avec une grande prudence pour que les enfants n'acquièrent pas de connaissances qui leur soient préjudiciables.

L'enfant qui a l'usage de sa raison est *strictement* obligé d'apprendre les mystères et les prières ci-haut mentionnés et de se confesser au moins une fois l'année. Le second Concile de Québec exige même que ces enfants soient confessés autant que possible deux ou trois fois l'an. Dans l'année qui précède leur première communion, il est très désirable que les enfants soient confessés plus souvent. (Discipline du diocèse de Québec). Les enfants qui se préparent à leur première communion peuvent être dispensés des devoirs de leurs classes.

L'institutrice doit prendre un soin particulier des enfants qui se préparent à leur première communion, c'est souvent la période décisive, celle qui, influant sur toute leur vie, en fait de bons ou mauvais chrétiens. 1° L'institutrice doit leur faire apprendre exactement la lettre du catéchisme, après la leur avoir expliquée parfaitement ; 2° Elle leur donnera une leçon de catéchisme *tous les jours* ; 3° Elle leur inspirera une haute idée de la sublime action à laquelle ils se préparent ; 4° Elle les engagera souvent et les aidera à se corriger de leurs défauts ; 5° Elle leur suggèrera des pensées pieuses, de courtes et de ferventes pratiques de dévotion envers la Très Sainte Vierge, le Sacré-Cœur de Jésus, leur bon Ange gardien, leur saint patron, etc. Si les enfants étaient alors habitués à cet esprit de foi qui pénètre toutes les actions de la vie, il n'y aurait pas tant de citoyens qui se priveraient des lumières de la religion dans les actes ordinaires de la vie civile ou sociale. On fait la prière du matin, peut-être celle du soir et tout le reste de la journée est passé comme si l'on ne croyait à rien. On entendra la messe le dimanche matin et l'on assistera le soir à des représentations prohibées. On n'est religieux que par étapes et à des heures fixes. Dans l'entre-temps on se conduit comme si le ciel et l'enfer n'existaient pas, un grand nombre même abandonnent la pratique de la religion *en changeant de pays*.

Habitués dès l'enfance à l'esprit de foi, à la prière mentale, à la doctrine qui doit guider nos pas dans tous nos travaux, nous ferions peut-être, à certaines dates, moins de prières prolongées, mais nous mènerions une vie plus régulièrement chrétienne, et la lutte contre nos passions, contre le démon et le monde nous trouverait toujours préparés. C'est durant la préparation à la première communion que l'institutrice chrétienne inspirera à l'enfant la nécessité de l'amour du sacrifice. Il n'y a pas de vie utile, à plus forte raison, il n'y a pas de vie chrétienne sans l'amertume du sacrifice. Que l'enfant croisse dans cette conviction et il ne sera pas exposé à ces désillusions tardives qui souvent brisent toute une vie.

Voilà, Mesdames, le beau rôle qui vous échoit le jour où vous entrez dans l'école qu'on vous a confiée. Ne soyez donc pas surprises qu'on exige de votre part une conduite sérieuse, un costume et un maintien graves, une vie vraiment chrétienne. Dans une certaine mesure, vous remplacez auprès des enfants les parents et le prêtre : *ce que la nature et la grâce nous ont donné de plus saint et de plus cher*. C'est leur œuvre que vous préparez ou continuez. J'irai plus loin, c'est l'œuvre même de Jésus-Christ à laquelle vous coopérez. Soyez à la hauteur de votre tâche. C'est le secret du bonheur et du succès. Continuez à travailler, à vous perfectionner de plus en plus. Vous acquerez ainsi cette influence salutaire qui produit l'estime, commande le respect et la reconnaissance chez tous ceux qui ont à cœur les vrais intérêts de la société chrétienne. En 1874, le lendemain de son ordination sacerdotale, jour de sa première messe, après avoir pris le dîner à la maison paternelle, un jeune prêtre demandait à son vénérable père de le conduire dans une paroisse voisine chez la vieille et si chrétienne institutrice qui avait commencé son instruction primaire. La visite dans sa famille n'eût pas été complète sans cette démarche. Il lui semblait que celle qui, à sa sortie du foyer domestique, lui avait inspiré le goût pour les exercices de la vie chrétienne, avait droit de participer, immédiatement après ses parents, aux joies ineffables des noces sacerdotales. Ce fut un vrai bonheur pour lui de revoir cet ange tutélaire de son enfance. Tant est profonde et durable l'impression de la vertu sur une jeune âme ! Impossible de décrire le bonheur de cette institutrice agenouillée aux pieds de ce prêtre et recevant la bénédiction de son ancien élève.

Le bon Dieu avait béni son travail. Il bénira aussi le vôtre, mesdames, si vous mettez en pratique ces conseils d'un vétéran de l'enseignement qui n'a rien tant à cœur que la cause sacrée de l'éducation chrétienne.

LE TRAVAIL MANUEL A L'ECOLE PRIMAIRE (1)

Dans les écoles de filles

II

Difficultés que l'on rencontre dans l'organisation de cet enseignement ; moyens de les surmonter. — Les femmes des campagnes, adonnées aux occupations agricoles, et celles des villes, travaillant dans les ateliers se donnent peu, sauf exception, aux travaux de couture.

Elles font juste le nécessaire, elles raccommoient les vêtements le jour où elles estiment qu'ils ne peuvent plus être décentement portés tels quels, posent des pièces tant bien que mal sans s'inquiéter davantage de dissimuler les coutures et les reprises.

Aussi estiment elles médiocrement ce que l'on appelle dans les écoles l'ouvrage manuel, et le tricot, que l'on fait en causant, le soir, à la veillée,

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de Septembre 1902.

au coin du feu, est de tous les ouvrages féminins celui qui leur paraît vraiment utile.

Il est plus sage pour elles d'aller faner, moissonner et soigner la basse-cour si elles sont à la campagne, faire le travail de l'atelier ou celui que l'on doit livrer au patron si elles sont à la ville que de faire de beaux *passés* dans le linge ou les vêtements.

C'est de là surtout que naissent les difficultés contre lesquelles vient se heurter une institutrice lorsqu'elle veut sérieusement organiser dans son école les travaux de couture.

Vainement elle parle de l'utilité de ces sortes d'ouvrage, de l'ordre et de l'économie dont il faut faire acquérir l'habitude aux jeunes filles, elle est rarement entendue ou comprise. Les mères de famille, tout en ne combattant pas ouvertement la maîtresse lui opposent une force d'inertie contre laquelle le courage le mieux armé est souvent impuissant. Aujourd'hui l'on dira : "A quoi bon si bien travailler quand on est destiné à gagner sa vie dans les champs ou à l'atelier?" Demain : "Je n'ai pas d'étoffe et n'ai pas le temps d'en aller chercher." Une autre fois l'ouvrage commencé se sera égaré, les aiguilles manqueront, ou le fil, ou le dé.

Il ne faut pourtant point se décourager. Si la voix de la raison ne convainc point les mères et les petites filles, la volonté résolue et ferme de la maîtresse viendra peut-être à bout de leur résistance. Puis on organisera des concours de couture, des expositions d'ouvrages faits par les enfants ; on travaillera pour les pauvres, pour la caisse des écoles, avec les morceaux d'étoffe que l'on s'ingéniera à recueillir un peu partout ; on proposera de tailler une robe pour la petite sœur, un tablier pour le petit frère, on tâchera, en un mot, d'intéresser les enfants à ce genre d'occupation et tout sera gagné le jour où elles y prendront goût. Mais ce ne sera pas sans peine qu'on atteindra un pareil résultat.

Les toutes petites filles du cours élémentaire tricoteront des jarrettières et feront des coutures et des ourlets sur du vieux calicot ou de la toile. Celles du cours moyen feront des petits bas, des coutures, des ourlets, des surjets sur de l'étoffe neuve et apprendront à couper un vêtement simple tel qu'un tablier ou une brassière. Les plus grandes, outre les bas diminués qu'elles apprendront à faire en entier, marqueront le linge, s'exerceront à faire un peu de lingerie neuve, des passes, des boutonnières, des piqûres, couperont le corsage d'une robe simple, etc. . . .

Cet enseignement exige de la part de la maîtresse un vrai déploiement de qualités particulières : patience, goût, tact, foi dans l'utilité de la chose enseignée et surtout persévérance pour atteindre le but. Si l'institutrice organise sérieusement les travaux de couture dans son école, elle rendra de très appréciables services aux populations rurales, comme à la population ouvrière des villes, qui ne dédaignent l'une et l'autre ces connaissances, que parce qu'elles n'en comprennent pas la valeur.

Les ouvrages d'agrément.—Nous n'allons pas jusqu'à proscrire absolument de l'école les ouvrages dits d'agrément. Leur principal tort est de coûter fort cher et de réclamer l'emploi d'un temps précieux auquel on pourrait quelquefois donner une meilleure destination. Cependant les maisons d'éducation dont la clientèle est composée d'enfants ayant une position de

fortune au-dessus de l'ordinaire peuvent parfaitement autoriser non seulement les travaux utiles, mais les travaux agréables. La tapisserie, le crochet, le tricot, la broderie sont de charmantes occupations pour les femmes auxquelles la richesse laisse des loisirs, et elles trouvent dans ces occupations domestiques un charme véritable que connaissent seules celles qui se livrent à ces travaux. Ils permettent, en effet, de confectionner mille objets d'ameublement ou de toilette qui ont d'autant plus de prix qu'on les a faits soi-même ou qu'on les a reçus d'une main amie. — Du reste, le travail, quel qu'il soit, est toujours une bonne chose s'il est en harmonie avec la situation que l'on occupe et les nécessités de cette situation.

Nous ne saurions mieux élucider cette question que par la citation suivante que nous empruntons de Paul Jarret. Elle expose en quelques lignes la valeur de l'ouvrage manuel et son influence morale sur l'esprit et le caractère des femmes :

« Rien ne convient mieux à la jeune fille que le travail. Il occupe l'esprit à des occupations précises et ne le laisse pas s'égarer à des pensées incertaines, trop souvent voisines des pensées dangereuses. Le plus grand ennemi de la jeune fille comme de la femme, c'est l'ennui. L'ennui sollicite l'âme à demander des distractions à l'imagination, distractions qui, douces et innocentes en apparence, gagnent peu à peu jusqu'au fond de l'âme, lui ôtent la force de vouloir et d'agir et la livrent en proie aux passions de la jeunesse. L'activité, le soin du détail, le mouvement des idées et des occupations, voilà le remède. »

L'économie domestique.—Au programme des travaux manuels on a ajouté l'enseignement de l'économie domestique (1). Est-il nécessaire d'insister sur l'opportunité de cette nouvelle mesure? Faut-il parler de l'utilité de cette science dans la vie de la famille, au foyer domestique auquel elle peut donner à la fois l'agrément et le confort? Certes, il est bon qu'une jeune fille sache lire, écrire, calculer, qu'elle ait sur les sciences usuelles des notions lui permettant d'occuper utilement telle ou telle situation, mais ce savoir n'est-il pas plus indispensable encore, vu le rôle naturel et social de la femme? Connaître et aimer les soins du ménage, c'est se préparer des joies calmes et douces; en même temps, c'est aider puissamment à l'union et à l'accord entre les membres d'une même famille.

Voilà pourquoi, à côté de l'instruction que donne l'école, on a placé, sous le nom d'*économie domestique*, un ensemble de connaissances qui doivent rappeler à la jeune fille sa véritable mission, mission qu'il appartient à toutes de remplir, quelles que soient leur condition et leur fortune: être bonnes ménagères, soit en sachant se servir elles-mêmes, soit en dirigeant ceux qui peuvent être destinés à les servir.

L'économie domestique fera-t-elle l'objet d'un cours spécial? Cela dépend assurément du temps dont disposera la maîtresse et des nécessités qui s'imposeront à elle. Dans tous les cas, même en n'attribuant pas à cet enseignement des heures distinctes, il devra être ordonné suivant un plan méthodique. Il pourra faire l'objet de causeries ou de conférences pendant la leçon d'ouvrage. A l'aide de lectures sur l'économie ménagère, on pourra

(1) M. Chasteau parle ici de la France. Les lignes qui précèdent et celles qui suivent, ont été écrites il y a quelques années.

encore fournir aux élèves bon nombre de connaissances utiles. Mais que toujours ces entretiens ou ces lectures soient suivies d'un petit travail écrit qui permettra de fixer les idées et de les faire mieux retenir.

Quant au plan à suivre, on pourrait adopter celui-ci dont nous n'indiquons que les grandes lignes :

Habitation (tout ce qui a rapport à l'aménagement et au service intérieur.)

Vêtements (linge, blanchissage, couture et coupe, qualité des vêtements.)

Nourriture (cuisine, achats et conservation des provisions, qualités spéciales des aliments, boissons, etc.)

Recettes et dépenses (équilibre d'un budget, comptabilité ménagère, crédit, achats au comptant, valeur de l'épargne.)

On pourra ajouter à ce cadre déjà un peu vaste, ce qui est relatif à l'hygiène et aux premiers soins à donner dans quelques maladies ou accidents.

Si les enfants auxquelles on s'adresse sont destinés à avoir des domestiques, on leur donnera quelques conseils sur les rapports qui doivent exister entre le maître et ceux qui le servent, la convenance, le tact et le jugement qui doivent présider à ces rapports. Du reste, quelle que soit la situation des enfants, il sera peut-être bon de toucher à cette question, car qui sait ce que leur réserve l'avenir? (*à suivre*).

J. CHATEAU.

DOCUMENTS SCOLAIRES

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE
LA PROVINCE DE QUEBEC

SESSION DE 1902

CANDIDATS AUX BREVETS ÉLÉMENTAIRE, MODÈLE ET ACADÉMIQUE

Liste des aspirants et des aspirantes qui ont subi
l'examen avec succès

Diplômes Élémentaires

MONTREAL

Élémentaire français. — Satisfaisant. — Frémont, M.-Malvina; Rivais, M.-Mathilde-Rose; Lapointe, M.-Elisabeth; Proulx dit Clément, M.-Léontine; Larocque, A.-B.-Clara; Brabant, M.-V.-Rose-de-Lima; Hétu, M.-Anne-H.-G.-Y.; Rivet, M.-Albertine; Gour, M.-J.-Emma; Pinsonneault, M.-Lse-Rose-Eva; Provost, Marie-Anne; Théoret, Edesse-Elmire; Ratelle, M.-Anne; Lefebvre, M.-A.-Anna; Thérien, M.-Laura; Simard, M.-Albertine; Chaput, M.-Adrianna; Savoie, M.-E.-Albina; Gaudet, Marie; Berger, M.-Oliva-D.; Guay, M.-A.-Agnès; Ménard, Maria-C.; Payette, M.-Eva-V.; Lavigne, M.-Anna; Lussier, M.-Lse-Elisabeth; Rivet, M.-Albina; Charbonneau, M.-G.-Clérida; Aubin, M.-Délia-Aurise; Forget, M.-Anna; Comeau, M.-Joséphine; Morin, M.-E.-Paméla; Bault, M.-Lse-Sophie; Lévesque, M.-Bernadette; Lebeau,

M.-M. Hélène; Vézina, M.-A.-Rachel; Desroches, M.-Laura-Eva; Leblanc, Marie-L.-E.; Drouin, M.-A.-Albina; Gauthier, Bertha; Doré, M.-Léona; Doré, M. Louise; Nepveu, M.-Olivine; Cadieux, M.-T.-Yvonne; Bisailon, M.-A.-Albina; Leblanc, M.-Emma-Amilda; Trudeau, M.-Bernadette-V.; Charbonneau, M.-Edouardina; Giroux, M.-G.-Lucina; Major, M.-Phélonise; Morin, M.-Eliza-Clara; Clément, M.-Rose-Anna; Mercure, M.-Marguerite-Clara; Lamonde, M.-Blanche-Adrienne; Cloutier, M.-Rose-Ida; Grenier, M.-Eudoxie A.; Péloquin, M.-G.-Anny; Roy, M.-A.-Eugénie-L.; Valiquette, M.-Anna Alberta; Rivest, Rose-Anna; Joly, M.-Eugénie; Provost, M.-Emérentienne; Trudeau, Marie-Rose; Lussier, M.-Anna; Charron, M.-Florida; Durand, M.-Lse-Stéphanie; Jeanson, M.-Cordélia; Saint-Pierre, M.-Anna-A.; Giroux, Albertine; Rodrigue, J.-Bte Albini; Ratelle, M.-Y.-Albina; Barrette, M.-Marguerite; Blouin, M.-Bernadette; Malo, M.-Lse-Albina; Boucher, M.-Anne Rose; Maheu, M.-C.-Léda; Desrochers, M.-Alma; Champagne, M.-Anne; Guernon, M.-Florida-E.; Champagne, M.-Mathilde; Ladouceur, M.-Lse Alexina; Latour, M.-Lse-Bernadette; Tétreault, M.-E.-Bl.-Isoline; Dupuis, M.-Louise; Lestage, M.-Albina; Boulrice, M.-Albina-Lydia; Lapierre, M.-Anne; Sénécal, M.-Rose-Yvonne; Lapierre, M.-Rosa; Plouffe, Délia-Déliana; Rochon, M.-Anne-Yvonne; Auclair, Maria; Brochu, Honorine-Rosalie.

Elémentaire anglais. — Satisfaisant. — Caya, Agnès; Keegan, Louisa; Boivin, Ant.-Ach.-Jean; Lally, Sarah; O'Brien, Mary-Ann; Cadieux, Corana; Shea, Jeremiah-James.

Elémentaire français. — Distinction. — St-Jean, M. Eva; Séguin, M.-Eugénie; Marsolais, A.-Maria; Champagne, Marie; Villeneuve, Clotilde-M.-F.; Lefebvre, M.-S.-A.-Clémentine; St-Jean, M.-Alméria; Faust, M.-Delvina-Germaine; Beaudoin, Eugénie-Reine; Pominville, M.-Léontine; Contu, Marie-L.-S.-E.; Lafortune, M.-E.-Hélène; St-Jacques, M.-Anestasia; Lecompte, M.-J.-P.-Eugénie; Nantel, M.-Rosa; Villeneuve, M.-Rosa A.; Lecompte, M.-V.-Corinne; Dubois, Justine-Eulalie; Hamel, M.-Albertine-Victoria; Boucher, M.-Anne; Comtois, M.-Parmélie; Granger, M.-Virginie-F.; Géli-nas, M.-Alma; Filiatrault, M.-Rose-Flore; Delorme, M.-L.-Georgina; Duprat, M.-Emilia; Légaré, M.-Elisabeth; Mercure, M.-Anne-Alphonsine; Langlois dit Lachapelle, Eugénie; Béliveau, M.-Lse Georgine; Allaire, M.-Hermine; Thérien, M.-L.-Hermine-T.; Chevrette, M.-A.-Mathilda; Maurice, Marie-Rose; Pepin, M.-L.-Séraphine; Terrault, M.-Alice; Chaput, Clara-L.; Morache, M.-Valérie-E.; Roch, M.-Julia; Roy, M.-Rose-Anna-Félicité; Roch, M.-Elodia; Pilon, M.-Elodie; Cadotte, M.-Diana; Lemire, M.-Adouilda-T.; Martin, M.-Adéla; Sénécal, M.-Alexandrine; Robidoux, Marie-Rose; Picard, M.-Dina; Lorrain, M.-Anne; Drouin, M.-Z.-Ada; Perron, M.-A.-E.-Marguerite; Poitras, M.-Léontine-Yvonne; Simard, M.-Eliza-G.; Guay, M.-Lse-Emma; Lachapelle, M.-Lse-Mélina; Thérien, M.-Mélina-Joséphine; Fortin, M.-Yvonne; Lafortune, M.-Lse Adéline.

Elémentaire anglais. — Distinction. — Thériault, M.-Aurélié; Conroy, B.-Augustine.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Bouchard, M.-Minnie; Marsil, M.-Zoé Anna; Dupuis, M.-Elisabeth.

Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Richard, M.-Mathilda; Dupuis, M.-Eva Georgianna; St-Aubin, Mary-Ann.

Elémentaire anglais et français. — Distinction. — McDonald, Maud; Murphy, Ann-Jane; O'Grady, Françoise-Thérèse.

QUÉBEC

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Blouin, Marie-Clara-Joséphine; Lemieux, M.-Auxilia; Guillemette, Marie-Anne-J.; Blais, Maria-Anne-A-nanda; Bélanger, M.-Lse E.-Juliette; Pâquet, M.-Ange; Gosselin, M.-Elise Albertine; Fournier, M.-Anésie; Croteau, M.-Angéline-Alberta; Leclerc, M.-Joséphine-Florentine; Beaudoin, M.-Anna-Ludvine; Gagnon, M.-Célanire-Olympe; Langlois, M.-Emma; Gray, M.-Clara-Georgiana; Veilleux, M. Emma; Bolduc, M.-Laura-Ida; Vaillancourt, M.-Lse-Emé-rilda; Lemay, M.-Anne-Bernadette; Boucher, M.-Virg.-Stella; Lacasse, Maria-Alphonsine; Bélanger, M.-Georgianna; Bissonnette, M.-Louise; Fortin, Anne-Marie-Georgi-anna; Hamelin, M.-Emma-Félicité; Valin, M.-Alice-Bernadette; Martel, M.-Albertine-Céline; Beudet, M.-Alice-Fabiola; Lavoie, M.-Anne; Lemieux, M.-Julie; Lambert,

M.-Lse-Ursule-Cécilia ; Mailloux, M.-Mathilda ; Marié, M.-Adéline-Rosilda ; Dion, M.-Sara-Albertine ; Fleming, Emily ; Mottard, M.-Corinne ; Chabot, M.-Bernadette ; Rhéaume, M.-Mathilde ; Hallé, M.-Elise-Alice ; Bouchard, M.-Bernadette ; Pouliot, Marie-Emma-Cordélia ; Bernier, M.-Florida ; Delisle, M.-Céline ; Roy, M.-Amazélie-Dalila ; Lemay, M.-Emélie ; Hamel, M.-Lse-Anna ; Lafond, M.-Sophie-Odédie ; Ferland, M.-Angéline ; Tanguay, M.-Flore-Joséphine ; Fortier, M.-Rose-Aimée ; Beaudet, M.-Antoinette ; Girard, M.-Sophranie.

Elémentaire anglais. — Satisfaisant. — Ford, Suzan Theresa.

Elémentaire français. — Distinction. — Bélanger, M.-Henriette-Mélanie ; Boissonnault, Marie-Héloïse-P. ; Lavertu, M.-Archange-Alphonsine ; Fréchette, M.-Virginie-Alice ; Gaboury, M.-Anne-Odélia ; Pelletier, M.-Phébé ; Gosselin, M.-Rose-Anna ; Dubois, M.-Anna ; Grenier, M.-Rose-Odina ; Bernard, M.-Louise ; Langevin, M.-Anne-Alma ; Delisle, M.-Laurentia ; Gignac, M.-Anne-Rébecca ; Bélanger, M.-Lse-Délia ; Guy, M.-Rose-Délina ; Lebel, M.-Henriette-Aurore ; Lebel, M.-Eveline-Evangéline ; Fraser, M.-Louise ; Morin, Alice ; Bilodeau, M.-Rose-A.-Elise ; Lemieux, M.-Léa-Albertine ; Savard, M.-Lse-Joséphine ; Pâquin, M.-Alphonsine-Rébecca ; Mercier, M.-Elmire-Exilda ; Boulanger, M.-Obéline-A. ; Thibaudeau, M.-Valéda-Eliza.

Elémentaire anglais. — Distinction. — Donovan, Mary-Alice.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Pérusse, M.-Odella Zéph.

TROIS-RIVIÈRES

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Pepin, M.-Anne-Albina ; Crête, M.-Rose-Anna ; Desaulniers, M.-Alvina Auréa ; Montplaisir, M.-Marg.-Almésime ; Pothier, M.-Béatrice-Hilaria ; Adam, M.-Anna ; Bourgeois, M.-Corinne ; Bellefeuille, M.-Anne-Angéline ; Leblanc, M.-Alphonsine-C. ; Lanouette, Marie-Marg.-Cécile ; Massé, Mary-Alphonsine ; Laquerre, M.-Anne-Antoinette ; Sirois, M.-Lse-Albertine ; Dusablon, M.-Ludivine ; Douville, M.-Lse-Berthe ; Bordeleau, M.-Dalma-Résima ; Dostaler, M.-Rosa-Alice ; Veilleux, M.-Angéline ; Langlois, M.-Rose-Albina ; Rheault, M.-Laura-Eva ; Moussette, M.-Noéma-W. ; Baril, M.-Dola alias Dorila ; Garceau, M.-Fabiola-Rose-Anna ; Bourrassa, M.-Florida ; Levasseur, M.-Eva ; Bourk, M.-Albina-Ida ; Mayrand, M.-Phil.-Bernadette ; Ferron, M.-Lse-Edouardina ; Gravel, M.-Céliana.

Elémentaire français. — Distinction. — Bérard, M.-Delvina ; Bourgeois, M.-Angéline ; Gagnon, M.-Rose-Anna ; Richard, M.-Joséphine-Antoinette ; Beaudoin, M.-Anne-Léonie ; Pruneau, M.-Joséphine ; Dupuis, M.-Délia ; Tessier, M.-Valéda-Honora ; Massicotte, M.-Anne-Dorilla ; Pronovost, Rose-Anna-M.-Lse ; Delcourt, M.-Herminie ; L'Heureux, M.-Alice-Léona ; Trottier, M.-Anne.

NICOLET

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Chevalier, M.-Eugénie ; Lessard, M.-Anne-Dilara ; Lévesque, M.-Lse-Sévérine ; Jutras, M.-Cordélie ; Houle, M.-Alina ; Bourgeois, M.-Hortense-Juliette ; Breault, M.-Anna ; Raboin, Virginie ; Crevier, M.-Anne-Albertine ; Courtemanche, Maria ; Poirier, M.-Lse-Florida ; Lavigne, M.-Georgiana ; Tourigny, M.-Alphonsine-Alvina ; Laramée, M.-Delphine-Albertine ; Florent, M.-Annie ; Lefebvre, M.-Anna-Eveline ; Houle, M.-Lse-Odédie ; Martel, M.-Julie-Alice ; St-Germain, M.-Eglantine ; Bourk, M.-Prime-Hortense ; Vigneault, M.-Flora ; Bergeron, M.-Célianire ; Rheault, M.-Céline ; Prince, M.-Eglantine ; Forest, M.-Audélie Ernestine ; Gamelin, M.-Anna-Léonia ; Trempe, M.-Ernestine-Evéline.

Elémentaire français. — Distinction. — Lessard, M.-Lse-Alvina-Aurore ; Beaudet, M.-Louise ; DeTonnancourt, M.-Hélène-Méline ; Proulx, M.-Lse-Délina ; Vanasse, M.-Eugénie-Alfrédia ; Lemire, M.-Georgiana ; Forcier, M.-Albini-Mélanise ; Grégoire, M.-Anne-Améline ; Rivard, Marie-Georgina ; Mondou, M.-Léona-Valérie ; Beauchemin, Maria-Eugénie ; Descoteaux, M.-Josép.-Hortense ; Béliveau, M.-Joséphine ; Poirier, M.-Anne-Armande ; Lacerte, M.-Annette-Sévérine ; Tellier, M.-Orize ; Manseau, M.-Carmélie-Parmélie ; Bourbeau, M.-Amanda ; Therrien, Maria-Hélène ; Falardeau, M.-Odélide-Emélie ; Roux, M.-Alice ; Lavigne, M.-Malvina Gertrude ; Thibodeau, M.-Flore ; Mercier, M.-Sévérine ; Leblanc, M.-Anna-Laurentia ; Larivière, M.-Azélie ; Lemaire, M.-Eva-Alexandrine ; Paquette, M.-Aldéa ; Ally, M.-Anne-Angéline.

SAINT-HYACINTHE

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Létourneau, M.-Mad.-Adéline ; Salvail, Marie ; Dumaine, M.-Albia-Evéline ; LeBlanc, M.-Amanda ; Lincourt, M.-Lse-Ernestine ; Dufault, M.-Desanges-Anna ; Bouchard, M.-Anna ; Lachambre, M.-Albérta ; Frenière, M.-Anne-Albina ; Gendron, M.-Rose-Albina ; Chevrette, M.-Louise ; Bernard, M.-Laura-Angéline ; Pecteau, M.-Albertine ; Proulx, M.-Armélia ; Forcier, M.-Arsélia ; Cardin, M.-Hedwidge ; Hubert, M.-Florence-Arthémise ; Lemonde, M.-Alma-Dolorina ; Morin, M.-Lse-Cécile ; Monette, Maria-Clara ; Blanchette, M.-Eliza-Eléonore ; Fauteux, M.-Lse-Imleda ; Loïselle, M.-Clara ; Jutras, Maria-Rose-Anna ; St-Jacques, Marie-Anna ; Brunelle, M.-Évéline-Eugénie ; Côté, Laura-Ida ; Drolet, M.-Delvina ; Beauchemin, M.-Jeanne-Françoise ; Archambault, M.-Delphina ; Desmarais, M.-Lse-Eva ; Normandin, M.-Aurore-Alexina ; Thériault, M.-Lédécime (Lydia) ; Guilbert, M.-Louise ; Bibault, M.-Aima ; Gendron, M.-Etudiante-Eva ; St-Amand, Rose-Mathilde ; Leblanc, Maria-Rose-Anna.

Elémentaire anglais. — Satisfaisant. — Lapierre, M.-Joséphine.

Elémentaire français. — Distinction. — Chenette, Emma Etta ; Tétrault, Jessie ; Racine, M.-Rose Anna ; Ravenelle, Vitaline-Léa ; Fréchette, M.-Anne ; Gauthier, M.-Alphéda ; Arpin, M.-Emelie-Arsélia ; Savoie, M.-Anne Olympe Florida ; Charest, M.-R.-de-L.-Dolorès ; Dérome, M.-Ildéa ; Picard, M.-Anna-Rose ; Daoust, Marie-Mathilda ; Gévry, M.-Ida ; Comtois, M.-Rose-de-Lima ; Forest, M.-Lse-Noémi ; Goyette, Anne Héléne.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Bergeron, M.-Rose ; Provost, M.-B.-Angéline ; Marier, M.-R.-Adéline.

STE-MARIE

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Audet, M.-Alphonsine ; Quirion, Marie-Eléonore ; Marceau, M.-Albertine ; Poulin, M.-Céline ; Mercier, M.-Emma ; Nadeau, M.-Emilia-Odile ; Turgeon, M.-Eugénie ; Roy, M.-Anna-Florida ; Poulin, M.-Alma-Émérentienne ; Bouffard, M.-Philomène ; Tanguay, M.-Alice-Régina ; Grégoire, M.-Catherine-Emma ; Routhier, M.-Audiana ; Boutin, M.-Anne-Joséphine ; Fournier, M.-Létilia ; Gourgue, M.-Malvina-Alodie ; LeHouillier, M.-Alfréda ; Gagnon, M.-Héléna-Adélia ; Turcotte, Marie-Josephite-Rosalie ; Gosselin, M.-Armoza-Léontia ; Moreau, M.-Alphonsine ; Chabot, M.-Clara-Alice ; Vallières, M.-Émérentienne ; Brisson, Maria-Adèle ; Boulay, M.-Anne ; Audet, M.-Louise-Blanche-Euphémie ; Garneau, M.-Lse-Eva ; Lessard, M.-Amanda ; Jacques, Anna-Marie-Georgiana ; Jacques, M.-Lucile-Lodoïska ; Drouin, M.-Alexandrine.

Elémentaire français. — Distinction. — Cloutier, M.-Léontine ; Létourneau, M.-Amanda ; Barrette, M.-Rose Albertine ; Roy, Marie-Ursule-Victoria ; Lacroix, M.-Colombe ; Paradis, M.-Rose Anna ; Guillemette, M.-Blanche ; Parent, M.-Adèle Esther ; Roy, M.-Emma-Désilda ; Veilleux, M.-Anne-Lydia ; Vallée, M.-Anne ; Boivin, Marie-Florida ; Allen, M.-Lucie-Alice ; Brochu, M.-Valérie-Audélie ; Faucher, M.-Lucie-Bernadette ; Larochelle, M.-Angèle ; Brochu, M.-Bérénice ; Couture, M.-Alida ; Aubert, Dorémy ; Castonguay, M.-Louise ; Gonthier, M.-Rose-Albertine ; Audet, M.-Vitaline-Délina ; Ferland, M.-Anne-Bernadette ; Baillargeon, M.-Céline-Nancy ; Labrie, M.-Lse-Avérina ; Tanguay, M.-Célestine-Clara ; Couture, M.-Rose-Aimée ; Boilard, M.-Anne-Emma ; Labonté, Marie-Anne ; Lessard, M.-Anna-Edith ; Cloutier, M.-Odélie-Poméa ; Turcotte, M.-Eugénie-Démérise.

Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Donohue, Mary-Ellen ; Walsh, Hannah ; Dwyer, Mary-Catherine.

RIMOUSKI

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Michaud, M.-Elisabeth ; Crispo, M.-Virginie ; Isabelle, M.-Cécile ; Langlois, M.-Emma ; Thibault, M.-Virginie ; Lévesque, M.-Louise ; Michaud, Marie-Anne ; Paradis, M.-Laure ; Michaud, M.-Angélique ; Rousseau, M.-Rose-Anna ; Fortin, M.-Eugénie ; Côté, M.-Lse-Ernestine ; Bernier, M.-Luce ; Michaud, Marie ; Lavoie, M.-E.-Léda ; Tremblay, M.-Eugénie.

Elémentaire français.— *Distinction.*— Sirois, M.-Louise ; Langis, M.-Corinne ; Bérubé, M.-Délima ; Ratté, Marie ; Caron, M.-Fébronie ; Théberge, M.-Corinne-Amélie ; L'Arrivée, M.-Régina ; Petitgrew, M.-A.-Rosanna ; Lavoie, M.-A.-Eugénie.

Elémentaire français et anglais.— *Distinction.*— Sheehan, Mary-Ann ; LeBlanc, Gertrude-Elizabeth.

SHERBROOKE

Elémentaire français.— *Satisfaisant.*— Trudeau, M.-Agnès ; René, M.-Séraphine ; Lemire, Odile-Dora ; Mercier, M.-Adélie.

Elémentaire anglais.— *Satisfaisant.*— Rooney, Annie-Jane ; Commuskey, M.-Alice-Alberta ; Connolly, Emily-Elle ; Cooney, Julia-Clara.

Elémentaire français.— *Distinction.*— Villeneuve, M.-Stella-Bella ; Jalbert dit Carleton, M.-Eugénie ; Laramée, Victoria ; Dion, Aurélie ; Patry, Amanda ; Roger, M.-Anne-Bernadette ; Bourque, M.-Aurélie ; Brault, Albina ; Cambron, Marie-Cél.-Amélie ; Fortier, M.-Alice-Joséphine ; Paquin, M.-Alice ; Péloquin, M.-Léona ; Brown, M.-Antoinette ; Noël, M.-Victoire ; Désilets, M.-Alice.

Elémentaire anglais.— *Distinction.*— Myers, Margaret-Anast. ; Beaudin, M.-Esma ; Enright, Eliza-Ann.

Elémentaire français et anglais.— *Satisfaisant.*— Dion, M.-B.-Anysie.

Elémentaire français et anglais.— *Distinction.*— Camiré, M.-Eva ; Thibeault, M.-Anne ; Labrecque, M.-Sara ; Trudeau, M.-Lse-Imelda ; Trudeau, M.-A.-Bl.-Léonie ; Laguc, Denise ; Langeviu, Mabel-Cordélie.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.— *Satisfaisant.*— Leduc, Fabiola ; Prieur, M.-Ozéline-Bernadette ; Brunet, M.-Eugénie ; Seers, M.-Marguerite-Ariane ; Schinck, M.-Emma ; Lefebvre, M.-Lse-Délina ; Lefebvre, M.-Georgiana-Rose-Alba ; Montpetit, M.-Rose-Elizabeth ; Montpetit, M.-Angéline ; Lefebvre, M.-Cédia ; Leduc, M.-Oméline ; Leclerc, Clémentine-Mélanie ; Marcotte, M.-Elizabeth-Aurélie ; Latour, Maria-Rébecca ; Bissonnette, M.-Eva ; Beaudry, Rosa-Anna.

Elémentaire français.— *Distinction.*— Faubert, M.-Léontine ; Vallée, M.-Philomène ; Sambault, M.-Anne ; Ménard, M.-Aurore-Amanda ; Perron, M.-Évelina ; Rufiange, M.-Fernande-Eva ; Turcot, M.-J.-Albertine.

Elémentaire français et anglais.— *Distinction.*— Laberge, M.-R.-Adèle.

VICTORIAVILLE

Elémentaire français.— *Satisfaisant.*— Gauthier, M.-Alex.-Florella ; Picard, M.-Emma ; Lamy, M.-Joséphine-Alex. ; Beaumier, M.-Anne-Albertine ; Demers, M.-Anna.

Elémentaire français.— *Distinction.*— Gauthier, M.-Régina ; Pothier, M.-J.-Emma ; Desruisseaux, M.-Anne-Blanche ; Hébert, M.-Léontine ; Tousignant, M.-Élénise-Amélie ; Damas, M.-Emma ; Provencher, M.-Clara ; Roberge, M.-Herménie ; Demers, M.-Présilda ; Therrien, M.-Aurore-Fabiola ; Rheault, M.-Nabéla ; Hamel, M.-Exilia ; Richard, M.-Blanche ; Chênevert, M.-Ada ; Croteau, M.-Ozia ; Gosselin, Joseph-Émile.

Elémentaire anglais.— *Distinction.*— Biron, M.-Louise.

FRASERVILLE

Elémentaire français.— *Satisfaisant.*— Richard, M.-Blanche ; Chamberland, M.-Anne-Georgiana ; Labrie, M.-Valentine-Mérilda ; Michaud, Marie-Anne ; Roy, M.-Rose-de-Lima ; Paradis, M.-Lse-Déméris ; Pelletier, M.-Aimée-Justine ; Massé, M.-Lse-Dulcinea ; Lajoie, M.-Laure-Albina ; Landry, M.-Anna-Alexina ; Lévesque, M.-Rose-Catherine ; Bérubé, M.-Anne-Clara ; Larouche, M.-Claire-Alexina ; Lavoie, M.-Alice-Virginie ; Guay, M.-Evilda ; Voisine, M.-Sophie-Eugénie ; Tardif, Hélène-Laurentine ; Côté, M.-Elise-Emilia ; Malenfant, Marie-Louise ; Beaulieu, M.-Emélie (Imelda) ; Beaulieu, M.-Emma-Éléonore.

Elémentaire français.— *Distinction.*— Lévesque, M.-Léda-Sémida ; Blanchet, M.-Anna-Alma-Eugénie ; Roy, M.-Ernestine ; Beaulieu, M.-Valéda-Rosalba ; Gamache, Léda ; LeBel, M.-Clara-Rose-Anna ; Bérubé, M.-Louise.

FARNHAM

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Trottier, M.-A.-Rose-Alma ; Mercure, M.-Eliza ; Bonneau, Maria-Emma-Aline ; Morissette, M.-Georgiana ; Senay, M.-Ella-Alda ; Martin, M.-Amanda-Evéline ; Lamarche, Joséphine-O.-Albina ; St-Denis, M.-Délia ; Malo, M.-Lse-Eva ; Guilbault, M.-Alberta ; Bonneau, M.-Anne-Valentine ; Archambault, Julie-Albina ; Mailloux, M.-Ida-Rosa-Exilia ; Kaigle, Zella-Valéda ; Duquette, M.-Odile-Adrienne.

Elémentaire français.—Distinction.—Breault, Maria-Léa ; Boucher, Rose-Albina ; Rainville ; M.-Rose Rhéa ; Messier, M.-Lse-Argentine ; Benoit, M.-Eliza ; Desnoyers, M.-Blanche ; Guillet, Louisa-Doria ; Boudriault, Rose-Emma ; Hubert, Julie-E.-Rose-Emma.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Robert, M.-Bl.-Ernestine ; Ostiguy, M.-Max.-Aurore ; Dufresne, Elizabeth Ursule.

Elémentaire anglais et français.—Satisfaisant.—Wehr, Julia-Ann ; Wehr, Mary-J.-Bedelia.

HULL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Soublière, Régina-Edora ; Provost, M.-Blanche-Gertrude ; Latourelle, M.-Oliva-Aurore ; Chartrand, M.-Emélie.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Plunkett, Bessie ; Leahy, Margaret-Ann ; Slattery, M.-Catherine-Mamie ; Cassidy, Julia-Adéline ; McNamara, Mary-Frances.

Elémentaire français.—Distinction.—Duval, Albertine ; Campeau, M.-Josephite ; Legault, M.-Anne-Délie.

Elémentaire ang.—Distinction.—Plunkett, Louisa-Jane ; Leahy, Mary ; Galagher, William ; Stapleton, Nelly-Jane.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Duffy, Julia.

Elémentaire anglais et français.—Satisfaisant.—Ferrand, Mary-Anna.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Duffy, Annie-Ellen.

ST-FERDINAND

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Nault, M.-Louise ; Paris, M.-Lse-Anabela ; Blondeau, M.-Joséphine ; Chrétien, M.-Aurélié ; Demers, M.-Belzémire-Désirée ; Landry, M.-Malvina ; Miville Déchêne, M.-Lse-Anna ; Tourigny, M.-Elise ; Dutil, M.-Valérie.

Elémentaire français.—Distinction.—Jauvin, M.-Léda ; Blais, M.-Alice ; Jacques, M.-Colombe ; Fortier, M.-Auréa ; Bilodeau, M.-Rose-Ilda ; Beaudoin, M.-Aurore ; Mercier, M.-Anne-Clara ; Laliberté, M.-A.-Amanda ; Beauchesne, M.-Eug.-Malvina ; Boivin, M.-E.-Adélie.

BAIE ST-PAUL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Gravel, M.-Adiana ; Thibault, M.-Albertine ; Gauthier, M.-Asilda ; Tremblay, Marie-Sara-Madeleine ; Turcotte, M.-Malvina ; Côté, Marie-Anne-Léontine ; Fortin, M.-Héloïse ; Gauthier, M.-Claudia ; Lapointe, M.-Albertine-Emma.

Elémentaire français.—Distinction.—Tremblay, M.-Lse-Albertine-Eva ; Tremblay, M.-Emilie ; Tremblay, Marie ; Tremblay, M.-Lse-Ivonne ; Simard, M.-Zénaïde ; Gilbert, Marie-Louise ; Larouche, M.-Sophie-Mélanie ; Potvin, M.-Herméline ; Savard, M.-Luce-Eva ; Verreault, M.-Augustine-Emilie ; Tremblay, M.-Ernestine ; Tremblay, M.-Virginie.

CARLETON

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Cormier, Marguerite-Emma ; Joncas, Marie-Sara-Anne ; Audet, M.-Georgina ; Johnson, M.-Mélanie ; Chouinard, M.-Victoire ; Bujold, M.-Philomène.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Berthelot, M.-Anne.

Elémentaire français et anglais.—Satisf.—Poirier, Marie ; Shannon, Julia-Ann.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Thibodeau, Marie-Hélène ; Tremblay, M.-G.-Clara ; Guité, M.-A.-Emilie.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Foran, M.-A.-Ethel.

PORTAGE-DU-FORT

- Elémentaire anglais. — Satisfaisant.* — Mainville, Rose-Anne; Dunn, Ida-Mathilda.
Elémentaire français. — Distinction. — McKay, Cecilia.
Elémentaire anglais. — Distinction. — Berrigan, Ann-Jane; Heaphy, Marguerite-Lauretta.
Elémentaire anglais et français. — Satisfaisant. — Griffin, M.-Catherine; Lafrance, Céline.
Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Tremblay, M.-A.-Angéline.
Elémentaire anglais et français. — Distinction. — Bessette, M.-Eveline; Kelly, Annie-Eliza.

HAVRE-AUX-MAISONS

- Elémentaire anglais. — Satisfaisant.* — Carbonneau, M.-Hermélie.
Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Delaney, M.-Euphrosine-Donalda; Vigneau, M.-Thècle; Arseneau, M.-Hombéline; Arseneau, M.-Camilla; Chevarie, M.-Anne-Alda.

MONTEBELLO

- Elémentaire français. — Satisf.* — Séguin, M.-Alexina; Lafontaine, M.-Emélie.
Elémentaire français. — Distinction. — Bédard, M.-O.-Graziella; Cardinal, M.-Rose-Alba.
Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Byrne, M.-Elisabeth.

ROBERVAL

- Elémentaire français. — Satisfaisant.* — Cossette, Maria-J.; Laliberté, M.-M.-Florentine; Boulay, M.-Alice.
Elémentaire français. — Distinction. — Paradis, M.-G.-Emma.

CHICOUTIMI

- Elémentaire français. — Satisfaisant.* — Simard, M.-Lse-Aurore; Desbiens, M.-E.-Laura.
Elémentaire français. — Distinction. — Tremblay, M.-Elise.

STE-ANNE-DES-MONTS

- Elémentaire français. — Satisfaisant.* — Lepage, M.-Anne-Alma.
Elémentaire français. — Distinction. — Lepage, M.-E.-Imelda; Gosselin, M.-A.-Amanda.

ST-JOVITE

- Elémentaire français. — Distinction.* — Sigouin, M.-Marguerite; Charbonneau, Lucie-Anne-Blandine.

POINTE-AUX-ESQUIMAUX

- Elémentaire français. — Distinction.* — Bois, M.-Délina.

NEW-CARLISLE

- Elémentaire français. — Satisfaisant.* — Ahier, M.-Elizabeth.

Diplomes Modèles et Académiques

MONTREAL

- Modèle français. — Satisfaisant.* — Tellier-Lafortune, M.-Lse-Aur.; Morisset, Irma; Guay, Cyprien-Alfred; Brosseau, M.-Elis.-Annette; Renaud, M.-A.-Normandine; Frédette, Frédelin-Joseph; Souscie, M.-Albertine; Joannette, M.-S.-Rosina; Lacombe, M.-Angéline; Troie, M.-Alexandrine; Jacques, Anna-A.; Hébert, M.-J.-Elizabeth; Lacombe, M.-Ida-Blanche; Lemieux, M.-Meuris; Lanctôt, Maria; Leclerc, M.-Alexina-D.; Ouimet, M.-Cécile-Anne; Sauriol, M.-Augustine; Pelland, M.-Anna-Lauréat; Asselin, Maria-Bernadine; Racine, M.-Phil.-Elmina; Racine, M.-Alexandrine; Côté, M.-Liose; Maillé, M.-Aurore-Georgiana; Chartier, M.-Lucia.

Modèle anglais.—Satisfaisant.—Girard, M.-Alida; Harney, M.-Phœbe; Palmer, Mary-Eva; Geary, M.-Anne; Desjardins, M.-Noémi-W.; Cooney, Margaret-H.; Dufault, M.-A.-Régina; Brosseau, M.-Lse-Bertha.

Modèle français.—Distinction.—Laporte-St-Georges, M.-Florisca; Latour dit Forget, M.-Lse; Gadoury, M.-Anne; Lavallée, M.-Luména; Baril, M.-Alice; Boileau, Marguerite-Marie; Prévost, M.-Anne; Legault, M.-Antoinette; Duval, M.-Emélie-Anne; Martin, M.-Alice; Charron, Anna-Maria; Faucher, M.-Anne; Pleau, M.-Elisabeth; Pleau, M.-Joséphine; Mageau, M.-J.-Marceline; Thouin, M.-Emma-Aubertina; Charbonneau, M.-A.-Emma; Dame, J.-H.-Armand; Roy, M.-Laure-Adélaïde; Auclair, Bernadette; Allaire, M.-Rose-Alba; Miron, M.-R.-de-L.-Diana; Martineau, M.-B.-Bernadette; Courchène, M.-Anne; Paquette, M.-J.-Germaine; Gascon, M.-A.-Prudentienne; Forest, Maria-A.-D.; Tanguay, M.-D.-Luména; Gibault, M.-E.-Anna; Beauchamp, M.-A.-J.-Annette; Gladu, M.-E.-Eva; Deshaies, M.-Angéline; Dubé, M.-Antoinette; Chabot, Elisa-Eva; Thibodeau, M.-L.-A.-Justine; Gagnon, M.-Lse-Victoria; Chevalier, M.-Mélanie; Leclerc, M.-Blanche; Dupuis, M.-Marthe; Brosseau, Amarilda; Paré, M.-N.-Antoinette; Demers, M.-L.-Azilda; Déguise, M.-Sophie-Rébecca; Lavallée, M.-Rachel; Laurin, M.-Alphonsine; Patenaude, Alberta W.-C.; Fleury, C.-Gratia; Fleury, M.-S.-Glorianna; Fleury, M.-Bl.-Colombe; Grisé, M.-A.-Aurore; Montpellier, M.-L.-Florina; Carrières, G.-Amanda; Pariseau, M.-Rose; Tellier, M.-M.-Elzire; Guilbert dit Fournival, Jos.; Jacques, T.-Emélie; Fortin, M.-Angéline; Bourdeau, M.-E.-Alice; Aubry, M.-Rose; Marion, M.-Anna-Elisabeth; Grandmaison, M.-Thérèse; Bellehumeur, M.-H.-Eva; Brassard, M.-E.-Cornélie; Patenaude, M.-Blanche; Fecteau, M.-Angéline; Despatie, M.-Aldiana; Laporte, M.-Rose; Demers, M.-A.-Antoinette; Marion, M.-Joséphine; Mondor, M.-Blanche; Dalbot, Domithilde; Marion, Cordélie; Arbec, M.-M.-Nélida; Bertrand, M.-Parmélie; Robert, M.-Berthe.-E.; Lavoine, M.-Rose-Ida; LeBrun, M.-Lucrétia-Virg.; Sauvé, M.-A.-P.-Alphonsine; Jacques, M.-Elisabeth-Eug.; Dacier, Anne Marie-Yvonne; Papillon, Lauréat-Albina C.; Lavigne, M.-Lse-Léa; Surprenant, Bertille; Racette, M.-Zoé-Alma; Dubreuil, M.-A.-Amanda; Robin dit Lapointe, Berthe-E.; Carrière, M.-Amanda; Goulet, M.-Antoinette-Emma; Farly, Nora-Lilly; St-Jean, M.-Virginie-Exilda; Desjardins, Mélina-M.-Lse; Martin, M.-Lse-Juliana; Poirier, M.-Rose-de-Lima; Paquin, M.-Angela; Renaud, Delphine-Emma.

Modèle anglais.—Distinction.—Fendall, George-A.; McElligott, Mary-Anne alias Maud; Brady, Gordon-Richard.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Messier, M.-Alma; Thibodeau, M.-Alice-Albertine; Morin, Marie-Joseph; Gagnon-Gélinas, Marie-Félie-Anna.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Brunelle, M.-Marthe; Jondreville, Hélène-Euchariste; Morin, M.-Lse; Dumas, M.-Aurélié; Hébert, Eva-Philom.-Addée; Langlois, Jos.-Achille; Angrignon, M.-Elis.-Edwilda; Rivard, M.-Exilda-Delphine.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Beaudry, M.-G.-Berthe; Favreau, M.-Lse; Roy, M.-Jos.-Anna; Lavoie, M.-Lse-Anna; Paquette, M.-Alice Rose; Brault, Rose-de-Lima; Villeneuve, Herm.-Soph.-Hélène; Paquette, Marie-Blanche; Comtois, M.-A.-Emmeline; St-Charles, M.-Eug.-Albertine.

Modèle anglais et français.—Distinction.—Pageau, Anna-Emma-Angèle.

Académique français.—Distinction.—Charbonneau, M.-Anne-Cécile; Moquin, Marie-Berthe; Beaulieu, M.-Delphine-Alice; Hurteau, M.-Victoire-Alice; Bouvrette, Joseph-Albert; Turcot, Marie-Anne; Raymond, Marie-Laurenda; Brissette, Maria-Blanche-R.-de-L.; Lacroix, Marie-Florida; Payment, Jos.-Georges-Alexandre.

Acad. français et mod. anglais.—Satisfaisant.—Rousseau, M.-Olympe-Délicia.

Acad. fr. et angl.—Distinction.—Genest dit Labarre, Jos.-Philippe; Dufresne, Marie-Mathilde-Caroline.

QUÉBEC

Modèle français.—Satisfaisant.—Garneau, M.-E.-Hélène; Dumas, M.-Clara; Mercier, M.-Amédine; Guy, M.-Wilhelmine; Goulet, Louis-Philippe; Lachance, M.-Bl.-Alice; Landry, M.-A.-Bibianne; Pâquet, M.-A.-Alexandrine; Légaré, M.-Emma-C.; Sanschagrin, M.-B.-Rose-Anna; Perreault, M.-L.-P.-Julie; Fortin, M.-Alice; Nolin, Léa; Lebeuf, Marie-H.-Blanche; Rousseau, M.-B.-Aurore; Couillard, M.-B.-Thérèse; Jones, M.-D.-Bernadette; Fortin, M.-A.-Agathe; Beaulieu, M.-L.-Blanche;

Corriveau, M.-Anne-A. ; Juneau, Maria-Anna-D. ; De Villers, M.-Sophie-J. ; Dion, M.-Anne-Zoé ; Dorion, M.-Anne ; Simard, Maria-Anaïs ; Lemay, M.-Anne-Aselle ; Taschereau, M.-Blanche-Josép.

Modèle anglais. — Satisfaisant. — White, Stella-Teresa ; Mulrooney, G.-Stella ; Goulet, Mary-Ann ; Fergusson, M.-Alice-C.

Modèle français. — Distinction. — Tanguay, M.-L.-Ernestine ; Boulet, M.-L.-Anaïs ; Guillot, M.-Rachel-A. ; Richard, M.-L.-Emilie ; Fournier, M.-Adrienne ; Roberge, M.-Louise ; Lapointe, M.-Alodie-E. ; Brisson, M.-Anna ; Desrochers, M.-H.-Céline ; Biledeau, M.-Virginie-H. ; Côté, M.-A.-Ernestine ; Beaulieu, M.-J.-Camélia ; Massé, M.-Sara-D. ; Couillard, M.-L.-Angéline ; Langlois, M.-E.-Bertha ; Martel, M.-Lumina ; Labbé, M.-Amazélie ; Desruisseaux, M.-Albertine ; Blouin, M.-Ange ; Bourbeau, M.-Dianora ; Furois, M.-Jeanne-Z. ; Bédard, M.-Anne-J. ; Bernard, M.-Louise J.-B. ; Frenette, M.-Marg.-Aurée ; Gauthier, M.-L.-A.-Angèle ; Lacroix, M.-Hélène-E. ; Rousseau, M.-Lucile-C. ; Carrier, M.-E.-Emélie ; St-Pierre, M.-Gabrielle ; Lévesque, M.-Exilda ; Forgues, M.-Yvonne ; Desrochers, M.-J.-Gracia ; Thiboutot, M.-Anna-J.-E. ; Bélanger, M.-Y.-Eva ; Bernier, M.-Z.-Omérine ; Cantin, M.-E.-Alice ; Mayrand, M.-Sévérine-E. ; Drolet, M.-N.-Angéline ; Vallée, M.-Ange-Alphonsine ; Corriveau, M.-Eva-B. ; Fortin, M.-O.-Elmina ; Giguère, M.-Louise ; Mailhot, M.-Alda ; Lafleur, M.-Anne-C. ; Fortin, M.-Lse-Imelda ; Proteau, M.-Marg.-Blanche ; Bourassa, M.-Hedwidge ; LeRouzès, Yves-Marie ; Papin, M.-Marthe-Irène ; Pelletier, M.-Albertine-J. ; D'Avoine, M.-Eva ; Leclerc, M.-Emma-Bernadette ; Carrier, M.-Emma-Caroline.

Modèle anglais. — Distinction. — Martin, Dora-Eugénie ; Whelan, Joséph.-Belsimere ; Martin, Ann. ; Enright, Bridget-Elizabeth ; Kavanagh, Elizabeth-Mary ; Convey, Frances-Joséphine ; McInenly, Mary-A.-L. ; Massé, M.-Lse-G. ; Nagle, Elizabeth-Ann ; Butler, Ellen-Wilhelmina ; Mulcair, Sarah-Ann.

Modèle français et anglais. — Satisfaisant. — Hardy, Marie-Graziella ; Lacroix, Lédéa-Dinorah ; Drouin, M.-Alice-Alphonsine ; Grégoire, Marie-Flora.

Modèle anglais et français. — Satisfaisant. — Cullen, Mary-Ellen ; Kealy, Mary-Ann-Alice ; McKeuzie, Nora-Ann.

Modèle français et anglais. — Distinction. — Cantin, M.-O.-G.-Philiberte ; Labranche, M.-Julie-Lucie ; Lavoie, M.-Aimée-Denise ; Girard, Marie-Corinne ; Obalska, Marie-Soph.-Joséph. ; Roy, Marie-Louise-Eva-Caroline ; Grenier, Marie-Louise ; Roy, Jos.-Amédée-Daziel.

Modèle anglais et français. — Distinction. — Hearn, Bridget-Edith ; Butler, Annie.

Académie français. — Satisfaisant. — Fournier, M.-Thérèse-Alice.

Académie français. — Distinction. — Morin, M.-Alice-Georgiana ; Fournier, M.-Ernestine-Estelle ; Falardeau, M.-Bl.-Cécile.

Académie anglais. — Distinction. — Derouin, Mary-Flora.

Académie français et modèle anglais. — Distinction. — Beaudry, Marie-Henriette-Jeanne.

TROIS-RIVIÈRES

Modèle français. — Satisfaisant. — L'Heureux, M.-C.-Florina ; Comtois, M.-Augustine-D. ; Lalontaine, M.-A.-Rébecca ; Brunelle, M.-Corinne-H. ; Leduc, Maria-Régina-A. ; Rivard, M.-Alma-H. ; Rivard, M.-Alma-W. ; Gervais, M.-Rosima-A. ; Doucet, M.-Emma-Arthémise ; Vézina, M.-Virginie ; Boisvert, M.-Mélina-Edouardina ; Tourigny, Marie-Rita.

Modèle français. — Distinction. — Poliquin, Marie-Laura ; Laurendeau, M.-Antoinette ; Lebeau, M.-Juliana (Julia) ; Morand, M.-Flora-Antonia ; Carbonneau, M.-Régina-Phil. ; Trudel, M.-Joseph-Bern. ; Sauvageau, M.-Alice ; Cloutier, M.-Lse-Emma ; Cloutier, M.-Anne-Eva-Flore ; Michaud, M.-Anne-Corinne ; Dugré, M.-Anne-Azilda ; Lefebvre, M.-Anne-Cécile ; Ledoux, Marie-Céline-Azilda ; Marchand, Marie-J.-Léona ; Turcotte, M.-Alice-Léopold. ; Héon, Eva ; Milot, M.-Flore-Evéline ; Baril, M.-Antoinette-Eulalie ; Projean, M.-Francine-A. ; Bordeleau, M.-Louise ; Letiecq, Evangéline.

Modèle français et élémentaire anglais. — Distinction. — Dugré, Bernadette alias Laura ; Rompré, M.-Joséph.-Alice.

Académie français. — Distinction. — Lambert, Jos.-Elzéar.

NICOLET

Modèle français.—Satisfaisant.—Houle, M.-Annette; Beauchesne, M.-Anna-Eliza; Hebert, Marie-Céline; Durand, M.-A.-Bernadette.

Modèle anglais.—Satisfaisant.—Marchand, M.-Emma.

Modèle français.—Distinction.—Gélinas, M.-Anna; Deléglise, M.-Cécile-H.; Jutras, M.-Anne-Florina-E.; Brunelle, M.-Christiana; Lachapelle, M.-Lse-Clara; Sinotte, Joséphine; Deshaies, M.-Thérèse-Léonie; Pratte, M.-Yvode; Würtele, M.-Louisa-Adèle-S.; Papillon, M.-Rose-Séphora; Papillon, M.-Léonie; Désilets, M.-Rose-Anna.

Modèle anglais.—Distinction.—Legris, M.-Adèle-Cécile.

Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.—Doré, M.-Aurise-Valéda.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Gill, Maria-Doria.

SAINT-HYACINTHE

Modèle français.—Satisfaisant.—Courtemanche, M.-Antonia; Gendron, M.-Anne; Caron, M.-Diana-Joséphine; Plamondon, M.-Rose-Albina; Guertin, Anna-M.-Ange; Morin, M.-Berthe-G.; Bernard, M.-Rosalie-Emélie; Dufault, M.-Corona-Noëlia; Decelles, M.-Yvonne; Morin, M.-Parmélie-Régina; Jeannotte, M.-Alfréda-Anésia; Blain, M.-Hélène.

Modèle anglais.—Satisfaisant.—Benoit, M.-Amanda-Augustine.

Modèle français.—Distinction.—Côté, M.-Blanche-Laura; Blanchette, Eugénie-Angéline; Fortin, M.-Eva-Albertine; Tétreault, M.-Sara-Albina; Joyal, M.-Valérie; Bastien, M.-Diana; Meunier, M.-Honora-Anna; Lagarde, M.-Anne-Aurélié; Béland, M.-Lse-Antoinette; Cardin, M.-Honorine-A.; Cormier, Rose-Blanche-B.; Auclair, M.-Laura-Rosa; Gagnon, Louisa; Bousquet, M.-Lse-Alice; Delorme, M.-Louise; Beaudry, M.-Eva-Elisabeth; Levasseur dit Bélisle, Flore; Pinault, M.-Eulalie.

Modèle angl.—Distinction.—Trottier, M.-Elisabeth-Elise; Raiche, M.-A.-Béatrice.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Noël, M.-A.-Albina; Rivard, M.-Ada-Charlotte; Guertin, Reine-Joséphine; Lecours, M.-A.-Anita; Lorange, M.-Aurore.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Messier, M.-Exilda; Meunier, M.-Blanche-Alice; Bérard, M.-Léa-Ernestine.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Brown, M.-Lina-Bathilde; Leblanc, M.-Aurore-Azénaïde; Viens, Bl.-Yvonne.

STE-MARIE

Modèle français.—Satisfaisant.—Carter, M.-Amanda-Hélène; Audet, M.-Fidélise.

Modèle français.—Distinction.—Matte, M.-Emélie-Evéline; Lambert, M.-Anne-Aurélié; Nadeau, M.-Anne; Duchêne, M.-Laure; Beaudoin, M.-Octavie-Clara; Beaulé, M.-Zélie.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Dallaire, M.-Alice-Aimée.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Morin, M.-Céline-Fridoline.

RIMOUSKI

Modèle français.—Satisfaisant.—Soucy, M.-Delphine-Eugénie; Côté, M.-Blanche-Eugénie; Bernier, M.-Gaudélie (Audélie); Côté, M.-Amélie; D'Anjou, M.-Sara-Elmina.

Modèle français.—Distinction.—Lapointe, M.-Alexandrine; Côté, Marie-Georgianna; Gagnon, Marie-Anne; St-Laurent, M.-Claire-Jul.; Lepage, M.-Lse-Eugénie; Bérubé, M.-Louise; Rioux, M.-Flavie-Cédule; Gagné, M.-Rose-de-Lima; Ouellet, M.-Marguerite; Bélanger, M.-Alice; Simard, M.-Adèle.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Aubin, Marie-Adèle.

Académique français.—Distinction.—Ouellet, M.-Luce; Plourde, M.-Zélie.

Académique français et modèle anglais.—Distinction.—Poirier, Marg.-Adélaïde.

SHERBROOKE

Modèle français.—Satisfaisant.—Tétrault, M.-Joséphine.

Modèle français.—Distinction.—Grandbois, M.-A.-Joséphine; Lemaire, M.-Julia-Bella.

- Modèle anglais.—Distinction.*—Richard, M.-Stella ; Mooney, Mary-Ann.
Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Thibault, M.-P.-Aurore ;
 Jasmin, M.-E.-Arcélia ; Fournier, Marie-Azilda-Anna ; Charron, Marie-Bernadette-
 Ida ; Bureau, M.-Exélia.
Modèle français et anglais.—Distinction.—LaRue, M.-R.-F.-Blandine ; Couture,
 Marie-Clorida ; Ménard, Marie-Louise ; Fortier, M.-Luce-Alphonsine ; Marleau, M.-
 Joséphine.
Académie français.—Distinction.—Poulin, M.-Lse-Adélaïde.

VALLEYFIELD

- Modèle français.—Satisfaisant.*—Kelly, M.-Catherine ; Pilon, M.-Anne-Mathildée ;
 Tisseur, M.-Bl.-Florida ; Miron, M.-Valentine ; Beaulieu, M.-L.-Eugénie.
Modèle anglais.—Satisfaisant.—Feeny, Lucia ; Leahy, Anna-Laura ; McCaffrey,
 Catherine-Jane.
Modèle français.—Distinction.—Sauvé, M.-Zélie ; Séguin, M.-Joseph-Delphine ;
 Charrette, Marie-Céline ; Quenneville, M.-Anna-Céline ; Primeau, M.-Eglantine ;
 Laberge, M.-C.-Albertine ; Dallaire, Maria-Rosé.
Modèle anglais.—Distinction.—Laplante, M.-Eugénie ; Quinn, Mary-Agnes.
Modèle anglais et français.—Satisfaisant.—Charette, Mary-Evelina.
Académie anglais.—Distinction.—Moore, Margaret-Maud.

FARNHAM

- Modèle français.—Satisfaisant.*—Beaudry, M.-Louise.
Modèle français.—Distinction.—Mercure, M.-Isabelle-Lédée ; Campbell, Maria-
 Anna-Elisa ; Guillet, M.-Eugénie-Victoria ; Nadeau, M.-Alexina.
Modèle anglais.—Distinction.—Marié, M.-Antoinette ; Grondin, M.-Lse-Martine.
Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Frégeau, M.-Antoinette-
 Imelda.
Modèle français et anglais.—Distinction.—Lacerte, M.-A.-Eva.

FRASERVILLE

- Modèle français.—Satisfaisant.*—Gagnon, M.-C.-Donalda ; Soucy, M.-Julie-
 Géraldine ; Stroppiana, M.-Rose-Emma ; Dugal, M.-Lse-C.-Léontine.
Modèle français.—Distinction.—Paturel, Mary ; Mercier, M.-Henriette-Alp. ;
 Hudon, M.-Stella-Rose-Anna ; Boulanger, M.-Rose-Alma.
Modèle français et anglais.—Distinction.—Michaud, M.-Alice-Alma-Anna.

ST-FERDINAND

- Modèle français.—Satisfaisant.*—Provencher, M.-Eva-Eugénie.
Modèle français.—Distinction.—Blouin, M.-A.-Luce ; Dion, M.-Albertine-Alice ;
 Lapointe, M.-Eugénie ; Legendre, M.-Olivine-Alex. ; Beaulieu, M.-Alice ; Belleau, M.-
 J.-Etiennette-M. ; Talbot, M.-Corinne ; Boissonnault, M.-Noéma ; Carrier, M.-Elmina-
 Phil. ; Carrier, M.-Georgiana ; Nadeau, M.-Georgiana ; Chandonnet, M.-Corinne ;
 Morin, M.-Bl.-Alice-Clém.

HULL

- Modèle anglais.—Satisfaisant.*—Grace, Hannorah-Jane ; Labelle, M.-Alexina.
Modèle français.—Distinction.—Maillette, M.-Rose-Léontine ; Forcier, M.-Delphine-
 Aristide ; Lizotte, M.-Emma-Mathilde ; Roy, M.-Blanche-Alice ; Carrière, Fleur-
 Ange ; Thibault, Maria ; Berthiaume, M.-Louise ; Desjardins, Amélia ; Fauteux, M.-
 Antoinette-C ; Locas, Laure ; Véronneau, M.-Joséphine.
Modèle anglais.—Distinction.—Gollinger, Helen-Bridget ; Washburn, Agnès-
 Patricia ; Leamy, Stella ; O'Halloran, M.-Margaret ; Garvey, Edith-Sarah.
Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.—Laframboise, M.-Agnès.
Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Gosselin, M.-Cécile.
Modèle français et anglais.—Distinction.—Fournier, M.-Alméria ; Sabourin, Léa ;
 Hébert, Zita ; Pelletier, Améliana ; Dumontier, Alice ; Laflamme, Régina ; Philion,
 M.-Blanche-Laura.

Académique français.—Distinction.—Champagne, Marie-Dosia.
Académique français et anglais.—Distinction.—Larocque, M.-Valéda-Alice.

BAIE ST-PAUL

Modèle français.—Satisfaisant.—Lajoie, M.-A.-Emma.
Modèle français.—Distinction.—Girard, M.-Louise-E. ; Vandal, M.-L.-E.-Delmina ;
 Boivin, M.-Emma ; Boly, M.-Rose-Anna ; Desgagné, M.-Anne ; Pilote, M.-Éxilda ;
 Morin, M.-Elmire.

MONTEBELLO

Modèle français.—Satisfaisant.—Bourgeois, M.-Louise-Antoinette.
Modèle français.—Distinction.—Racicot, M.-Louise.
Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Désabrais, M.-Appoline ;
 Blais, Espérance.
Modèle français et anglais.—Distinction.—Bédard, M.-Clara.

CHICOUTIMI

Modèle français.—Distinction.—Hamann, M.-Louise-C.-R. ; Savard, M.-Rose-
 Albine ; Brassard, M.-Anne-Herméline-G.

VICTORIAVILLE

Modèle français.—Satisfaisant.—Lambert, M.-Rose-Albertine.
Modèle français.—Distinction.—Walsh, Catherine-Malvina.

CARLETON

Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.—Poirier, Louise-Florida.
Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Berthelotte, M.-Lse-Hélène.

ROBERVAL

Modèle français.—Distinction.—Laforêt, M.-Héloïse.
Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Girard, M.-Louise.

STE-ANNE-DES-MONTS

Modèle français.—Distinction.—Boucharé, M.-Flore-Eugénie.

Liste supplémentaire

Les personnes dont les noms suivent, qui n'avaient échoué que sur le DRESSIN lors des examens antérieurs, ont aussi reçu des diplômes :

Élémentaire français.—Satisfaisant.—Martin, Berthe ; Bock, M.-Bernadette ; Cartier, Mary-A.

Élémentaire anglais.—Satisfaisant.—Burke, M.-Alice.

Élémentaire français.—Distinction.—L'Héroult, M.-Annie ; Parent, Angéline ; Pruneau, Lucinda ; Lacommande, M.-Florida.

Élémentaire anglais.—Distinction.—Foley, M.-Elizabeth.

Modèle français.—Satisfaisant.—Geary, M.-Anne ; Maher, James ; Dufresne, Flore ; Benoit, M.-V.-Augustine.

Modèle français.—Distinction.—Jeannotte, M.-Rose-de-Lima ; Marcotte, M.-Graziella ; Desjardins, Noémi ; Bérard, Albertine ; Beaudry, Clara ; Mélançon, M.-Anne-Marg.-Delphine ; Montpas, M.-Alma ; Ducharme, Eva ; Boisvert, M.-Anne ; Ostigny, M.-Céculie-Eugénie ; Dumaine, M.-B.-Corinne ; Trottier, M.-Elisabeth ; Raiche, M.-A.-Béatrice ; Lapierre, Joséphine ; Michon, M.-Joséphine ; Lussier, M.-Bl.-Anna ; Plourde, M.-Zélie ; Bouchard, M.-Rossana ; Marier, M.-Antoinette ; Grondin, M.-Lse-Martine-Antoinette.

COMITE CATHOLIQUE
DU
CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION D'AUTOMNE 1902

Séance du 10 septembre 1902.
(Avant-midi).

PRÉSENTS :

- L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, président,
 Mgr l'archevêque d' Ottawa,
 " " de Québec,
 " l'évêque de Pembroke,
 " " de Rimouski,
 " " de Chicoutimi,
 " " de Valleyfield,
 " " de Sherbrooke,
 " " de Tubana, représentant Mgr l'évêque de Nicolet,
 " le vicaire-général Racicot, représentant Mgr l'archevêque de Montréal,
 M. le chanoine A. Dumesnil, représentant Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
 " le vicaire-général H. Baril, représentant Mgr l'évêque de Trois-Rivières,
 " l'abbé John-A. McDonald, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown
 L'honorable juge F. Langelier,
 " " J.-E. Robidoux,
 " H. Archambault,
 " Lomer Gouin,
 " Dr J.-J. Guerin,
 " Thomas Chapais,
 " Gédéon Ouimet,
 M. Eugène Crépeau,
 " H.-R. Gray,
 " M.-T. Stenson,
 " Alphonse Pelletier,
 " Paul de Cazes, secrétaire.

Lecture des lettres de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'évêque de Nicolet, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe et de Mgr l'évêque de Charlottetown, déléguant pour assister à cette session du Comité catholique :

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr le vicaire-général Racicot; Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Tubana; Mgr l'évêque des Trois-Rivières, le très révérend M. Baril, vicaire-général; Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, M. le chanoine A. Dumesnil; Mgr l'évêque de Charlottetown, le révérend John A. McDonald.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport qui suit :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES DE CLASSE

Session du 9 septembre 1902.

Présents :—Mgr Blais, président, Mgr Emard, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Dr Guérin, l'honorable Gédéon Ouimet et M. le Surintendant.

Ce sous-comité fait le rapport qui suit sur les livres soumis à son examen :

" 1. " L'Abécé, nouvelle méthode de lecture par l'image et l'ancienne épellation "—2e partie—par Nérée Tremblay, est recommandé.

" 2. " Traité d'anatomie, de physiologie et d'hygiène privée ", par le Dr Paul E. Prévost.

" Ce sous-comité est d'avis que des manuels d'hygiène étant déjà approuvés, il n'y a pas de raison pour recommander cet ouvrage qui ne peut être nécessaire aux élèves, quoiqu'il puisse être utile aux institutrices.

" 3. " La " Méthode d'élocution et de déclamation ", cours élémentaire, cours moyen et cours supérieur—par G. Colonnier, est recommandée.

" 4. " Le Manuel de la Parole ", traité de prononciation—par Adjutor Rivard, est recommandé.

" 5. Ce sous-comité ne peut recommander le " Traité de droit usuel ", par Mme Gerin-Lajoie, quoiqu'il reconnaisse que cet ouvrage peut rendre de grands services aux instituteurs et aux institutrices, parce que ce n'est pas un livre de classe.

" 6. " Dictionnaire de la prononciation moderne de la langue française ", par Victor Delahaye.—Quoique cet ouvrage ne soit pas, à proprement parler, un livre de classe, ce sous-comité croit devoir le recommander comme étant un ouvrage spécial.

" 7. " Méthodes d'écriture droite et penchée ". Ce sous-comité, après avoir pris connaissance des représentations faites par les promoteurs des méthodes d'écriture droite et anglaise, croit devoir déclarer que les raisons données en faveur de la méthode d'écriture penchée sont très fortes, mais il laisse au comité catholique le soin de se prononcer sur la question.

(Signé)

† ANDRÉ-ALBERT,

Evêque de St-Germain de Rimouski,

Président."

Sur proposition de M. Stenson, secondé par Mgr l'archevêque de Pembroke, il est résolu :

" Que le rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe soit adopté pour tous les ouvrages recommandés et rejetés par lui, à condition qu'aucun de ces livres recommandés ne soit mis dans le commerce avant que le prix de vente ne soit marqué sur sa couverture ;"

" Que ce comité ne juge pas à propos de retirer l'approbation donnée déjà aux divers systèmes d'écriture verticale ou penchée."

Le sous-comité chargé de l'examen de la question de l'enseignement du dessin, fait le rapport qui suit :

Session du 9 septembre 1902.

Présents : Mgr Duhamel, président, M. Eug. Crépeau, M. Th. Stenson et M. le Surintendant.

M. le Surintendant de l'Instruction publique propose que :

" Attendu que l'enseignement du dessin dans la Province, quoique inscrit au programme d'études, n'a pas, jusqu'à présent, produit de résultats satisfaisants et qu'il importe grandement de remédier à l'état de choses actuel ;

" Attendu que le dessin, comme tout autre enseignement public, réclame :

" 1. Une direction précise,

" 2. Un personnel compétent,

" 3. Une sanction efficace ;

" Attendu que pour organiser cet enseignement avec un caractère essentiellement pratique, il nous faut laisser de côté les méthodes surannées pour adopter les plus nouvelles.
 " Ce sous-comité croit devoir recommander l'adoption des moyens qui suivent pour atteindre le but désiré :

" 1. La promulgation d'un programme très détaillé, accompagné de commentaires et d'exercices destinés à fixer la méthode et à en assurer la pédagogie— ce programme tient d'ailleurs compte des besoins du pays, des aptitudes de la population, de nos moyens d'action ;
 " servirait de phare aux professeurs et aux instituteurs et conduirait à une inspection sérieuse de l'enseignement du dessin à l'école.

" 2. La nomination d'un inspecteur ou directeur du dessin, chargé de rédiger le programme sus-mentionné afin de le soumettre à l'approbation du Comité catholique. Ses fonctions seraient :

" (1) D'organiser, sous la direction du Surintendant, l'enseignement du dessin dans les écoles primaires sous contrôle et dans les écoles indépendantes subventionnées ;

" (2) De préparer efficacement le personnel enseignant chargé de réaliser le programme, et de mettre en œuvre les moyens les plus propres à surveiller, activer et contrôler cette réalisation ;

" (3) De donner aux inspecteurs d'écoles, au moyen de leçons de choses et d'exercices montrés, une connaissance suffisante de l'esprit et des exercices du programme, connaissance sans laquelle ils ne pourraient, ni en surveiller l'exécution, ni redresser les déviations possibles ;

" (4) En un mot, de prendre les moyens propres à rendre le programme réalisable, (1) à brève échéance, (2) sans grandes dépenses, (3) dans nos écoles actuelles, (4) par notre personnel ordinaire, afin que son application à la fois éducative et industrielle soit utile à tous."

Après discussion, le sous-comité adopte la résolution qui suit :

" Attendu que quelques membres du sous-comité n'ont pas pu prendre communication de toutes les méthodes de dessin qu'ils désiraient se procurer, ce sous-comité ne se croyant pas suffisamment renseigné pour faire un rapport final s'ajourne *sine die*.

(Signé) L. Thomas, arch. d'Ottawa.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Valleyfield, ce rapport est adopté avec prière au sous-comité de se réunir avant la prochaine session de ce Comité.

Le Comité prend connaissance du rapport qui suit du bureau chargé d'examiner les aspirants à la charge d'inspecteurs d'écoles :

Procès-verbal de la dix-neuvième session du bureau d'examineurs pour les aspirants à la charge d'inspecteur des écoles catholiques, tenue à l'École normale Laval, les 26, 27, 28 et 29 septembre 1902.

Présents : M. l'abbé Rouleau, principal de l'École normale Laval, M. l'abbé Dubois, principal de l'École normale Jacques-Cartier, M. Stenson, M. F.-X. Drouin et M. John Ahern. — M. Paul de Cazos, secrétaire.

Le bureau d'examineurs prépare les questions qui suivent, lesquelles ont été posées à chacun des candidats, sur les différentes matières, pendant le cours de l'examen :

EXAMEN ÉCRIT

1re Question.

COMPOSITION LITTÉRAIRE (2 heures)

Cette composition comptera comme composition littéraire et comme devoir sur la pédagogie.

" Vous visitez une école et vous trouvez que la maîtresse n'enseigne ni la grammaire française, ni l'arithmétique d'après les règles de la pédagogie. Dites quels sont ces défauts (indiquez-en au moins trois sur chaque matière) et expliquez comment elle devrait s'y prendre."

2e Question.

THÈME ANGLAIS

" Nous eûmes assez longtemps un vent favorable pour aller en Sicile ; mais ensuite une
" noire tempête dérobe le ciel à nos yeux, et nous fûmes enveloppés dans une profonde
" nuit. A la lueur des éclairs, nous aperçûmes d'autres vaisseaux exposés au même péril,
" et nous reconnûmes bientôt que c'étaient des vaisseaux d'Enée ; ils n'étaient pas moins
" à craindre pour nous que les rochers."

3e Question.

VERSION ANGLAISE

" Columbus had pursued his lonely journey across the Vega and reached the bridge of
" Pinos, about two leagues from Granada, at the foot of the mountain of Elvira, a pass
" famous in the Moorish wars for many a desperate encounter between the Christians and
" infidels. Here he was overtaken by a courier from the queen, spurring in all speed, who
" summoned him to return to Santa Fé. He hesitated for a moment, being loath to
" subject himself again to the delays and equivocations of the court; when informed,
" however of the sudden zeal for the enterprise excited in the mind of the queen, and the
" positive promise she had given to undertake it, he no longer felt a doubt, but, turning
" the reins of his mule, hastened with joyful alacrity to Santa Fé, confiding in the noble
" probity of that princess."

4e Question.

ARITHMÉTIQUE

" 1. Si les $\frac{5}{6}$ d'une verge de soie coûtent les $\frac{1}{2}$ d'une piastre, que coûteront les $\frac{4}{5}$ d'une
" verge? (Solution au moyen des fractions ordinaires).

" 2. Je vends deux maisons pour \$3000 chacune, sur la première je gagne 25% et sur la
" seconde je perds 25%; en somme ai-je gagné ou perdu, et combien dans l'un ou dans
" l'autre cas?

" 3. Quel est l'intérêt de \$1800 pendant 146 jours à 7 $\frac{1}{2}$ pour cent? (365 jours dans une
" année).

" 4. A met dans une société \$3000 pendant 3 ans; B \$2000 pendant 4 ans et C \$1500
" pendant 2 ans. Au bout de 4 ans la société est dissoute; quelle est la part de gain de
" chaque associé, si le gain total est de \$4800?

" 5. Quel capital faut-il prêter pendant 3 ans et 4 mois à 6% pour que le capital avec
" les intérêts réunis soit de \$1800?"

5e Question.

ALGÈBRE

" 50 ouvriers peuvent faire un ouvrage en 42 jours. Au bout de 15 jours, on ajoute à
" la troupe un certain nombre d'ouvriers, de sorte que le travail se trouve terminé 12 jours
" plus tôt. De combien d'ouvriers se compose l'équipe nouvelle à laquelle on a eu recours?

" 2. Trouver un nombre de deux chiffres sachant que la somme des chiffres est égale à
" 10 et que, si on retranche ce nombre du nombre retourné, le reste est égal à 36.

" 3. Trouver la valeur de x et d' y dans les équations suivantes :

$$\begin{aligned} 3x + y &= a \\ 2x + 3y &= b \end{aligned}$$

" 4. Un bassin est alimenté par deux fontaines. La première, coulant seule, peut le
" remplir en 4 heures, et la seconde en 12 heures. On demande dans quel temps ce bassin
" serait rempli par les deux fontaines coulant ensemble.

" 5. Trouver la valeur de x et d' y dans les équations suivantes :

$$\begin{aligned} 4x - 3y &= 9 \\ 5x + 7y &= 65 \end{aligned}$$

6e Question.

GÉOMÉTRIE

" 1. Quelle est : 1. la surface totale des 4 murs d'une salle longue de 8 verges, large de
" 6 $\frac{1}{2}$ verges et haute de 4 verges; 2. le périmètre de cette salle?

- " 2. Quelle est la surface d'un terrain triangulaire ayant pour côtés 13, 14 et 15 verges ?
 " 3. Un champ forme un trapèze dont les bases parallèles ont : la première 22 verges
 " et la deuxième 26 verges ; la hauteur de ce champ est de 6 verges. Quelle est la surface
 " du trapèze ?
 " 4. Quelle est le volume d'un cylindre dont le diamètre est de 10 pouces et la hauteur
 " de 30 pouces ?
 " 5. Une poutre en chêne doit servir de colonne ; elle a la forme d'un tronc de pyramide
 " à bases carrées ayant 14 *pouces* et 20 *pouces* de côtés. La hauteur de cette colonne est de
 " 30 pieds. Calculez le volume de la poutre. (Réponse en pieds cubes)."

7e Question.

GÉOGRAPHIE

- " 1. Quels sont les pays baignés par la Méditerranée ? Avec quelles mers communique-
 " t-elle ?
 " 2. Où sont : Hong-Kong, Cuba, les Philippines, Porto-Rico, Manille, la Havane ?
 " 3. Décrivez le cours du St-Laurent depuis sa source jusqu'à l'Océan, indiquant les
 " Etats, les Provinces et les îles principales qu'il arrose, ses principaux affluents et les
 " grandes villes placées sur ses rives.
 " 4. Indiquez où se trouve en Canada les plus riches mines : (a) d'or ; (b) de charbon ?"

8e Question.

HISTOIRE

- " 1. Indiquez un événement important arrivé sous chacun des rois de France et d'An-
 " gleterre dont les noms suivent : Elisabeth, Charles I d'Angleterre, Georges II, Clovis,
 " Philippe-Auguste, Charles V, Henri IV de France.
 " 2. A quelle date et sous quels gouverneurs ont été établis en Canada (a) le Parlement ;
 " (b) le Gouvernement responsable ; (c) la Confédération ?
 " 3. Dans la guerre de la succession d'Autriche, de quel côté se mirent la France et
 " l'Angleterre ? Quels furent pour la France les résultats de cette guerre ? Quels en furent
 " en Amérique les principaux événements ?
 " 4. Par qui, quand et dans quelles circonstances fut accordée la Grande Charte, et
 " fut présentée la Pétition des Droits ? Y a-t-il quelque relation entre ces deux événements ?
 " 5. Dites comment et dans quelles circonstances l'Angleterre, la France et le Canada
 " furent engagés dans la guerre de l'indépendance des Etats-Unis ?"

9e Question.

LOIS SCOLAIRES

- " 1. Quelles sont les conditions à remplir pour avoir droit au fonds de pension ?
 " 2. Quels sont les devoirs de l'inspecteur d'écoles à l'égard des instituteurs à leur
 " retraite ?
 " 3. Quelles doivent être les conditions du terrain et de l'emplacement qu'on choisit
 " pour une école ?
 " 4. Quel doit être le taux de la contribution mensuelle tant pour les écoles élémentaires
 " que pour les écoles modèles ?"

EXAMEN ORAL

1re Question

GÉOGRAPHIE

- " 1. Quelle a été la plus ancienne colonie française en Amérique ?
 " 2. Quels sont les principaux produits exportés du Canada ?"

2e Question.

HISTOIRE DU CANADA

- " L'Acte de la Confédération."

3e Question.

AGRICULTURE

" 1. Quelle est l'industrie la plus rémunératrice de la province de Québec et donnez les raisons pour lesquelles cette industrie est plus avantageuse que les autres dans cette province.

" 2. Qu'est-ce que le système de rotation et quels en sont les avantages."

4e Question.

SCIENCES

" 1. Quels sont les différents mouvements de la terre?

" 2. Donnez la composition chimique de l'eau.

" 3. Quelle est la cause de la coloration des corps?"

5e Question.

PHILOSOPHIE

" 1. A quelles conditions le témoignage de l'homme peut-il être un critérium de vérité.

" 2. Définition d'une idée, d'un jugement et d'un raisonnement."

6e Question.

HYGIÈNE

" 1. Quelles sont les proportions que doit avoir une salle de classe eu égard au nombre des élèves qu'elle doit contenir?

" 2. Un enfant tombe sans connaissance dans une école, que doit-on faire?"

LECTURE FRANÇAISE

LECTURE ANGLAISE

DESSIN

ÉPREUVES

MM. Joseph-Hercule-Sévère Beaudet, Joseph-Vincent Beaumier et Joseph-Philias Goulet sont admis à subir l'examen et obtiennent les points qui suivent :

| Noms des aspirants | Composition | Thème anglais | Version anglaise | Arithmétique | Algèbre | Géométrie | Lecture française | Lecture anglaise | Géographie | Histoire | Pédagogie | Agriculture | Lois scolaires | Hygiène | Sciences | Dessin | Total | Moyenne | Notes |
|--------------------|-------------|---------------|------------------|--------------|---------|-----------|-------------------|------------------|------------|----------|-----------|-------------|----------------|---------|----------|--------|-------|---------|-------|
| Beaudet | 5.5 | 3.5 | 6.0 | 5.2 | 2.0 | 3.8 | 5.0 | 5.0 | 3.5 | 2.5 | 4.5 | 4.0 | 3.0 | 4.0 | 3.5 | 4.0 | 65.0 | 4.1 | Bien |
| Beaumier | 5.0 | 4.5 | 5.0 | 6.0 | 2.5 | 5.6 | 5.0 | 3.5 | 5.5 | 5.5 | 5.8 | 6.0 | 5.2 | 5.0 | 4.5 | 5.0 | 79.6 | 4.9 | Bien |
| Goulet | 4.0 | 5.5 | 5.0 | 6.0 | 3.0 | 5.4 | 5.0 | 4.5 | 5.4 | 5.3 | 5.8 | 5.0 | 5.0 | 5.0 | 3.0 | 2.0 | 74.9 | 4.7 | Bien |

M. J.-V. Beaumier ayant subi l'épreuve d'une manière satisfaisante, sur tous les points est admis.

MM. J.-H.-S. Beaudet et J.-P. Goulet sont refusés, parce qu'ils n'ont pas obtenu la note minimum, le premier sur la pédagogie et le second sur la composition française pour lesquelles il faut obtenir au moins la note 5.

Sur la connaissance générale de l'anglais, les candidats ont obtenu les notes qui suivent :

M. J.-H.-S. Beaudet—médiocre.

J.-V. Beaumier — bien.

J.-P. Goulet — avec distinction.

(Signé) M.-Th. Stenson,
Président.

Séance du 10 septembre 1902.
(Après-midi.)

Présents—Les mêmes :

Sur proposition de M. Stenson, secondé par M. Pelletier, le comité recommande que :

“ Attendu que les conférences pédagogiques par les inspecteurs d'écoles n'ont été établies que temporairement et en attendant un meilleur système d'enseignement pédagogique ;

“ Attendu que les conférences pédagogiques diocésaines données à Montréal, l'an dernier, et à Québec, cette année, à titre d'essai, ont eu le plus grand succès et ont donné des résultats qui dépassent tout ce qu'en avait espéré ce comité ;

Il est résolu :

“ Qu'il ne soit plus donné de conférences pédagogiques par les inspecteurs et qu'il y soit suppléé par des conférences diocésaines du genre de celles qui ont eu lieu à Québec et à Montréal ;

“ Que le gouvernement soit prié d'octroyer, pour l'année fiscale prochaine, pour les dites conférences diocésaines, les six mille dollars que coûtent celles données par les inspecteurs, plus la somme qu'il a bien voulu fournir pour la conférence diocésaine de cette année à Québec ;

“ Que des conférences diocésaines comme celles de Montréal et de Québec aient lieu l'été prochain à quatre endroits qui seront désignés par ce comité à sa prochaine session.”

Il est résolu :

“ Que le gouvernement soit prié de vouloir bien distribuer gratuitement à toutes les écoles de la Province, pour faire partie de la bibliothèque pédagogique de chacune de ces écoles, un exemplaire du *Cours complet de commerce*, par F. T. D. M. S. et un exemplaire du *Cours élémentaire de commerce* par le même auteur, ouvrages dont le gouvernement possède un grand nombre d'exemplaires.”

Le Comité renvoie au sous-comité chargé de l'examen des livres classiques une lettre de M. W.-P.-Joseph Bond, relativement aux *Tableaux des fractions* de M. l'inspecteur B. Lippens.

A la demande de M. l'abbé Dubois, principal de l'École normale Jacques-Cartier, le comité recommande :

“ Que le traitement de M. J.-O. Cassegrain, professeur de l'École normale Jacques-Cartier, soit porté à douze cents piastres par année, et celui de M. R.-O. Pelletier, professeur de musique de la même institution, à quatre cents piastres par année.”

A la demande de M. l'abbé Dubois, principal de l'École normale Jacques-Cartier, ce comité recommande :

“ Que les deux changements suivants aient lieu dans le personnel de l'École normale des élèves institutrices, confiée aux religieuses de la Congrégation Notre-Dame ;

“ (1) La nomination de Sœur Sainte-Yolande pour l'enseignement de l'histoire, à la place de Sœur Sainte-Exupère.

" (2) La nomination de Sœur Sainte-Marie Dorothée comme professeur de pédagogie " pratique à la place de Sœur Saint-Pierre de Séville."

" La révérende Mère Supérieure demandant ces changements afin de permettre aux " Sœurs Saint-Exupère et Saint-Pierre de Séville de refaire leur santé dans d'autres positions " où elles n'auront pas à enseigner."

Une lettre de M. l'inspecteur Bouchard, suggérant d'accorder des primes aux inspecteurs d'écoles les plus méritants, reste sous considération.

Le Comité croit ne pas devoir accorder la demande d'arrérages de subvention à l'école modèle de Fort-Coulonge.

La requête de M. Thomas Blais, professeur de l'Ecole normale Laval, reste sous considération.

Le Comité autorise les écoles modèles d'Upton et de Templeton-Est à prendre le titre d'académie.

Mgr l'archevêque de Québec propose, secondé par M. Eugène Crépeau :

" Il est résolu qu'advenant sa mise à la retraite comme secrétaire du Département de " l'Instruction publique, M. Paul de Cazes soit maintenu dans sa charge de secrétaire de ce " comité et jouisse des avantages qui furent accordés à son prédécesseur, M. le Dr Giard, " par une résolution adoptée à la session du 19 octobre 1881, laquelle se lit comme suit :

" Sir N.-F. Belleau propose : Que le traitement du Dr L. Giard comme secrétaire du " Conseil de l'Instruction publique et de ce Comité, soit porté à quatre cents piastres par " année, lorsque M. Giard aura été mis à sa retraite."

Adopté à l'unanimité.

Le Comité donne instruction à son secrétaire de remercier les Dames religieuses Ursulines de Québec pour la grande part qu'elles ont prise au succès obtenu par la conférence pédagogique diocésaine pour les institutrices catholiques, qui a eu lieu au mois d'août dernier.

Le Comité procède à la distribution du fonds de l'Education supérieure.

Séance du 11 septembre 1902.

(Avant-midi)

Présents : L'honorable Surintendant, président; Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'évêque de Pembroke, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Tubuna, Mgr le vicaire-général Racicot, M. le chanoine Damesnil, M. le vicaire-général H. Baril, M. l'abbé John McDonald, l'honorable juge Langelier, l'honorable Gédéon Ouimet, M. Eug. Crépeau et M. Alphonse Pelletier.

Sur motion de l'honorable F. Langelier, secondé par Mgr Racicot, il est résolu :

" Qu'ordre soit donné à chaque inspecteur d'écoles de faire, sur les municipalités de son " district d'inspection qui reçoivent des allocations sur les fonds des municipalités pauvres, un " rapport indiquant celles des dites municipalités qui sont réellement pauvres au point " d'avoir besoin de recevoir de telles allocations."

L'honorable F. Langelier, secondé par Mgr Racicot, propose et il est résolu :

" Que le Gouvernement de la Province soit prié de faire distribuer, dans toutes les " écoles sous contrôle de ce comité, la nouvelle carte de la Puissance du Canada que le " gouvernement du Canada vient de faire préparer."

Le Comité continue à procéder à la distribution des subventions sur les fonds de l'Education supérieure et des municipalités pauvres, puis il s'ajourne.

METHODOLOGIE

DE LA PONCTUATION (Suite)

DU POINT VIRGULE.—Le *point virgule* (;) est une des plus fortes ponctuations ; il s'emploie pour séparer des propositions principales reliées les unes aux autres par le sens.

Ex. : Le remords est le châtement du crime ; le repentir en est l'expiation.

REMARQUES.—1° On met la *virgule* à la place du *point virgule* lorsque la proposition qui devrait être séparée de la précédente par le point virgule se trouve rattachée par la conjonction *et*.

Ex. : Je vous aime, mon cher père ; je m'intéresse à tout ce qui vous touche ; je partage vos joies, *et* je souffre de toutes vos peines.

2° On met le *point virgule* à la place de la *virgule* pour séparer les parties semblables d'une proposition lorsqu'elles sont déjà coupées par une virgule.

Ex. : Les *capitales* des provinces de la Puissance sont : *Québec*, dans la province du même nom ; *Toronto*, dans la province d'Ontario ; *Halifax*, dans la Nouvelle-Écosse ; etc.

DES DEUX POINTS.—Les *deux points* (:) se mettent

1° Avant tout membre de phrase qui explique le membre précédent.

Ex. : Dans un profond ennui ce lièvre se plongeait : *cet animal est triste et la crainte le ronge.*

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde : *on a souvent besoin d'un plus petit que soi.*

2° Pour séparer une énumération de l'annonce qui en est faite avant ou après.

Ex. : Les cinq parties du monde sont : *l'Europe, l'Asie, l'Amérique, l'Afrique et l'Océanie.*
L'exercice, la diète, le travail : voilà trois bons médecins.

3° Avant toute citation.

Ex. : Tout le monde connaît cette harangue de Henri IV : *Vous êtes français, je suis votre roi, voilà l'ennemi !*

REMARQUE.—Si la citation était très courte on ne mettrait pas les *deux points*.

Ex. : Il dit poliment *merci*.

Dans ce cas, la citation se souligne ou se met en italique.

DU POINT.—Le point est le signe de ponctuation le plus fort ; il se met à la fin d'une phrase dont le sens est complet.

Ex. : Celui qui affecte de dire toujours comme vous, de faire toujours comme vous, n'est pas votre ami, c'est votre ombre.

Le point peut acquérir une force plus grande encore par *l'alinéa* qui consiste à *passer d'une ligne inachevée à une autre* pour mieux marquer une période ou série de phrases se rapportant à un même objet.

DU POINT D'INTERROGATION.—Comme son nom l'indique le *point d'interrogation* (?) se place après une question, une interrogation, une pensée sous forme interrogative.

Ex. : Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? où allez-vous ?

Il a quelques fois la valeur d'une virgule, comme dans l'exemple précédent où l'on fait plusieurs questions à la fois. Il a la valeur d'un point pour ce qui est demandé.

Ex. : Pourquoi agissez-vous ainsi ?
C'est admirable, n'est-ce pas ?

REMARQUES.—Il arrive parfois qu'une phrase est exprimée sous forme interrogative sans être une interrogation ; dans ce cas on ne met pas le point d'interrogation.

Ex. : *L'interroge-t-on*, il se tait.
(Si on l'interroge, il se tait).
Me vois-tu venir, tu t'enfuis.
(Si tu me vois venir, tu t'enfuis).

2° On emploie quelquefois le point d'interrogation pour exprimer un doute, comme si l'on voulait montrer au lecteur qu'il y a là une question qu'on lui pose. Le *point d'interrogation* se met alors après le mot sur lequel on a un doute.

Ex. : Il possède *deux mille ?* piastres de rente.
Québec compte *75000 ?* habitants.

DU POINT D'EXCLAMATION.—Le *point d'exclamation* (!) se met après toute expression qui indique un sentiment vif de joie, d'admiration, de peine, de douleur, d'étonnement, etc. On le place après toutes les interjections et à la fin des phrases exclamatives.

Ex. : Ah ! que je souffre !
Oh ! que cela est admirable !
Quelle agréable surprise !

REMARQUE.—Après avoir exprimé un fait presque incroyable on met quelquefois deux et même trois points d'exclamations.

Ex. : Les étoiles sont, dit-on, à 8,000,000,000,000 (8 trillions) de lieues de la terre !!!

DES POINTS DE SUSPENSION.—On emploie *les points de suspension* pour indiquer que l'on n'exprime pas toute sa pensée et qu'on laisse deviner la fin.

Ex. : Ta conduite mériterait... Mais j'aime mieux que tu en juges toi-même.

Nous avons ici des gens d'une habileté !....

Le nombre de points de suspension est généralement trois ou cinq ; mais on peut en mettre quelquefois toute une ligne et même deux, lorsqu'on cite un auteur en prenant différents passages d'un morceau qu'on ne veut pas citer tout entier, les points de suspension remplacent alors les passages omis dans la citation.

Ex. : " Où va le volume d'eau
Que roule ainsi ce ruisseau ?
Dit un enfant à sa mère.

.....

.....
Ce ruisseau fuit pour toujours,
Et cette onde, dans sa course,
Est l'image de nos jours."

On emploie encore les points de suspension pour marquer les hésitations.

Ex. : Il faudra... je ne sais si vous en aurez le courage, il faudra...
sacrifier ces bijoux précieux.

(à suivre)

H. NANSOT.

L'enseignement de la lecture aux cours préparatoire, élémentaire et moyen (1)

PLAN

Pour chaque cours :

- I. Méthode générale.— II. Parties de la leçon.— III. Choix du livre.—
IV. Nombre et durée des leçons.

Idées à développer

a) **Cours préparatoire.**— I. Adopter la méthode de nouvelle épellation — et enseigner simultanément la lecture, l'écriture, les premières notions d'orthographe.

II. *Parties de la leçon.*— Etude des lettres, sons, syllabes ou mots sur le tableau de la classe avec explications intéressantes ; — lecture du même texte écrit en cursive, au tableau noir ; — copie, par les élèves, de la leçon, au tableau noir ; — écriture sous la dictée, ou copie, sur l'ardoise ou le cahier, de tout ou partie du texte.

III. *Choix du livre.*— Un des nouveaux syllabaires qui font arriver, aussitôt les syllabes simples et directes connues, à la lecture de mots connus et de phrases simples (composées des éléments étudiés).

IV. Deux leçons par jour, de vingt à trente minutes chacune.

b) **Cours élémentaire.**— I. S'attacher à obtenir une lecture correcte, facile, expressive. Habituer l'élève à lire des yeux, à articuler nettement, à bien faire les liaisons, à marquer les repos, à prendre un ton convenable.— Combattre les défauts enfantins de prononciation (zézayement, bégayement, accent local).

II. *Parties de la leçon.*— Exposé du sens général, avec explication des mots difficiles, par le maître ; — lecture collective, puis individuelle ; — questions sur le sens des mots, des phrases, les sujets ; — résumé oral.

(1) Sujet donné aux examens du Certificat d'aptitude pédagogique, Charente-Inférieure, 1898.

III. *Choix du livre.*— Ouvrage illustré, contenant des récits moraux et des notions sur les choses usuelles.

IV. Deux leçons par jour, de trente à quarante minutes.

c) **Cours moyen.**— I. Lecture de plus en plus accentuée et expressive. — Explications plus nombreuses et plus détaillées qu'au cours élémentaire. — Attirer l'attention sur le sens général et la liaison des idées.

II. *Parties de la leçon.*— Lecture par le maître ; remarques sur le ton, les liaisons, les repos ; — explication, avec la participation des élèves, du sens général du morceau et du sens des expressions et mots peu connus ; — lecture individuelle suivie de questions sur la signification des mots et des phrases ; résumé oral et quelquefois écrit.

III. *Choix du livre.*— Recueil de morceaux choisis dans les bons auteurs, mais à la portée des enfants.

IV. Trois leçons par semaine de quarante-cinq minutes au moins.

(Reproduit de *L'Ecole Française*, de Paris, 10 juillet 1902)

Leçon de choses pour les trois cours

L'ORAGE (1)

MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT.— Un bâton de cire à cacheter ou du verre.— Une lampe, un morceau de drap, une feuille de papier.

Électricité développée par le frottement.— Voici un bâton de cire : je le présente à ces brins de papier. Rien ne bouge. Je frotte vivement la cire avec ce morceau de drap, je la présente de nouveau aux débris de papier. Que remarquez-vous ?— Ils se précipitent vers le bâton, et semblent vouloir s'y attacher.— La force qui s'est développée sur cette cire et qui attire ainsi les corps légers se nomme *électricité*.

Autre expérience.— Voici une feuille de papier ; je la plie en deux dans le sens de la longueur ; je la chauffe aussi fort que possible contre le verre de cette lampe. Je la frotte vivement sur ma robe de laine. Après l'avoir enlevée avec rapidité, j'en approche une clef. Que voyez-vous ?— Une étincelle jaillit entre le papier et la clef.— Le même phénomène a lieu si je présente l'articulation du doigt. Cette étincelle est produite par l'électricité.

Comment se répand l'électricité sur les corps.— L'électricité se développe uniformément sur toute la surface des corps frottés. Cependant elle se porte de préférence sur les pointes. On peut décharger un corps de l'électricité qu'il possède en le surmontant d'une pointe. Le fluide s'écoulera par là.

Électricité atmosphérique.— Il y a plus d'un siècle, un savant américain, Franklin, et un peu plus tard un magistrat de Nérac, M. de Romas, s'imaginèrent que la foudre était produite par l'électricité répandue dans l'atmosphère. Pour s'en convaincre, Franklin construisit un cerf-volant de soie noué par les quatre coins à des baguettes de verre et terminé par une pointe de métal. L'appareil ainsi construit fut lancé vers un nuage orageux. La pluie survint.

(1) Reproduit de *L'Ecole et la Famille*.

La corde mouillée du cerf-volant ne tarda pas à donner des signes d'électricité. En approchant le doigt on en tirait des étincelles. Comment expliquer cela ? — La pointe du cerf-volant avait pris dans le nuage l'électricité qui se répandait et s'écoulait par la corde. M. de Romas répéta plus tard cette expérience et réussit à faire tomber la foudre le long de son cerf-volant. Il en tira des étincelles capables de foudroyer un animal de grande taille.

Le paratonnerre.—En temps d'orage, une grande quantité d'électricité est répandue dans l'atmosphère, dans les nuages et sur le sol. Lorsque deux nuages électrisés se rencontrent, les fluides qu'ils possèdent tendent à se réunir. Il en résulte une vive étincelle qui est l'*éclair* et un choc assez fort que nous nommons le *tonnerre*. L'étincelle électrique peut de même jaillir entre le sol et un nuage ; et comme l'électricité se porte de préférence sur les pointes, il n'est pas rare que le phénomène de la foudre se produise sur un clocher, sur un arbre élevé ou toute autre éminence.

Franklin a inventé le paratonnerre. C'est une tige de métal pointue qui surmonte les édifices et attire la foudre ; des fils métalliques sont attachés à cette tige et leur extrémité va se perdre dans le sol ou dans un puits. La foudre tombera sur cette pointe plutôt qu'ailleurs et le fluide suivra le fil de métal et ira se perdre avec lui sans endommager le bâtiment. Aujourd'hui, tous les monuments publics et grand nombre de maisons particulières sont surmontés d'un paratonnerre.

Effet de la foudre.—Souvent la foudre brûle ou volatilise les corps sur son passage. Les personnes qu'elle atteint parfois, sont, la plupart du temps, tuées raides par la commotion qu'elle produit. Rappelez-vous l'expérience du cerf-volant. Souvent aussi la mort n'est qu'apparente. On doit en tous cas essayer par tous les moyens de ranimer les gens foudroyés.

Cependant, les orages sont nécessaires. Ils assainissent l'atmosphère viciée par les émanations des substances animales et végétales en décompositions si rapide pendant les grandes chaleurs de l'été, et nous préservent ainsi de graves maladies.

Précautions à prendre en temps d'orage.—Il faut, en temps d'orage, éviter de chercher un refuge sous les arbres élevés, la foudre les atteint de préférence.

L'orage est souvent accompagné de grêle. Vous savez quels effets désastreux et quelle ruine ce fléau répand dans les campagnes. Les personnes pieuses prient pendant l'orage. Elles ont raison. Dieu est tout-puissant. Il peut se laisser toucher par les prières de ses enfants et détourner de leurs champs le fléau dévastateur.

N'imitiez pas les gens saisis pendant l'orage d'une frayeur irraisonnée, et qui ne savent où se cacher. Nous sommes toujours et partout sous la main de Dieu. Confions-nous à sa Providence. Le meilleur des paratonnerres, c'est la conscience tranquille.

QUESTIONNAIRE

(à faire d'après la leçon)

COURS MOYEN.—1. La foudre est tombée sur une maison et a commis de grands dégâts. Expliquez comment ce malheur eût pu être évité.

2. Vous avez été retenu un soir à l'école par un grand orage. Votre maîtresse

vous a parlé alors de l'orage et fait observer les phénomènes atmosphériques qui se sont produits. Racontez cela dans une lettre à une de vos compagnes.

COURS ÉLÉMENTAIRE.—Par quoi est produit l'orage ?—Qu'est-ce que l'éclair ?—Le tonnerre ?—Où tombe la foudre quelquefois ?—Qu'est-ce qu'un paratonnerre ?—Faut-il pleurer ou se cacher pendant l'orage ?—Pourquoi ?—(Rédaction).

SECTION ENFANTINE.—Même exercice. Copie : Il pleut à grosses gouttes : les éclairs brillent ; le tonnerre gronde. Le ciel est tout noir. C'est l'orage. Prions Dieu qu'il nous préserve de tout accident.

DESSIN.—Un cerf-volant. Une maison surmontée d'un paratonnerre.

M. L. L.

Petite causerie sur la colonisation

(EN CLASSE)

Mes enfants, vous entendez souvent parler de la colonisation des terres publiques de notre province.

Afin de vous intéresser à cette question si importante de la colonisation, je vais vous rappeler que sur les 222,000,000 d'acres (1) qui composent la superficie de la province de Québec, environ 23,000,000 ont été concédés, ce qui laisse en chiffres ronds près de 200 millions d'acres formant le *Domaine public*, connu généralement sous le nom de *Terres de la Couronne*.

Oui, mes petits amis, le gouvernement de notre province dispose encore de 200,000,000 d'acres de terres en bois debout, dont une très grande partie est propre à la culture, après défrichement. C'est dire qu'il y a place dans la province de Québec pour tous les petits Canadiens-français, qui doivent apprendre de bonne heure, dès l'école primaire, que le sol de cette partie du pays qui fut autrefois la Nouvelle-France, leur est destiné ; qu'ils doivent s'en emparer, avant que les étrangers s'en rendent maîtres.

En parlant un jour du domaine public de la province de Québec, Arthur Buies, un écrivain patriote dont vous devez apprendre à retenir le nom, mes enfants, s'est écrié : " Cette étendue, c'est le désert, mais c'est aussi la richesse du pays ; c'est la réserve de l'avenir. Cette immense forêt, qui semble reculer à mesure qu'on l'entame, c'est le domaine ouvert à l'esprit d'entreprise des Canadiens. C'est là que vont pénétrer le bûcheron et le colon pour transformer le sol inculte en moissons, et plus tard peut-être, en cités toutes remplies du bruit de l'activité humaine. Telle est la marche du progrès, la gradation du travail aux prises avec la nature primitive."

En jetant les yeux sur la belle carte de notre province, vous apercevez les vastes régions du Lac St-Jean, de Labelle, de la Gaspésie, de l'Outaouais et des Cantons de l'Est. C'est vers ces régions que nos jeunes gens doivent se diriger, lorsque le temps de se créer un avenir est arrivé pour eux.

Au lieu de prendre le chemin de la ville ou des Etats-Unis, que l'enfant de la province de Québec reste fidèle au sol qui l'a vu naître, qu'il se fasse défricheur, si son père ne peut l'établir sur un *vieux bien*.

Le meilleur moyen de réussir dans l'œuvre de la colonisation, c'est l'association. Ainsi, plusieurs jeunes gens achètent des lots dans le même

(1) L'acre vaut un peu plus que l'arpent.

canton ; ils partent ensemble et défrichent respectivement leur terre en se prêtant, au besoin, un mutuel secours. Bientôt, il y a assez de terre en culture pour leur permettre de se bâtir maisons, granges, etc. La chapelle et l'école ne tardent pas à s'élever là où naguère s'étendait la profonde forêt. Une scierie a précédé et un magasin suit à brève date.

Voilà une paroisse de plus dans notre chère province ; une paroisse, c'est-à-dire une citadelle où la religion catholique et la langue de nos pères trouvent un refuge inabordable aux ennemis de la nationalité canadienne-française.



Une chapelle dans la forêt (1)

Regardez avec moi sur la carte : voici l'immense et belle région du Lac St-Jean, reliée à Québec par le chemin de fer de Québec et Lac St-Jean ; puis, vers l'ouest et le sud-ouest les vallées du Saint-Maurice, de l'Outaouais et du Témiscamingue ; au sud du St-Laurent : les cantons de l'Est, la région de la Chaudière, la vallée de la Matapédia et la Gaspésie.

Le territoire ne manque donc pas à ceux qui ont l'esprit de préférer la vie libre et indépendante du colon, à l'esclavage des villes ou à l'exil sur une terre étrangère.

C.-J. M.

(1) Gravure empruntée au beau roman de M. Chauveau, *Charles Guérin*, édité par *La Revue Canadienne*, Montréal.

La notation musicale

Dans la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous commencerons à publier un intéressant travail de M. P. Thibault sur la notation musicale. L'auteur a donné à son travail la forme de leçons de choses.

De l'enseignement de la tenue des livres en partie simple

(Suite)

Donnez des exercices jusqu'à ce que les élèves comprennent la première partie, celle qui a été expliquée dans le dernier numéro de *L'Enseignement Primaire*. Vous pourrez inventer ces exercices vous-mêmes, vous souvenant qu'il ne faut pas que le total des déboursés excède le total des recettes et qu'il est préférable, dans le commencement, d'employer de petits nombres.

Lorsque les élèves comprennent cette première partie,—et pour qu'ils la comprennent il n'est pas du tout nécessaire qu'ils fassent un grand nombre d'exercices,—ditez-leur ce qui suit, ou bien écrivez-le sur le tableau.

2 juillet 1902. Commencé mon commerce avec argent, \$800.—3. Acheté de J. Legris, au comptant, 800 minots de blé à \$.75, \$600.—4. Vendu à P. Thomas, au comptant, 500 minots de blé à \$.85, \$425.—5. Acheté de M. Soucy, au comptant, 1000 minots de blé à \$.60, \$600.—6. Vendu à C. Dugal, au comptant, 1200 minots de blé à \$.75, \$900.—7. Vendu à L. Dubé, au comptant, 25 minots de blé à \$.80, \$20.—9. Payé salaire du commis, une semaine, \$10.—10. Acheté de J. Legris, au comptant, 1150 minots de blé à \$.70, \$805.—11. Payé pour livres de comptes \$5.—12. Vendu à Pierre Savard, au comptant, 1225 minots de blé à \$.80, \$980.

Faites faire cet exercice par les élèves, comme l'exercice précédent ; puis faites-le faire avec tous les détails de la manière suivante :

| Livre de Caisse | | | Dr | Cr |
|-----------------|----|----------------------------------|------------------|------------------|
| | | | Sommes reçues | Sommes payées |
| 1902 | | | | |
| | 2 | A (nom de l'élève) capital | 800 | |
| | 3 | Par 800 minots blé à \$.75 | | 600 |
| | 4 | A 500 minots blé à \$.85 | 425 | |
| | 5 | Par 1000 minots blé à \$.60 | | 600 |
| | 6 | A 1200 minots blé à \$.75 | 900 | |
| | 7 | A 25 minots blé à \$.80 | 20 | |
| | 9 | Par salaire du commis, 1 semaine | | 10 |
| | 10 | Par 1150 minots blé à \$.70 | | 805 |
| | 11 | Par livres de comptes | | 5 |
| | 12 | A 1225 minots blé | 980 | |
| | 12 | Par Balance | | 1105 |
| | | | 3125 | 3125 |
| | 13 | A Balance | 1105 | |

Faites constater par l'élève que chaque page du Livre de Caisse est divisée en sept colonnes disposées comme dans le livre de caisse ci-dessus : la 1^{re} colonne comprend l'année et le mois ; la 2^e, la date du mois ; la 3^e, le libellé de l'article, c'est-à-dire l'explication succincte de la provenance de la recette ou de la cause qui a occasionné le

paiement : que lorsqu'il s'agit d'une somme reçue, le libellé commence par le mot *à* ; que lorsqu'il s'agit d'une somme payée, le libellé commence par le mot *par* ; qu'en commençant le libellé de la manière indiquée on suit la coutume, la règle générale, — il est préférable de suivre la règle générale, — mais qu'enfin on peut commencer l'inscription des recettes par le mot *reçu* et celle des paiements par le mot *payé* ou *donné*, mais qu'en agissant ainsi on ne suit pas la coutume ordinaire des teneurs de livres ; la 4e et la 5e, la somme reçue ; la 6e et la 7e, la somme payée.

QUESTIONS. — Quel capital le propriétaire a-t-il maintenant ? *Rép.* \$1105.00. Combien avait-il en commençant ? *Rép.* \$800. A-t-il gagné ou perdu ? *Rép.* Il a gagné. Comment voit-on qu'il a gagné ? *Rép.* Il a \$305 de plus qu'en commençant ; il a donc gagné \$305.

Expliquez aux élèves qu'absolument parlant un marchand qui fait toutes ses opérations pour argent comptant peut se contenter d'un livre de caisse comme celui que nous venons de donner.

Nous insistons beaucoup sur l'explication des points suivants : 1. lorsqu'un marchand achète, il reçoit du vendeur une *facture* ; il doit numéroter et attacher ensemble toutes ces factures ; 2. lorsqu'il vend, il inscrit les ventes sur un livre appelé *Livre de Ventes* ; qu'en résumé il peut savoir : (a) combien il a reçu et déboursé d'argent au moyen du *Livre de Caisse* ; (b) quand, de qui, quelle marchandise, pour quelle somme et à quelles conditions il a acheté, au moyen des *factures* ; (c) quand, à qui, quelle marchandise, pour quelle somme et à quelles conditions il a vendu, au moyen du *Livre de Ventes* ; 3e le marchand peut donc s'abstenir de mettre dans le Livre de Caisse les détails des opérations, se bornant à mettre l'abrégé et renvoyant pour les détails au livre de ventes ou aux factures.

Expliquez de nouveau la distinction entre les opérations au comptant et celles à crédit ou à terme. — *Acheter au comptant*, c'est acheter et payer immédiatement. — *Vendre au comptant*, c'est vendre et recevoir sur le champ paiement de la marchandise livrée. — *Acheter ou vendre à crédit ou à terme*, c'est acheter ou vendre avec l'entente que le paiement s'effectuera plus tard.

Faites faire les *factures* que l'élève doit recevoir de J. Legris, H. Soucy et J. Legris, faites attacher ensemble ces factures. Puis faites faire le *Livre de Ventes* des opérations, de la page 104 qui sera comme suit :

Québec, 4 juillet 1902

| | | | | Au comptant | A crédit |
|---------|----|-----------------------------|----------|----------------|-------------|
| 1902 | | | | | |
| Juillet | 4 | P. Thomas, | Comptant | | |
| | | 500 minots blé à 85 cts | | | |
| " | 6 | G. Dugal, | Comptant | 425 | |
| | | 1200 minots blé à 75 cts | | | |
| " | 7 | L. Dubé, | Comptant | 900 | |
| | | 25 minots blé à 80 cts | | | |
| " | 12 | P. Savard, | Comptant | 20 | |
| | | 1225 minots de blé à 80 cts | | | |
| | | | | 980 | |

Faites trouver par les élèves la raison pour laquelle il n'est pas nécessaire de faire précéder le nom de chaque client du mot *vendu*. (Parce que le titre du livre indique clairement qu'il ne contient rien autre chose que des ventes.) Faites remarquer de plus que le mot *comptant* peut être écrit en abrégé, que même absolument parlant, on peut se dispenser de le mettre puisqu'il y a une colonne spéciale pour les sommes provenant des ventes au comptant.

Faites faire et acquitter les factures que l'élève doit donner à P. Thomas, C. Dugal, L. Dubé et P. Savard. Puis faites faire le Livre de Caisse de nouveau, omettant cette fois les détails mais renvoyant aux *Factures* et au *Livre de Ventes* pour ces détails. Ce Livre de Caisse sera comme suit :

| <i>Livre de Caisse</i> | | | Dr | Cr |
|------------------------|----|--------------------------------------|------------------|------------------|
| | | | Sommes reçues | Sommes payées |
| 1902 | | | | |
| Juillet | 2 | A (<i>nom de l'élève</i>), capital | | |
| " | 3 | Par mdises, f. 1 | 800 | |
| " | 4 | A mdises, L. de V. | | 600 |
| " | 5 | Par mdises, f. 2 | 425 | |
| " | 6 | A mdises, L. de V. | | 600 |
| " | 7 | A mdises, L. de V. | 900 | |
| " | 9 | Par salaire du commis, 1 semaine | 20 | |
| " | 10 | Par mdises, f. 3 | | 10 |
| " | 11 | Par livres de comptes | | 805 |
| " | 12 | A mdises, L. de V. | | 5 |
| " | 12 | Par Balance | 980 | |
| | | | 3125 | 1105 |
| " | 13 | A Balance | 1105 | 3125 |

Mdises est l'abréviation de *marchandises*; *f.* de *factures*; *L. de V.* de *Livre de Ventes*.

Donnez des exercices et faites faire les *factures*, le *Livre de Caisse* et le *Livre de Ventes* jusqu'à ce que les élèves comprennent parfaitement l'art d'enregistrer les opérations au comptant ainsi que celui non moins difficile d'interpréter les résultats.

(*A suivre*)

J. AHERN.

CORRESPONDANCE

Monsieur C.-J. Magnan,

Sainte-Rose, 21 août, 1902.

Réd. Prop. de L'Enseignement Primaire,

Québec.

Bien cher Monsieur,

Plusieurs institutrices ayant émis l'opinion qu'il appartient peu aux femmes de s'occuper des choses de l'agriculture, je désirerais leur donner pour exemples les Dames Ursulines de Roberval qui n'ont pas jugé indigne d'elles de doter notre province d'une école ménagère où l'on s'occupe avec le plus grand succès de toutes les choses de l'agriculture. Je souhaite aux trop délicates demoiselles qui se livrent à l'enseignement, un peu des grands talents et des excellentes qualités de la Révérende Mère St-Raphaël et de ses dignes compagnes.

Si l'esprit qui anime la communauté de Roberval était plus répandu, le luxe et l'oisiveté dans nos campagnes feraient place à une économie bien entendue, et l'aisance relative renaîtrait au sein de nos familles canadiennes.

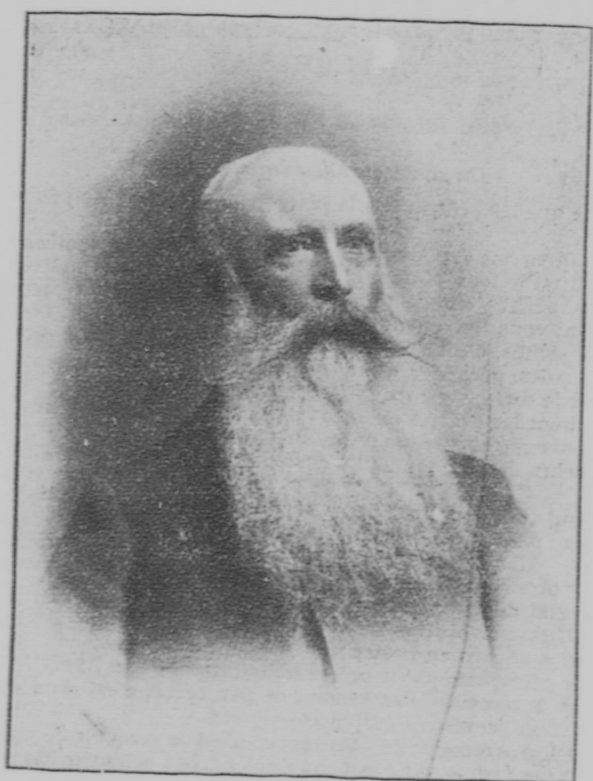
Une petite place pour la présente lettre dans votre beau et bon journal à la suite de ma conférence obligerait beaucoup,

Bien cher Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

O.-E. DALLAIRE.

Note de la rédaction.— Nous publions la lettre ci-dessus avec bonheur. Elle rend justice à une des institutions les plus utiles de la province. La conférence de M. Dallaire sera publiée dans l'ordre suivi sur le programme de la Convention; voilà pourquoi nous publions immédiatement la lettre de notre distingué correspondant.



FEU L.-H. BELLEROSE, INSPECTEUR D'ÉCOLES

Louis-Hector Bellerose naquit à Berthier (en haut) en 1841. Il exerça pendant longtemps la profession de notaire et sut toujours se faire remarquer par sa science, son esprit d'intégrité et sa justice. Homme profondément pieux, il sut dans tous les actes de sa vie joindre la charité à la probité.

Il y a environ huit ans, il fut nommé inspecteur d'écoles pour le district d'Arthabaska, et là encore, il sut remplir avec honneur et dévouement les charges multiples que cette position lui imposait. Il aurait pu remplir des charges plus brillantes, peut-être, s'il eût écouté ses amis, mais M. Bellerose était un modeste et il préféra vivre dans l'ombre.

Une attaque de paralysie le conduisit en quelques jours au tombeau, et il s'éteignit paisiblement, muni de tous les secours de notre sainte religion, à Stanfold, le 1er août 1902.

M. Bellerose laisse trois filles, dont deux sont religieuses au couvent du Bon-Pasteur de Montréal.

UN AMI.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Du sacrement de Pénitence (suite)

201. Q. Est-ce que les prêtres ont le pouvoir de remettre les péchés commis après le Baptême ?

R. Oui, les prêtres ont le pouvoir de remettre les péchés commis après le Baptême, parce que Jésus-Christ le leur a donné, lorsqu'il a dit à ses apôtres : " Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. "

— Retenir les péchés, c'est ne pas en accorder le pardon. Le prêtre ne peut pas accorder le pardon des péchés à ceux qui n'en ont pas le repentir, ou à ceux qui refusent de réparer le tort qu'ils ont fait au prochain, etc.

202. Q. Comment les prêtres exercent-ils le pouvoir de pardonner les péchés ?

R. Les prêtres exercent le pouvoir de pardonner les péchés, en entendant la confession des péchés, et en donnant l'absolution, en qualité de ministres de Dieu et en son nom.

203. Q. Que faut-il faire pour se bien préparer à recevoir le sacrement de Pénitence ?

R. Pour se bien *préparer* à recevoir le sacrement de Pénitence, il faut faire cinq choses :

1. Examiner notre conscience ;
2. Avoir le regret de nos péchés ;
3. Prendre la ferme résolution de ne plus offenser Dieu ;
4. Confesser nos péchés au prêtre ;
5. Accepter la pénitence que le prêtre nous impose.

— Se préparer à recevoir le sacrement de pénitence, c'est rendre son âme capable de bien recevoir le sacrement de Pénitence.

Bien recevoir le sacrement de Pénitence, c'est le recevoir de manière qu'il efface nos péchés, car on peut le recevoir sans que nos péchés soient pardonnés.

E. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Grammaire pratique

XXXI. Le Participe actif.—Quand nous disons :

Des bœufs paissant dans un pré.

Un agneau bêlant après sa mère.

Une mouche volant dans l'air.

Les mots : *paissant*, *bêlant*, *volant*, qui se rapportent aux noms : *bœufs*, *agneau*, *mouche*, sont des participes exprimant la manière d'être de ces animaux, en indiquant l'action qu'ils font : les bœufs font l'action de paître, l'agneau fait l'action de bêler, la mouche fait l'action de voler. Ces participes terminés en *ant*, expriment que la personne ou la chose fait elle-même l'action, qu'elle est *active*, comme on dit, c'est pourquoi on les appelle des *participes actifs*.

Vous reconnaîtrez sans peine que les mots :

Effrayant, qui effraye ;
Tremblant, qui tremble ;
Passant, qui passe,

sont des participes actifs, ainsi que les mots : *aimant*, *courant*, *chantant*, *vendant*, *buvant*, *mangeant*, etc.

Nous indiquerons les participes *actifs* en mettant un petit *a* sur le signe du participe :

Le ruisseau arrosant la prairie, rafraichit l'herbe verdoyante.

Puisque le participe actif est une sorte d'adjectif, il doit, direz-vous, s'accorder en genre et en nombre avec le nom ou pronom auquel il se rapporte. Très souvent, en effet, le participe actif s'accorde avec son sujet comme un simple adjectif ; mais d'autres fois, au contraire, on ne doit pas le faire accorder ; c'est-à-dire qu'on ne doit pas, dans ces cas, faire, à la terminaison du participe, les petits changements de forme qui désignent le féminin et le pluriel. C'est justement en cela que les participes diffèrent des adjectifs ordinaires, puisque ces derniers s'accordent toujours avec le nom auquel ils se rapportent.

Ainsi, on dit en faisant accorder comme les adjectifs :

Les nœuphars ont de larges feuilles flottantes.

Et sans faire accorder :

J'ai vu des feuilles tombées flottant sur le ruisseau.

La raison de ceci, mes enfants, est un peu difficile à comprendre ; mais il y en a une. Réservons-la en ce moment. Pour aujourd'hui, rappelez-vous seulement que le participe actif s'accorde ou ne s'accorde pas, suivant une règle que nous vous apprendrons un peu plus tard.

(A suivre)

Orthographe, Elocution et Grammaire

DICTÉES

I

LE CORPS

Le corps se compose de trois parties : la tête, le tronc et les membres.

Le tronc comprend les épaules, la poitrine, le ventre, le dos, les reins, les hanches. Les membres supérieurs sont les bras, le coude, le poignet, la main, la paume, les doigts.

Les membres inférieurs du corps sont les jambes, la cuisse, le genou, le jarret, le mollet, le pied, le talon, les orteils.

EXERCICES.—1. Familles de mots : corps, corporel, —partie, partiel, —tronc, tronquer, —épaule, épauler, —dos, dossier, endosser, —jarret, jarretière... —2. Causerie et question sur l'usage, l'hygiène de nos membres : abus à éviter.—2. De quel genre et de quel nombre sont les mots *corps*, *tête*, *tronc*, *membres*, *épaules*, etc.

Exercices

L'AUTOMNE

Enfant, le vent d'automne effeuille les ormeaux,
 Les nids abandonnés tombent de leurs rameaux.

La campagne se décolore.

Déjà la noire hirondelle a déserté le toit ;
 Le rayon du soleil est plus pâle et plus froid ;
 Les beaux jours s'éloignent encore.

H. VIOLEAU.

EXERCICES.—Écrire au tableau, bien lisiblement, cette jolie poésie ; la donner à copier aux élèves sur une feuille de papier ou dans le cahier de devoir ; puis, après lecture en classe et explications nécessaires, la donner à apprendre par cœur.

Vocabulaire et Invention

I. *Quel instrument me faut-il pour* : enfoncer un clou ? (*marteau*)—coudre un bouton ? (*aiguille*)—brosser mon habit ? (*brosse*)—balayer ? — repasser ? — raboter ? — scier ? — mesurer un ruban ? — labourer ? — nettoyer les allées ? — charger le foin ? — arracher un clou ? — écrire une lettre ? — peser du sucre ?

II. Qu'est-ce qui nous éclaire pendant le jour ? — pendant la nuit ? — De quoi se servent les hommes pour avoir de la lumière au milieu des ténèbres ?

III. Pourquoi ôtez-vous vos confitures quand vous entrez en classe ? Pourquoi saluez-vous les personnes honorables que vous rencontrez ?

COURS MOYEN

ORTHOGRAPHE, GRAMMAIRE ET ELOCUTION

DICTÉES

I

LA MAISON CANADIENNE

L'air de propreté et de confort qui règne dans toute la maison, le gazouillement des enfants, les chants de la jeune fille qui se mêlent au bruit du rouet, l'apparence de santé et de bonheur qui reluit sur tous les visages, tout, en un mot, fait naître dans l'âme le calme et la sérénité. Si jamais, sur la route, vous étiez surpris par le froid ou la neige, allez heurter sans crainte à la porte de la famille canadienne, et vous serez reçu avec ce visage ouvert, avec cette franche cordialité que ses ancêtres lui ont transmise comme un souvenir et une relique de la vieille patrie.

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*confort* : tout ce qui nous met à l'aise.—*qui se mêlent* : l'antécédent de *qui* est *chants* et non pas *filles*. Ce n'est pas la fille qui se mêle au bruit.—*sérénité* : quel est l'adjectif correspondant ? *serain, seraine* (tranquille).—*allez heurter* : allez, impératif ; *heurter*, frapper.—*visage ouvert* : sur lequel on lit la pensée, le sentiment bienveillant.—*ancêtres* : les aïeux.—*transmise* : accord avec le compl. dir. *que* qui précède et dont l'antécédent est *cordialité*.—*vieille patrie* : la France.

II

LA VACHE

Si pauvre que puisse être le paysan, et si nombreuse que soit sa famille, il est assuré de ne pas mourir de faim tant qu'il a une vache dans son étable. Avec une longe ou même avec une simple hart, nouée autour des cornes, un enfant promène la vache le long des chemins herbus, là où la pâture n'appartient à personne, et le soir la famille entière a du beurre sur son pain et du lait pour mouiller ses pommes de terre. Le père, la mère, les enfants, les grands comme les petits, tout le monde vit de la vache.

Nous vivions si bien de la nôtre, ma mère et moi, que jusqu'à ce moment, je n'avais presque jamais mangé de la viande. Mais ce n'était pas seulement notre nourrice qu'elle était, c'était encore notre camarade, notre amie ; car il ne faut pas s'imaginer que la vache est une bête stupide ; c'est au contraire un animal plein d'intelligence et de qualités morales, d'autant plus développés qu'on les aura cultivées par l'éducation. La nôtre savait très bien nous faire entendre ce qu'elle voulait et ce qu'elle ressentait.

H. MALO.

QUESTIONS.— A expliquer : *longe, hart, chemins herbus, pâture*.— Expliquez l'accord du verbe *vit* dans : *tout le monde vit de la vache*.— D'après qu'elle règle a-t-on orthographié le participe dans : *on les aura cultivés* ? Conjuguez le verbe *appartenir* au présent et à l'imparfait de l'indicatif, au futur et au présent du subjonctif.

Rédaction

LA LAMPE

QUESTIONNAIRE.— A quelle saison est-on ? Que dit-on des jours et des nuits ? Comment s'éclaire-t-on à la fin du jour ? Où place-t-on la lampe ? Allume-t-on une lampe pour chacun ? Que fera-t-on à la clarté de cette lampe ?

CANEVAS.—1. La nuit tombe.—2. On allume la lampe.—3. Le repas.—4. Le travail de la veillée.—5. Utilité de la lampe.

DÉVELOPPEMENT

1. Pendant cette saison d'automne et celle d'hiver qui viendra bientôt, les jours sont courts, la nuit vient tôt.

2. Maman allume la lampe. Cela me fait toujours plaisir de voir allumer la lampe.

3. On la place au milieu de la table, et tout à l'heure, autour de cette table, toute la famille va se ranger pour le repas du soir.

4. Et puis, à la veillée, nous travaillerons éclairés par sa douce lumière.

5. Chaque soirée, jusqu'au printemps, elle va ainsi remplacer l'éclatante lumière du soleil.

Récitation

L'AGNEAU BÉLANT

Quand, dans les prés fleuris,
Au milieu des brebis,
Un petit agneau béle,
Savez-vous bien, enfant,
Ce qu'il cherche en courant,
Ce que sa voix appelle ?
Qui répond à ce cri,
Enfant, savez-vous qui ?
C'est une tendre mère,
Que partout sur la terre
Ont les agneaux bêlants
Et les petits enfants.

J. WIRTH.

MAXIME

On doit tout à sa mère

CONSEILS PÉDAGOGIQUES

EXPLICATION DU MORCEAU.— Cette charmante petite poésie montre bien l'attachement qu'ont les enfants pour leur mère, et non seulement les enfants, mais aussi les petits des animaux. Et c'est tout naturel. Où trouveraient-ils ailleurs les soins incessants que réclame leur faiblesse ? La mère seule possède le trésor de tendresse nécessaire à la protection vigilante dont ils ont besoin.

EXPLICATIONS DES MOTS.— *L'agneau bêlant*. Le bêlement est le cri des moutons.— *Agneau*, petit de la brebis. Cet animal a un caractère si paisible que l'on dit en proverbe : *doux comme un agneau*. Lorsque l'on considère les béliers, les brebis et les agneaux en troupe, ils portent le nom de *moutons*.

DICTION.— Ne vous arrêtez point à la fin d'un vers lorsqu'il n'y a aucun signe de ponctuation. Dites : *C'est une tendre mère (un), que partout sur la terre ont les agneaux bêlants et les petits enfants.*

COURS SUPÉRIEUR

ORTHOGRAPHE, IDÉES ET GRAMMAIRE

DICTÉE

CE QUI CONSTITUE LA VIE POUR UN PEUPLE

Pour exercer parmi les nations le rôle qui convient à sa nature et que la Providence lui a *assigné*, un peuple doit rester lui-même : c'est une première et *absolue* condition, que rien ne saurait remplacer. Or, un peuple ne reste lui-même que par la liberté de sa vie, l'usage de sa langue, la culture de son *génie*. Il ne m'appartient pas de discuter *ici* l'avenir politique de mon pays. Mais ce que je tiens à dire, ce que je veux *proclamer* bien haut en présence de cette patriotique assemblée, c'est que le Canada français ne répondra *aux desseins* de Dieu et à sa sublime vocation que dans la mesure où il gardera sa vie propre, son *caractère individuel*, ses *traditions* vraiment nationales. Et *qu'est-ce* donc que la vie d'un peuple ? Vivre, c'est exister, c'est respirer, c'est *se mouvoir*, c'est se posséder soi-même dans une juste liberté ! La vie d'un peuple c'est le tempérament qu'il tient de ses pères, l'héritage qu'il en a *reçu*, l'histoire dont il nourrit son esprit, l'*autonomie* dont il jouit et qui le protège contre toute force absorbante et tout mélange corrupteur.

L'ABBÉ LOUIS AD. PAQUET.

(Sermon sur la vocation de la race française en Amérique.)

Fête St-Jean-Baptiste. Québec, 1902.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*assigné* : accord avec le compl. direct *que* (ant. *rôle*) placé avant, *lui a assigné* signifie : lui a indiqué, lui a donné à remplir.—*absolue* : indépendante de toutes circonstances.—*génie* : le génie d'un peuple est la tournure particulière d'esprit d'un peuple, qui le distingue des autres peuples.—*ici* : dans la chaire de prédication.—*proclamer* : annoncer solennellement.—*aux desseins* : pluriel : Dieu n'a pas qu'un dessein en établissant un peuple. Ne pas confondre *dessein* (imitation) avec *dessin* (tracé représentant un objet).—*caractère individuel* : traits distinctifs qui font reconnaître un peuple.—*traditions* : ensemble d'usages transmis de père en fils. Ne pas confondre avec *traduction*.—*qu'est-ce* : que remarquez-vous dans ce terme ? C'est un gallicisme employé fréquemment dans les interrogations. L'ordre logique voudrait : *la vie d'un peuple est quoi ?—se mouvoir* : agir, donnez les temps primitifs ? *se mouvoir* : se mouvant ; *mu* ; je me *meus* ; tu te *meus* ; il se *meut* ; ils se *meuvent* ; je me *mus*, etc. ; je me *mouvrai*, etc. Subj. pr. irrégulier que je me *meuve*, *meuves*, *meuve*, qu'ils se *meuvent*.—*reçu* : accord avec *qui* (complément direct placé avant) dont l'antécédent est *héritage* masculin.—*autonomie* : liberté de se gouverner, de faire ses propres lois

Relevez toutes les conjonctions et indiquez les parties qu'elles unissent.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Il ne m'appartient pas de discuter *ici* l'avenir politique de mon pays.

Une seule proposition :

Faire disparaître la tournure *impersonnelle* avant d'analyser :

Discuter ici l'avenir politique de mon pays ne m'appartient pas.

Discuter : verbe trans., 1^e conj., inf. prés., sujet de *appartient*.—*ici* : adv. de lieu, compl. circ. de *discuter*.—*avenir* : n. c., m. s., compl. dir. de *discuter*.—*ne pas* : loc. adv., modifie *appartient* en ôtant l'affirmation.—*m'* (me, à moi) : pron. pers., 1^{re} pers. sing., compl. ind. de *appartient*.

Composition

LA PRÉVOYANCE

1. En quoi consiste la prévoyance. — 2. Ce qu'engendre l'imprévoyance. — Précautions à prendre pour ne point compromettre l'avenir. — Précieuse institution de prévoyance.

Développement. — 1. La prévoyance consiste dans le soin du lendemain. Vivre au jour le jour, ne pas s'inquiéter de la maladie dans l'état de santé, ne pas songer au chômage dans les temps de travail abondant, oublier que la vieillesse arrive vite avec son cortège d'infirmités, c'est manquer de prévoyance.

L'imprévoyance engendre la misère avec toutes ses souffrances, toutes ses tentations, tous ses abaissements.

2. Pour ne pas compromettre l'avenir, il faut jouir avec modération du présent. Chaque jour passé nous rapproche de la vieillesse tributaire de l'âge de la force, il faut que chaque jour laisse son tribut. Les petites économies sont à la portée de tous dans les temps ordinaires; l'important, pour les réaliser, c'est de les mettre à l'abri des tentations des besoins factices. Les Caisses d'épargne, qui gardent les plus petites sommes et les font fructifier, sont de précieuses institutions de prévoyance.

Récitation

LE CLOCHER DU VILLAGE

Le clocher de mon village,
Se dressant vers le ciel bleu,
Montre à l'homme qui voyage
Le chemin qui mène à Dieu.

Se mirant dans la rivière
Qui coule au pied du côtéau,
Il domine la chaumière,
Il domine le château.
Le dernier il se colore
Aux feux du couchant vermeil;
Le premier il voit l'aurore
Et dit bonjour au soleil.

Au pays qui m'a vu naître,
Quand je retourne en chantant,
Qu'il m'est doux de reconnaître
Mon vieux clocher qui m'attend!
De loin il semble me dire,
M'accueillant au rendez-vous:
"La paix que ton cœur désire
"Ne se trouve que chez nous."

Voix du ciel mystique et sombre,
Qui nous parle tous les jours,
On entend sonner dans l'ombre
La cloche aux sons lents et sourds.
Du haut de la maison sainte
Son chant me répond au cœur:
Et toujours la cloche tinte
Pour la joie ou la douleur.

Savez-vous pourquoi je l'aime,
Ce témoin des anciens jours?
Il a sonné mon baptême,
Il a béni mes amours,
Il a de ma pauvre mère
Bercé le dernier sommeil.
Il a dit à mon vieux père:
"Dors en paix jusqu'au réveil."

Le clocher de mon village,
Se dressant vers le ciel bleu,
Montre à l'homme qui voyage
Le chemin qui mène à Dieu.

JOSEPH BOULNIER.

GÉOGRAPHIE

Leçon de revue

AMÉRIQUE

Combien de fois l'Amérique est-elle plus grande que l'Europe?

L'AMÉRIQUE est 4 fois plus grande que l'Europe.

Par qui et en quelle année l'Amérique a-t-elle été découverte?

L'Amérique a été découverte par CHRISTOPHE COLOMB, en 1492.

Par quelles chaînes de montagnes les deux Amériques sont-elles bordées à l'Ouest?

L'Amérique du Nord est bordée, à l'Ouest, par les monts ROCHEUX, — l'Amérique du Sud, par la CORDILLÈRE DES ANDES.

Citez deux grands fleuves de l'Amérique du Nord.

Le **ST-LAURENT** et le **MISSISSIPI**.

Citez un grand fleuve de l'Amérique du Sud.

L'AMAZONE. C'est le plus puissant fleuve de la terre.

Quels sont les principaux États de l'Amérique ?

Le **CANADA**, les **ÉTATS-UNIS**, le *Mexique*, dans l'Amérique du Nord ; — le **BRÉSIL**, la **RÉPUBLIQUE ARGENTINE**, le *Chili*, le Pérou, dans l'Amérique du Sud.

DEVOIR

Complétez d'après la carte :

1. Entre l'Amérique et l'Europe s'étend l'... ; entre l'Amérique et l'Asie s'étend l'...
2. Les grandes villes de l'Amérique sont ...
3. Entre les deux Amériques se trouve l'archipel des... au nord-est de l'isthme de...

NOTIONS COMPLÉMENTAIRES.— 1. Les principales villes des Etats-Unis sont : *Washington, New-York, San-Francisco, Boston, Chicago*.— 2. Les principales villes du Canada sont : *Ottawa, Québec, Montréal, Toronto, Halifax, Winnipeg*, etc. Le Brésil a pour capitale *Rio de Janeiro* ; la République Argentine, *Buenos-Ayres*.— 3. La *Guadeloupe* et la *Martinique*, dans les Antilles, et la *Guyane* dans l'Amérique du Sud appartiennent à la France.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

CALCUL MENTAL

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

1. Partant de *un*, énoncez de deux en deux les nombres compris entre 1 et 101. Exemple : 1, 3, 5, 7, etc.
13. Partant de *un*, énoncez de trois en trois les nombres compris entre 1 et 100. Exemple : 1, 4, 7, etc.
14. Partant de *deux*, énoncez de trois en trois les nombres compris entre 2 et 101. Exemple : 2, 5, 8, 11, etc.
15. Quelle est la quantité d'objets représentée par les expressions : une *paire*, une *douzaine*, une *demi-douzaine*, un *quarteron*, une *grosse*, une *demi-grosse* ?
16. Combien y a-t-il d'heures dans un jour ? de minutes dans une heure ?
17. Combien y a-t-il de jours dans une semaine ? de semaines dans un mois ? de jours dans un mois ? de mois dans une année ? de semaines dans une année ? de jours dans une année ? de saisons dans une année ?

18. Donnez les résultats des additions ci-après indiquées :

5+8? 6+5? 9+8? 5+6? 9+6? 3+9? 8+7? 5+8? 6+5?
 9+8? 5+6? 9+6? 3+9? 4+7? 6+7? 7+8? 2+7? 2+8?
 3+7? 3+5? 7+9? 4+9? 6+3? 2+9? 4+8? 8+6?

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION
 ET DE DIVISION

8. Un ouvrier dépense 75 cts par jour pour l'entretien de sa maison ; au bout d'un an, après avoir payé ses dépenses avec le gain qu'il a fait, en travaillant 25 jours par mois, il trouve qu'il a mis de côté \$101.25. Combien gagne-t-il par jour de travail ?

9. On a acheté 25 verges de drap et 18 verges de soie pour \$95.80. Une verge de drap coûtant 65 cts de plus qu'une verge de soie ; trouvez le prix d'une verge de drap et celui d'une verge de soie.

10. Un ménage a dépensé \$424 dans les 7 premiers mois de l'année. De combien faut-il diminuer la dépense de chaque jour pour que la dépense totale ne soit que de \$653.50 ? L'année n'est pas bissextile, et les mois sont comptés avec le nombre de jours qu'ils ont réellement.

Solutions :— 8. $75 \text{ cts} \times 365 = \273.75 ce qu'il a dépensé + \$101.25 ce qu'il a économisé = \$375 ce qu'il a gagné dans 1 année en travaillant 25 jours par mois ; il a travaillé $12 \times 25 = 300$ jours. $\$375 \div 300 = \1.25 Rép.

9. Si le drap et la soie coûtaient le même prix, la dépense serait diminuée de $65 \text{ cts} \times 25 = \16.25 ; elle serait ainsi réduite à $\$95.80 - \$16.25 = \$79.55$, et on aurait 25 verges + 18 verges = 43 verges d'étoffe au prix de la soie ; donc 1 verge de soie coûte $\$79.55 \div 43 = \1.85 . Par suite le drap coûte $\$1.85 + 65 \text{ cts} = \2.50 . Rép.

10. Les sept premiers mois de l'année contiennent 212 jours. La dépense par jour a donc été de $\$424 \div 212 = \2 ; les cinq derniers mois contiennent 153 jours ; la dépense par jour devra donc être de $(\$653.50 - \$424) \div 153 = \$1.50$. La diminution égale donc la différence entre \$2 et \$1.50, c'est-à-dire 50 cts. Rép.

FRACTIONS

10^e LEÇON

3. Un homme perd $\frac{1}{4}$ de son argent ; il lui reste \$24 ; combien d'argent avait-il tout d'abord et combien en a-t-il perdu ?

Solution au moyen d'une ligne : Je trace une ligne qui représente la somme d'argent qu'il avait d'abord. Je divise cette ligne en 4 parties égales, parce que dans le problème il s'agit de *quarts*. Sur cette ligne j'indique la partie qui représente ce qui a été perdu, ainsi que les parties qui représentent ce qui reste.

| ce qui reste = 24 | | | perdu |
|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| $\frac{1}{4} = 8$ | $\frac{1}{4} = 8$ | $\frac{1}{4} = 8$ | $\frac{1}{4} = 8$ |

Les 3 parties qui restent = \$24 ;
 1 partie = \$24 ÷ 3 = le tiers de 24 = 8 ;

Les 4 parties qu'il avait = $(24 ÷ 3) \times 4 = \frac{24 \times 4}{3} = 32$. Ce qu'il avait tout d'abord. Une partie, ce qu'il a perdu = 8.

Solution avec chiffres :— La somme qu'il avait est représentée par $\frac{4}{3}$. Ayant perdu $\frac{1}{4}$, ce qui lui reste = $\frac{4}{3} - \frac{1}{4} = \frac{13}{12}$; mais d'après le problème, ce qui lui reste = \$24 ; donc $\frac{13}{12} = \$24$.

Si $\frac{3}{4} = 24$, $\frac{1}{4}$ égalera le $\frac{1}{3}$ de 24, c'est-à-dire $24 \div 3 = \$8$, ce qu'il a perdu ;

Si $\frac{1}{4} = \frac{24}{3}$, $\frac{4}{4} = \frac{24 \times 4}{3} = 32$, ce qu'il avait.

4. Un homme achète un nombre de moutons égal aux $\frac{3}{4}$ de ce qu'il a. Après cet achat, il constate qu'il a en tout 42 moutons. Combien en avait-il tout d'abord et combien en a-t-il acheté ?

Solution au moyen d'une ligne :— Je trace une ligne qui représente le nombre de moutons qu'il avait d'abord. Je divise cette ligne en quatre parties égales, parce que dans le problème il s'agit de quarts. Je prolonge cette ligne de trois parties, chacune égale au quart de la ligne primitive. Le prolongement représente le nombre de moutons achetés. La ligne primitive avec le prolongement représente le nombre de moutons dans le troupeau après l'achat.

| Le nombre de moutons qu'il avait d'abord | | | | Nombre de moutons achetés | | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|
| $\frac{1}{4} = 6$ | $\frac{1}{4} = 6$ | $\frac{1}{4} = 6$ | $\frac{1}{4} = 6$ | $\frac{1}{4} = 6$ | $\frac{1}{4} = 6$ | $\frac{1}{4} = 6$ |

Le nombre qu'il avait après l'achat = 42

La ligne entière = 7 parties = 42 moutons, le nombre qu'il avait après l'achat. Si 7 parties = 42 ; 1 partie = le septième de 42, c'est-à-dire 42 divisé par 7 = $\frac{42}{7} = 6$; si 1 partie = $\frac{42}{7}$, 4 parties, ce qu'il avait d'abord, égaleront 4 fois $\frac{42}{7} = \frac{42 \times 4}{7} = 24$, le nombre primitif ; 3 parties = $\frac{42 \times 3}{7} = 18$, le nombre acheté.

Solution avec chiffres :— Le nombre de moutons qu'il avait est représenté par $\frac{4}{7}$; ayant acheté un nombre additionnel = aux $\frac{3}{4}$ du nombre primitif, il a maintenant $\frac{4}{7} + \frac{3}{4} = \frac{19}{28}$ du nombre primitif = 42.

Si $\frac{19}{28} = 42$, $\frac{1}{28}$ égalera le septième de 42, c'est-à-dire, $\frac{42}{7}$; si $\frac{1}{28} = \frac{42}{7}$, $\frac{4}{28}$, ce qu'il avait, égaleront 4 fois $\frac{42}{7} = \frac{42 \times 4}{7} = 24$;

Si $\frac{1}{4} = \frac{42}{7}$, $\frac{3}{4}$ égaleront 3 fois $\frac{42}{7} = \frac{42 \times 3}{7} = 18$, le nombre de moutons achetés.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

36. Une pompe peut épuiser un bassin en 7 heures $\frac{1}{2}$; une autre l'épuiserait en 5 heures. Si on les fait fonctionner en même temps, combien faudra-t-il d'heures pour épuiser le bassin ?

37. Trouver un nombre dont la $\frac{1}{2}$, les $\frac{2}{3}$ et les $\frac{3}{4}$ réunis donnent 138.

Solutions :— 36. La première pompe épuiserait le bassin en $\frac{15}{2}$ heures ; en $\frac{1}{2}$ heure, elle épuiserait $\frac{1}{15}$ du bassin, et en 1 heure elle en épuiserait les $\frac{2}{15}$. La seconde pompe épuiserait le bassin en 5 heures, en 1 heure elle en épuiserait $\frac{1}{5}$. Donc les deux pompes ensemble, en 1 heure, épuiseraient $\frac{2}{15} + \frac{1}{5} = \frac{2}{15} + \frac{3}{15} = \frac{5}{15} = \frac{1}{3}$ du bassin. Donc pour épuiser le bassin elles mettraient 3 heures.

37. $\frac{1}{2} + \frac{2}{3} + \frac{3}{4} = \frac{6+8+9}{12} = \frac{23}{12}$. Donc les $\frac{23}{12}$ du nombre cherché égalent 138 ; $\frac{1}{12}$ de ce nombre égale $\frac{138}{23} = 6$, et les $\frac{12}{12}$ ou le nombre lui-même = $\frac{138 \times 12}{23} = 72$. Rép.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

40. Par suite d'une saisie, on vend des marchandises avec un rabais de 40%. Une personne en achète pour \$2100 y compris 5% en sus du prix de vente, pour honoraires de l'huissier. Quel est son bénéfice ?

41. Le trésorier d'une société reçoit comme appointements 15% sur toutes les recettes de cette société. Il a touché dans un trimestre \$968.04. Quel a été le total des recettes de ce trimestre ?

Solutions : 40.— Sur \$1 de marchandises achetées, il est dû \$.05 à l'huissier ; donc sur un déboursé de \$1.05, il n'y a que \$1 affectée au prix des marchandises ; chaque somme de \$1.05 contenue dans \$2100 représente un achat de marchandises au montant de \$1 ; $\$2100 \div 1.05 = 2000$; la somme dépensée directement pour les marchandises a donc été de \$2000. Ces \$2000 ne représentent pas la valeur des marchandises, mais ce qui reste après qu'on a diminué la valeur de 40%, c'est-à-dire 60%. $\$2000 \div .60 = \$3333.33\frac{1}{3}$, valeur des marchandises ; le gain a donc été de $\$3333.33 - 2100 = \1233.33 . Rép.

41. Chaque somme de 15 cts qu'il touche représente \$1 reçue ; autant la somme de 15 cts sera contenue de fois dans \$968.94, autant il y aura de fois \$1 dans la somme reçue ; $\$968.04 \div .15 = \6453.60 . Rép.

ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

3. La somme des âges d'un père et de son fils est de 54 ans ; le père a 8 fois l'âge du fils ; quel est l'âge de chacun ?

Solution :— Mettons x = le nombre d'année dans l'âge du fils,
alors $8x$ = le nombre d'années dans l'âge du père.

Avec x , $8x$ et 54 formons l'équation suivante :

$$x + 8x = 54$$

$$9x = 54$$

$$x = \frac{54}{9} = 6, \text{ l'âge du fils ;}$$

$$\text{et } 8x = \frac{54 \times 8}{9} = 48, \text{ l'âge du père.}$$

Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque problème, faites ou faites faire la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

SURFACE DU CERCLE.—Le cercle peut être considéré comme un *polygone régulier* d'un nombre infini de côtés. Le *périmètre* du *polygone régulier* peut être assimilé à la *circonférence* du *cercle* ; l'*apothème* du *polygone* au *rayon* du *cercle*.

La **SURFACE** d'un *polygone régulier* est égale au produit de son *périmètre* par la moitié de son *apothème* ; donc la **SURFACE** d'un *cercle* est égale à la *circonférence* multipliée par la moitié du *rayon*.

103. Le diamètre d'un cercle est de 20 pouces ; quelle en est la surface ?

Solution :—Le quart du diamètre égal la moitié du rayon ; $20 \div 4 = 5$, la moitié du rayon.

La circonférence est égale au diamètre multiplié par 3.1416 ; $20 \times 3.1416 = 62.832$, la circonférence.

La surface égale donc $62.832 \times 5 = 314.16$ pouces carrés. Rép.

104. Quelles sont les surfaces des cercles dont les diamètres ont 12, 14, 16, 18 pouces ? Réponses.—113.0976, 153.9384, 201.0624, 254.4696.

LANGUE ANGLAISE

DICTIONNAIRE

A gentleman in India *missed* a valuable ring, and had *reason* to think that one of his servants had *stolen* it. He called all of them together ; and holding a number of pieces of stick in his hand, he made each servant draw one. He then *ordered* them to *go away*, and *come back* to him in an hour's time ; " When," *said* he, " the thief's stick will be *found to be* an inch longer than any of the rest. " As a matter of fact, the sticks were all of *exactly* the same length. *The man who had stolen the ring*, not knowing this, cut an inch off his stick, in order to make it (as he *supposed*) of the same length as the rest. Consequently, when they again *assembled* at the end of the hour, his stick was an inch shorter than any of the rest, and in this way he was *found out* to be the thief.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fût altéré.

Missed, lost.—*Reason*, cause.—*Think*, suppose.—*Stolen*, purloined.—*Ordered*, commanded.—*Go away*, retire.—*Come back*, return.—*Said*, remarked.—*Be found to be*, be.—*Exactly*, precisely.—*The man who had stolen the ring*, the thief.—*Knowing*, being aware of.—*Supposed*, imagined.—*Assembled*, met.—*End of the hour*, appointed time.—*Way*, manner.—*Found out*, discovered.

J. AHERN.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LA MARTINIQUE

L'île de la Martinique, l'une des plus anciennes colonies françaises, est située entre la Dominique (53 kilom.) et Sainte-Lucie.

C'est une île immense couverte de mornes formés de laves, et couronnée de sommets volcaniques, comme la montagne Pelée (1.350 m.), le piton du Carbet (1.207 m.), la Soufrière (700 m.).

Le chef-lieu est Fort-de-France (15.000 hab.), où viennent relâcher les paquebots transatlantiques. Elle est bâtie au Nord d'une belle baie, où débouche la Lézarde, la plus grande des 75 rivières de l'île (30 kilom.). Autres villes : la Trinité, bon port au Nord-Est; Saint-Pierre, au Nord Ouest (30.000 hab.), port de commerce, évêché. L'île comprend 987 kilom. carrés et 165.000 hab., dont 100.000 sont mulâtres.

La Martinique produit du sucre, du café, du tabac, du manioc, des ignames, des patates. Ses collines sont revêtues de forêts. Elle est exposée à des tremblements de terre, des marées dangereuses. Son commerce est de 70 millions, dont 47 millions sous le pavillon français.

La gravure ci-contre représente la grande catastrophe qui a bouleversé cette colonie il y a quelques mois. Cette image synthétique est reproduite du *Noël* de Paris.

Les récentes éruptions du Mont Pelée font dire aux savants que l'île de la Martinique est destinée à disparaître avant longtemps de la surface du globe.

Le bilan du XIX^{ème} siècle

Le journal américain *Answers* établit comme suit le *doit* et l'*avoir* du siècle qui vient de finir :

Ce siècle a reçu de ses prédécesseurs le cheval ; il laisse au suivant la locomotive, la bicyclette et l'automobile.

Il a reçu la plume d'oie et laisse le stylographe et la machine à écrire.

Il a reçu l'aiguille et laisse la machine à coudre.

Il a reçu la faux et laisse la machine à moissonner.

Il a reçu la presse à imprimer à bras et laisse la machine rotative.

Il a reçu la peinture et le dessin et laisse la photographie.

Il a reçu le métier à tisser à bras et laisse la filature et le tissage mécanique.

Il a reçu la poudre et laisse la dynamite et les explosifs puissants.

Il a reçu le fusil à pierre et laisse les armes à tir rapide.

Il a reçu la chandelle de suif et laisse la lumière électrique.

Il a reçu la pile et laisse le dynamo.

Il a reçu le navire à voile et laisse le navire à vapeur et le bateau sous-marin.

Il a reçu le télégraphe aérien et laisse le télégraphe électrique, le téléphone et la télégraphie sans fils.

Il a reçu la lumière ordinaire et laisse les rayons X..., etc., etc.



La Martinique et le cataclysme du 8 mai 1902.

Revue mensuelle

Au mois dernier, l'abondance des matières ne nous a pas permis de résumer les événements les plus importants qui ont eu lieu depuis le mois de juin 1902.

Aujourd'hui, plusieurs de ces événements n'offrent qu'un intérêt secondaire. Nous nous contenterons donc de les signaler brièvement.

La guerre du Transvaal, longue et sanglante, guerre qui a duré du 22 octobre 1899 au 3 juin 1902, s'est terminée par la perte de l'indépendance pour les républiques sud-africaines. D'un autre côté, les Boers ont obtenu des conditions de paix très avantageuses. La fière Albion a traité les braves patriotes du sud de l'Afrique non comme des vaincus mais comme des égaux.

Le 9 du mois d'août dernier, Edouard VII, roi d'Angleterre, a été couronné à Westminster, par l'archevêque de Cantorbéry. C'est le 26 juillet que cette grande solennité devait avoir lieu, mais une grave maladie de Sa Majesté a retardé la cérémonie du couronnement au 9 d'août. Les fêtes ont été très imposantes.

Que Dieu accorde longue vie et heureux règne au roi Edouard VII.

La France traverse une crise bien pénible. Ses gouvernants actuels poursuivent une politique brutale et sectaire qui aura probablement pour effet d'amoin-drir considérablement la bonne réputation de notre ancienne mère-patrie aux yeux de l'univers civilisé.

Se prévalant de la fameuse loi sur les associations, le chef du gouvernement, M. Combes, a fait fermer, par la force armée, plus de deux mille écoles catholiques dirigées par des religieuses et des religieux.

L'opinion française s'est émue durant l'ignoble campagne poursuivie avec rage par la France officielle, aux mains de la franc-maçonnerie et de la juiverie, contre quelques milliers de femmes, coupables d'avoir mis leurs talents, leurs vertus et leur santé au service de l'enfance.

A plusieurs endroits, le lâche gouvernement qui a pour chef le defroqué Combes, a fait crocheter les écoles et les couvents. Dans plus d'un cas, la population a résisté pendant plusieurs heures aux gendarmes et à la troupe; l'intervention des sénateurs et des députés catholiques a seule empêché des scènes graves de violence de se produire.

Voici la position des catholiques Hollandais, dit la *Revue Ecclésiastique, de Valleyfield*, d'après le dernier recensement. On estime que 35.4 par cent de la population est catholique: soit 1,700,000 catholiques et 3,000,000 protestants; on compte 100,000 juifs. Des 58 députés qui composent la seconde Chambre, 55 sont catholiques; 3 ministres, entre autres, celui de la Guerre et des Finances, sont aussi catholiques.

L'Eglise catholique y a fait de remarquables progrès depuis un demi-siècle: les province de Brabant et Limbourg sont presque entièrement catholiques. Durant la dernière décade on a vu s'élever de magnifiques églises dans presque toutes les régions, dites protestantes, de la Hollande.

Le peuple est d'une grande générosité; les vocations ecclésiastiques sont si nombreuses que le clergé tant séculier que régulier se recrute facilement et que les missions reçoivent de forts contingents.

Au mois de juin dernier, de très belles fêtes ont eu lieu à Yamachiche, comté de St-Maurice, à l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de cette jolie paroisse.

M. Raphaël Bellemare, une des gloires d'Yamachiche, a fait ériger un monument splendide en l'honneur de la Bonne Ste-Anne, afin de perpétuer le souvenir des fêtes du deuxième centenaire de sa paroisse natale.

Il n'y a pas bien longtemps, M. Bellemare, qui est un lettré de grande valeur, publiait un travail considérable intitulé : *Les bases de l'histoire d'Yamachiche*. L'érudit historiographe est dans sa 82e année.

A une des séances du centenaire, M. le juge Desmarais a lu les strophes suivantes, écrites par le poète Beauchemin, un autre enfant d'Yamachiche, à l'occasion de la mort du regretté Dr L.-L.-L. Désaulniers :

Je te reviens ô paroisse natale,
Patrie intime où mon cœur est resté,
Avant d'entrer dans la nuit glaciale,
Je viens frapper à ton seuil enchanté.
Pays d'amour, enfin j'ai fait la route,
Pour saluer un coin de ton ciel bleu ;
Mon œil se mouille et ma chair tremble toute,
Je viens te dire un éternel adieu.

Oh ! couchez-moi dans la terre bénite,
Dans un recoin discret du vieil enclos,
Ici je viens chercher un dernier gîte,
Je viens ici chercher calme et repos.
O terre sainte, ouvre moi ton asile,
En attendant le jour du grand réveil.
J'y dormirai comme en un jour tranquille,
Mon dernier rêve et mon dernier sommeil.

La paroisse d'Yamachiche a fourni à notre province un grand nombre d'hommes remarquables. L'Eglise, l'Etat, la Magistrature, les Lettres, ont été illustrés par des co-paroissiens de notre vénérable ami, M. Raphaël Bellemare.

Voici une bonne nouvelle qui réjouira le cœur des vrais patriotes :

La *Gazette de Guernesey* annonce qu'un comité franco-canadien vient d'être formé à St-Malo pour mener à bonne fin l'érection d'un monument à Jacques-Cartier sur les remparts de la cité Malouine.

La présidence d'honneur va être offerte à M. Tarte, ministre des travaux publics du Canada, et au prince Roland Bonaparte, président de la Société de Géographie. La vice-présidence d'honneur a été offerte au général de division Bailloud, à MM. La Chambre, père, Senné-Desjardins, chef du service de la marine à St-Servan. MM. La Chambre et Surcouf, députés, le sous-préfet de St-Malo, MM. les amiraux Duperré, Lafond et Burette sont membre du nouveau comité.

Un vent patriotique souffle évidemment sur notre province. A la date où nous écrivons ces lignes, 16 septembre, les grands journaux annoncent que la ville de Joliette élèvera un monument en bronze à son fondateur, Barthélemi Joliette. Cette fête promet d'être grandiose. Honneur aux citoyens de Joliette !

Mgr Grandin évêque de St-Albert, décédé il y a quelques mois dans le Nord Ouest, était le doyen des évêques du Canada. Un journal de Paris, *Le Gaulois*, parlant du grand apôtre de la Foi, dit :

“ Le catholicisme, au Canada, c'est la France. Mgr Grandin a tout fait, pendant sa vie, pour propager dans cette autre patrie la foi catholique. Par son ordre, de courageux missionnaires allaient partager avec les colons les fatigues et les privations que l'on rencontre toujours dans les nouveaux établissements. Lui-même, dans ses tournées pastorales, ne s'épargnait pas. On conte de lui ce trait touchant : entendant, un jour, un jeune enfant pleurer dans une pauvre cabane, il entra, et, la mère étant sortie, il se mit lui-même à bercer le nouveau-né.

Ajoutons que Mgr Grandin était homme d'esprit, ce qui ne nuit jamais, même à un évêque.

Un farouche sectaire, dans un banquet officiel, crut fort spirituel de demander à ce vieillard :

— Monseigneur, quelle différence y a-t-il entre "Grandin" et "gredin" ?

Et le prélat de répondre avec un sourire :

— Il n'y a entre les deux que la distance d'une table.

Inutile de dire de quel côté furent les rieurs."

Par une lettre de Mgr Bégin, archevêque de Québec, le T. R. P. Alexis, vice-provincial des Capucins, est nommé Directeur des nombreuses unions ouvrières de Québec, avec tous les droits, attributions et privilèges que comporte cette charge.

Mgr Bégin vient donc de couronner l'œuvre importante qu'il a entreprise depuis quelques années : la réorganisation du Travail, à Québec, au point de vue catholique.

On discutait depuis longtemps aux Etats-Unis une question grammaticale d'une grande signification politique, paraît-il. Il s'agissait de savoir si la dénomination *United States* exige que le verbe soit au pluriel ou au singulier.

La controverse sur une règle d'une application aussi simple paraît bizarre. Autrefois, la forme du pluriel du verbe était le plus souvent employée, et la Constitution elle-même s'en est servie, mais le développement du sentiment national et de l'esprit d'unité aurait favorisé la cause du singulier, qui vient de triompher définitivement dans les arrêts de la Cour suprême, dans les plus récents instruments diplomatiques et dans la Commission de la Chambre pour la revision des lois.

Maintenant on dit là-bas : les Etats-Unis *est* une grande nation, et non plus : *sont* une grande nation. L'unité américaine est désormais consacrée par cette nouvelle règle de syntaxe.

Les Frères Mineurs à Québec (1)

QUÉBEC, 14 JUILLET 1902.

(En la fête de saint Bonaventure).

AU RÉVÉREND PÈRE COLOMBAN, MONTRÉAL.

Mon révérend Père,

Déjà, sur les hauteurs de notre Alverne se dresse notre humble couvent, il n'a pas eu de peine à atteindre sa modeste élévation, car comme un vrai couvent franciscain qu'il doit être, il n'a point recherché la hauteur ni les dimensions superflues. Sa masse basse et grisâtre se voit de loin, il est vrai, à cause de sa position pittoresque sur le flanc du promontoire, mais son aspect digne et sévère annonce déjà que ce sera là une demeure de prière et d'étude.

Les travaux de construction ont commencé le lundi 9 septembre de l'année dernière, 1901. Le 8, jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge, dans un pèlerinage à Notre-Dame du Cap, nous avons demandé à Marie, notre bonne Mère, de bénir les travaux et les ouvriers, de les préserver de tout accident fâcheux, de prendre l'œuvre sous sa maternelle protection. Le lendemain on était à l'ouvrage. C'est une loi générale de

(1) Nous reproduisons de la livraison d'août de la *Revue du Tiers-Ordre*, la lettre qui suit. Ce document mérite d'être lu et conservé. Il relate la deuxième fondation, à Québec, d'un couvent franciscain. Les Franciscains de 1902 sont les frères des Récollets de 1615.

la nature comme de la grâce qu'on ne peut s'élever qu'en s'humiliant, tout d'abord il faut creuser les fondations avant de bâtir les murailles. Les fondations furent creusées et les murailles s'élevèrent.

Le 12 novembre, fête de notre glorieux saint Didace, Monseigneur l'archevêque de Québec daignait bénir personnellement la pierre angulaire du nouveau couvent. Bien simple et bien modeste a été cette cérémonie qui pourtant marquait pour notre histoire au Canada une nouvelle date mémorable ; mais on dit que les grandes choses commencent toujours simplement : cela me console. Les invités étaient peu nombreux mais choisis. Près de M. le Syndic apostolique étaient M. Demers, curé de Saint-Jean, ainsi qu'un de ses vicaires, nos sympathiques voisins le révérend Père Désy, S. J., et M. l'abbé Rouleau, principal de l'École normale, M. Laflamme, secrétaire de Monseigneur l'archevêque, et les entrepreneurs. L'acte qui devait être enfermé dans le creux de la pierre angulaire, était écrit sur parchemin et son texte en latin imitait l'ancienne inscription gravée sur plomb que l'on a trouvée dans les ruines de l'église des Récollets de Québec. Elle doit lui faire suite et pendant dans l'histoire franciscaine au Canada.

Il faisait ce jour-là un froid glacial, âpre était le vent, et vous le savez, mon révérend Père, nous ne sommes pas précisément à l'abri. Le soir même de ce jour et le lendemain tombait une neige épaisse. Il avait été grand temps de poser la pierre angulaire, car les travaux ne purent se continuer de l'hiver. De jour en jour, la neige vint tout ensevelir sous son blanc manteau. Heureusement le printemps cette année a été hâtif, et de bonne heure on a pu reprendre l'œuvre interrompue. Dès le 7 avril, l'activité régnait sur le chantier ; tout faisait prévoir la fin, bien avant le temps fixé, lorsque la malheureuse grève, cette triste invention des temps modernes, est venue faire planer de nouveau sur nos matériaux inertes la solitude et le morne silence. Les journaliers exigeaient une augmentation de salaire. Heureusement les difficultés ont été vite aplanies et après neuf jours de chômage le travail reprenait. Depuis ce temps, pierre sur pierre, le couvent des Saints-Stigmates s'est dessiné ; aujourd'hui il est couvert et l'on travaille maintenant à l'intérieur.

Saint Joseph a présidé à tout. Dès le premier jour on a apporté sa statue sur le théâtre des opérations et c'est lui qui, à son gré et un peu au nôtre, a fait la pluie et le beau temps—plutôt de la pluie que du beau temps,—ménageant toutes les susceptibilités et toutes les nécessités. Il est resté là comme un gardien vigilant et fidèle, il mérite toute l'expression de notre vive reconnaissance.

Vous ne sauriez croire comme cette partie du flanc de la côte Sainte-Genève a changé d'aspect depuis un an. Le couvent coupe brusquement l'immense prairie qui s'étalait autrefois avec tant d'ampleur. Si nue autrefois, elle est maintenant agrémentée d'un petit bois. Dans la vie de Notre Séraphique Père, dans les charmantes *Fioretti*, nous voyons que le Patriarche aimait à se retirer dans un bois solitaire, près du couvent, pour y méditer, pour y contempler Dieu ; il faut que les enfants puissent imiter leur modèle et leur Père, aussi avons-nous fait une plantation, rien de compassé, de mesuré, d'aligné, nous avons voulu un petit coin de vraie nature. Variété dans les espèces : l'érable, le sapin, le bouleau, le saule, le frêne, le tremble sont la côte à côte, semés épars comme le bon Dieu les jette dans la forêt : ils n'ont maintenant qu'à pousser de profondes racines pour nous donner bientôt sous leurs branches de l'ombre et de la solitude. Nous devons notre petite forêt à la bienveillance des Hurons de la Jeune-Lorette qui nous ont permis de prendre dans leur réserve les plants nécessaires. Vous ne sauriez croire, mon révérend Père, comme cette attention des Hurons me touche et me réjouit. J'ai hâte de voir ces arbres grands et touffus et de pouvoir contempler les fils des Récollets se promenant à l'ombre des arbres *hurons*. Il me semble que le vieux cap en tressaillera d'aise.

Je dois ajouter que les arbres nous ont été amenés de Lorette par quelques généreux citoyens de Saint-Ambroise. Vraiment, en donnant l'hospitalité à ces braves gens, en les invitant à s'asseoir à une table franciscaine où était servi le pain de la charité, il me semblait revivre les temps des anciens Récollets dont l'hospitalité si cordiale et si franche pratiquée envers les *habitants* était devenue légendaire.

Mais tout cela, bâtiment, bosquet, etc., n'est qu'une transformation matérielle, il manque encore la vie à cette masse, elle ne tardera pas à s'y épanouir ; encore quelques semaines et le jeune essaim qui s'échappera de la ruche trop pleine de Montréal viendra peupler celle de Québec. Sûrement elle sera bientôt trop étroite.

En attendant nos chers étudiants, nous remercions nos dévoués bienfaiteurs qui ont contribué à l'érection du couvent destiné à les abriter. Tout n'est pas fait, tant s'en faut, mais nous remercions Dieu du travail accompli, nous confiant en sa divine Providence pour l'avenir comme nous l'avons fait pour le passé. Elle saura sans doute venir à notre aide dans les moments difficiles.

Très humblement à vous en Notre-Seigneur et Notre Séraphique Père.

FR. ANGE-MARIE, O. F. M. (1)

Lecture et récitation

LA MAISON D'AUTREFOIS

... Entre les draps rugueux, parfumés de lavande,
Où nous dormions baignés de la douceur des soirs,
Notre âme, ouvrant soudain son aile toute grande,
Montait comme l'encens du feu des encensoirs.

L'Aube furtivement soulevait sa paupière,
L'Aurore en souriant s'accoudait à nos lits,
Et le soleil, tout rose en sa tiédeur première,
Fleurissait notre cœur comme il fleurit les lis.

Quand il semait de l'or jusqu'au fond de l'allée,
Nous nous levions joyeux des fêtes du réveil ;
Dans l'herbe froide encor, de rosée emperlée,
Ruisselait le bonheur avec le flot vermeil.

... Et tout cela n'est plus. La joie épanouie
Ne vient plus nous baiser au front dès le matin,
Rieuse illusion qui s'est évanouie
Dérobant à jamais notre espoir enfantin.

JACQUES-ANDRÉ MÉRVIS.

(*La Revue Latine*).

CHRONIQUE SCOLAIRE (2)

Le 23 juin dernier, l'on célébrait avec éclat au couvent de Sillery, le cinquantième anniversaire de prêtrise du vénérable aumônier de cette belle institution, M. l'abbé Audet. *L'Enseignement Primaire* offre ses meilleures félicitations à ce grand ami de l'éducation.

Les élections du bureau de direction de l'Association des institutrices catholiques de la province de Québec, (association fondée à Montréal, l'année dernière) ont donné le résultat suivant :

Mlles Joséphine Samson, présidente ; Antoinette Castonguay, vice-présidente ; Mme Dr J.-L. Proulx, secrétaire ; Mlle Elvina Chênevert, trésorière ; Mlles Angéline Payette, Zéphirine Terrault, Rose-de-Lima Dubreuil, Julie Proulx et Adéline Perron, conseillères.

(1) Le nouveau couvent franciscain a été béni mercredi, le 17 septembre dernier, par S. G. Mgr L.-N. Bégin. Mgr l'archevêque officiait à la messe qui suivit la cérémonie de la bénédiction. Les représentants des différents ordres religieux établis à Québec assistaient à cette touchante fête de famille.

(2) Cette chronique aurait dû paraître au mois de septembre ; faute d'espace nous l'avons remise à aujourd'hui.

Une école normale vient d'être établie à St-Boniface, Manitoba. A cette occasion, le *Manitoba* dit :

" Il est de notre devoir de féliciter le gouvernement Roblin sur la décision qu'il vient de prendre au sujet de l'éducation dans cette province.

L'instruction est nécessaire au peuple et comme la grande majorité des enfants ne dépassent jamais l'école primaire, c'est un devoir urgent pour tout gouvernement soucieux des intérêts de ceux qu'il représente, de donner à l'enseignement primaire tout l'aide et toute l'attention que mérite une si grave question.

Pour que l'école soit effective et porte des fruits, il faut que l'instituteur soit à la hauteur de sa tâche et comprenne bien sa mission ; il lui faut une instruction solide et presque générale, une connaissance parfaite des meilleures méthodes d'enseignement, une étude sérieuse et complète de tous les sujets qu'il aura lui-même à enseigner à ses élèves ; il faut qu'il aime sa profession et se rende compte de toute sa grandeur.

Il lui faut pour cela l'encouragement et une école où devenant élève à son tour, il puisse étudier avec goût et avec profit sous des maîtres supérieurs.

Les écoles normales ont été créées dans ce but."
Le *Manitoba* espère aussi que le gouvernement de Winnipeg rendra justice aux catholiques dans l'Ecole normale de St-Boniface.

Nous le souhaitons.

La *Nation*, de St-Jérôme, et le *Trifluvien*, de Trois-Rivières, ont publié d'importants articles sur le salaire des institutrices. Nous souhaitons que les remarques de nos confrères soient entendues des commissions scolaires.

Le 8 juillet dernier, à Lorette, comté de Québec, les anciennes élèves de Mlle P. Pélisson, institutrice, célébraient avec éclat le 25^e anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de cette personne distinguée. Il y eut messe solennelle et présentation d'adresses et de cadeaux. Dans l'après-midi, un banquet eut lieu dans une des salles de l'école, où MM. les abbés Giroux et Carrier prononcèrent des discours. Le soir, un joli feu d'artifice couronna la fête.

Le 1^{er} septembre dernier, à Montréal, on a célébré solennellement les noces d'argent de l'Ecole Olier, située dans la paroisse de St-Louis de France. Les fêtes ont été dignes de l'institution.

Nous offrons nos sincères félicitations à M. L.-A. Primeau, principal de l'Ecole Olier, depuis sa fondation.

Le *Colon*, de Roberval, du 11 septembre contient un article très sensé au sujet de la rentrée des classes.

BIBLIOGRAPHIE

LE GUIDE DES CORONERS, par Edmond Lortie, avocat et officier du ministère du Procureur Général de la Province de Québec.— Québec, imprimerie du *Soleil*. C'est un code qui rendra de grands services.

RECUEIL SUR DIVERSES MATIÈRES. Cinquième édition.— Montréal, C.-O. Beauchemin et fils, imprimeurs. Sous le titre de *Recueil sur diverses matières*, les Sœurs de la Providence ont réuni les matières suivantes, en vue de la préparation aux examens que fait subir chaque année le Bureau Central :

Histoire du Canada, Histoire de France, Histoire d'Angleterre, petit *Traité de littérature*, petit *Traité de l'art épistolaire*. Cet ouvrage a été préparé avec soin ; il a déjà rendu de grands services, et tel que corrigé et augmenté, il en rendra encore de plus grands.

ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 1902-1903.

PALMARÈS DE L'ACADÉMIE COMMERCIALE de Montréal, année 1901-1902.

HISTOIRE DE LA PAROISSE DE ST-LIGUORI, comté de Montcalm, avec une note biographique du saint patron, par A.-C. Dugas, ptre, curé de Saint-Clet.

M. l'abbé Dugas a écrit l'histoire de sa paroisse natale d'une manière absolument attachante.

LA CARTE DU CANADA.—Publiée par le ministère de l'Intérieur, à Ottawa. C'est une belle carte que nous aimerions à voir dans toutes les écoles.

Avis

A partir du 10 octobre courant, des comptes seront adressés à tous ceux qui n'auront pas payé leur souscription (\$1.25) à *L'Enseignement Primaire*. On voudra bien s'empresse de répondre à cette demande légitime en envoyant tout de suite le montant de l'abonnement.

En vente à la librairie Langlais, Québec.

Organisation politique et administrative du Canada. A l'usage des aspirants et des aspirantes au brevet d'enseignement. Ouvrage rédigé conformément aux règlements officiels du Bureau Central.

Constructions scolaires

A plusieurs reprises déjà, *L'Enseignement Primaire* a parlé des constructions scolaires. Nous avons même publié, naguère, une série de plans conformes aux données pédagogiques et aux règles de l'hygiène.

Une des grandes difficultés qui se présentent aux municipalités et aux communautés, c'est le choix des entrepreneurs qui devront construire l'école, le couvent ou le collège.

Aujourd'hui nous prenons la liberté d'annoncer quatre des plus importantes maisons de Québec, parmi celles que dirigent des entrepreneurs. Pour la *charpenterie* et la *menuiserie*, nous recommandons M. F. DE VARENNES, rue St. Olivier; pour la *plomberie, la ventilation, l'éclairage* (au gaz et à l'électricité), appareils de chauffage, VANDRY & MATTE, coin des rues St-Jean et d'Youville; pour *peinturage et décorations*, (tapisserie, dorure, bronze, vitrage, peinture à fresques, miroirs), GAUTHIER & FRÈRE; 292, rue St-Joseph; pour la maçonnerie (pierre ou brique), EMILE CÔTÉ, 360, rue Richelieu. Ces quatre entrepreneurs sont parfaitement connus.

La Revue Canadienne.—La plus ancienne publication du Canada et la Revue littéraire française la plus volumineuse de l'Amérique, 36 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrés. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No. 290, rue de l'Université, Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent avoir un abonnement à moitié prix, un fonds étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

The Standard of the World

**A MEUBLEMENT
SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à *table mobile* sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**



Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie :

L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

POUR MUNICIPALITÉS : — Blancs et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

POUR ÉCOLES : — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, tableaux noirs, vernis et brosses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommages à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la malle !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

Ed. Marcotte.—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livre de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.